

APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET RECHERCHE ECONOMIQUE A L'ORSTOM

**Journées d'Etude
des 13 et 14 décembre 1984**

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

Collection **COLLOQUES** et **SÉMINAIRES**

PARIS 1985

*Les actes de ces journées ont été préparés par Ph. COUTY,
M.H. DURAND, J.M. GASTELLU, P. PHELINAS, G. PONTIE,
et Cl. ROBINEAU.*

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article
« 41, d'une part, « que les «copies ou reproductions strictement réservées à
« l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre
« part, que les analystes et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illus-
« tration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans
« le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite»
« (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit,
« constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants
« du Code Pénal».

SOMMAIRE

Liste des participants	p. 5
Avant propos	p. 7
I. Première séance : <i>Inventaire des travaux d'anthropologie économique chez les économistes de l'ORSTOM</i>	p. 9
Rapport introductif : <i>Trente ans d'anthropologie économique chez les économistes de l'ORSTOM (1954-1984)</i> , par Ph. COUTY	p. 11
Communication : <i>Du nombre et de la richesse des hommes</i> , par D. DELAUNAY	p. 21
Compte-rendu des débats, par P. PHELINAS	p. 31
II. Deuxième séance : <i>Conditions de production de l'anthropologie économique à l'ORSTOM</i>	p. 35
Rapport introductif : <i>Le droit à l'économie poétique</i> , par J.M. GASTELLU	p. 37
Communication : <i>Divagations à propos de l'anthropologue-économiste et du développement</i> , par J. Y. WEIGEL	p. 43
Compte-rendu des débats, par G. PONTIE	p. 51
Communication hors séance : <i>L'Anthropologie Economique : un jalon abandonné sur une route nouvelle</i> , par E. FAUROUX.	p. 59
III. Troisième séance : <i>Des apports ?</i>	p. 71
Rapport introductif : <i>L'anthropologie économique et le développeur</i> , par G. WINTER	p. 73
Communications :	
<i>Sur la nécessaire intégration de l'anthropologie économique dans la recherche économique en voie de développement</i> , par J.P. MINVIELLE	p. 81
<i>Segmentation des unités de production dans un village senoufo du Nord de la Côte d'Ivoire</i> , par X. LE ROY	p. 87
Compte rendu des débats, par J.M. GASTELLU	p.105

IV. Quatrième séance : <i>L'anthropologie économique des économistes de l'ORSTOM : méthode ou théorie</i>	p.109
Rapport introductif : <i>Plaidoyer pour une anthropologie économique</i> , par Cl. ROBINEAU	p.111
Communication : <i>Ote-moi d'un doute. Trois questions sur l'anthropologie économique</i> , par Ph. COUTY	p.129
Compte-rendu des débats, par M.H. DURAND	p.139

*
* *
*

LISTE DES PARTICIPANTS

Gérard ANCEY, économiste ORSTOM, SEDES
Georges BUREAU, CPDCET et IIAP
Monique CHASTANET, historienne ORSTOM
Philippe COUTY, économiste ORSTOM
Daniel DELAUNAY, économiste ORSTOM
Lucile DUBOURDIEU, sociologue ORSTOM
Georges DUPRE, sociologue ORSTOM
Marie-Hélène DURAND, économiste ORSTOM
Emmanuel FAUROUX, économiste ORSTOM
Jean-Marc GASTELLU, économiste ORSTOM
René HALLU, statisticien, INSEE - Coopération
Michel LANGLOIS, économiste ORSTOM
André LERICOLLAIS, géographe ORSTOM
Xavier LE ROY, économiste ORSTOM
Jean-Paul MINVIELLE, économiste ORSTOM
Pascale PHELINAS, économiste ORSTOM
Guy PONTIE, sociologue ORSTOM
André QUESNEL, démographe ORSTOM
Claude ROBINEAU, anthropologue-économiste ORSTOM
Gérard ROY, économiste ORSTOM
Jean SCHMITZ, sociologue ORSTOM
Alain VALETTE, économiste ORSTOM
François VERDEAUX, anthropologue ORSTOM
Roland WAAST, sociologue ORSTOM
Jean-Yves WEIGEL, économiste ORSTOM
Gérard WINTER, économiste ORSTOM, IIAP.

AVANT - PROPOS

Des Journées d'Etude sur l'Anthropologie Economique à l'épreuve des terrains, organisées par l'ORSTOM, devaient se tenir les 13 et 14 décembre au Centre de Recherches Africaines de l'Université Paris I. Estimant n'avoir pas reçu assez de communications sur le thème de ces journées, les initiateurs de cette réunion ont décidé le 1er décembre de l'annuler.

Un certain nombre d'économistes avaient manifesté de l'intérêt pour cette rencontre. La Sous-Commission d'Economie Politique de l'ORSTOM a donc pensé qu'il était justifié, malgré le court délai disponible, d'organiser un échange de vues sur la pratique des économistes en anthropologie économique, et une réunion a eu lieu les 13 et 14 décembre 1984 à l'Institut International d'Administration Publique à Paris. Ces deux journées ont rassemblé une quinzaine d'économistes de l'ORSTOM, ainsi que plusieurs collègues géographes, sociologues, anthropologues, et démographes que nous remercions de leur présence. Le caractère improvisé de cette rencontre nous a conduits à ne pas élargir davantage le nombre des participants. Nous remercions également le Directeur-Adjoint de l'IIAP, Gérard WINTER, d'avoir bien voulu nous prêter une salle.

Le manque de temps explique sans doute les insuffisances ou les lacunes que révèle le compte-rendu des discussions. Il nous paraît cependant que ce premier effort est de nature à faciliter une réflexion plus générale et plus approfondie.

La Sous-Commission d'Economie Politique
de l'ORSTOM

PREMIERE SEANCE
INVENTAIRE DES TRAVAUX D'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE
CHEZ LES ECONOMISTES DE L'ORSTOM

Rapport Introductif
*Trente ans d'anthropologie économique chez les
économistes de l'ORSTOM
(1954 - 1984)*

par Philippe COUTY

Il a paru utile de commencer ces réunions par un bref essai d'inventaire des travaux d'anthropologues économistes, pour servir de base à nos discussions et pour introduire la présentation des communications. Un tel inventaire peut également aider les collègues récemment recrutés à mieux faire connaissance avec la spécificité de la recherche économique à l'ORSTOM.

En fait, un travail de ce genre aurait demandé beaucoup de temps, et un effort collectif assez considérable. Ne serait-ce que parce que, comme le rappelle le titre du livre publié par GODELIER en 1977, l'Anthropologie Economique est un "domaine contesté". Quelles sont les limites de ce domaine ? Quels rapports l'Anthropologie Economique entretient-elle avec la socio-économie, l'ethnologie économique, l'histoire économique et sociale ? Autant de questions qu'il n'est pas possible de traiter ici en détail, alors qu'il le faudrait pourtant, de préférence avec nos collègues sociologues et en s'appuyant sur le rapport rédigé par le Comité Technique de Sociologie en 1980 (1).

On se contentera de rappeler ici quelques points de repère chronologiques, quelques noms, et aussi quelques moments forts : colloques, ouvrages collectifs ayant marqué une étape.

Ne disposant pas d'une définition opératoire de l'Anthropologie Economique, je prendrai le risque de ratisser large. Je ne ferai en cela que suivre LEWIS, quand il tente d'identifier les questions sur lesquelles, selon lui, nous

(1) *Bilan et perspectives des recherches sociologiques à l'ORSTOM*, 11 p. multigr. On trouve dans ce texte (pp. 4-6) un intéressant passage intitulé "Les leçons d'un passé réussi. Un exemple : l'anthropologie économique".

devons demander aux anthropologues de nous instruire. Ces questions sont de deux ordres (1) :

- Il y a d'abord tous les cas où la production et les échanges ne semblent pas réglés par le désir de maximiser le revenu, mais par des considérations non-économiques. OTTINO, dans le texte de 1963 que je citerai plus loin, donne un exemple : il s'agit d'un échange de poissons secs contre épis de maïs replacé dans le cadre d'un échange beaucoup plus large comprenant, entre autres, les rapports entre hommes et femmes non mariées (OTTINO, 1963 : 8).
- Il y a ensuite les cas où la catégorisation des membres d'une communauté rend impossible toute addition grossière de ces personnes, en raison par exemple de différences de langue, d'ethnie, de religion, de statut social, etc. Le travail d'ANCEY (1983) sur les comportements monétaires en pays mossi est parfaitement représentatif de ce genre de situation.

Dans la tentative de repérage à laquelle je vais procéder, je considérerai comme entrant dans l'Anthropologie Economique *lato sensu* tous les travaux d'économistes analysant des faits de production et d'échange dans une perspective aussi bien non-monétaire que monétaire, ainsi que tous les travaux d'économistes faisant intervenir des faits de catégorisation sociale dans leur interprétation des comportements économiques.

Je distinguerai trois périodes. La première est celle de l'ethnologie économique, ou de la socio-économie. Elle va jusqu'au début des années 60. La seconde est celle de l'anthropologie économique triomphante, pendant les années 60 et jusqu'à l'ouvrage collectif de 1977 sur la *Reproduction des Formations Sociales Dominées*. Après 1977, il me semble qu'on voit s'amorcer une troisième période, celle d'une certaine dérive, et peut-être d'un déclin.

I. Première période - Ethnologie économique et socio-économie

La première date à citer est celle de 1954, avec des textes de J.L. BOUTILLIER sur le Sénégal. Les titres de ces textes sont bien significatifs.

(1) A. LEWIS : Où en est l'Economie du Développement ? Article paru dans l'*American Economic Review* de Mars 1984, et repris dans *Problèmes Economiques*, n° 1877 du 06.06.1984, pp 16-23.

tifs d'un champ scientifique spécifique, guère prévu dans les enseignements économiques de l'époque (lesquels se donnaient, faut-il le rappeler, dans les Facultés de Droit) :

- *Note sur l'organisation sociale et la tenure des terres (Sénégal)*
- *Note sur l'organisation sociale et le système économique traditionnel (Sénégal).*

Tout aussi significative est l'association entre BOUTILLIER, économiste, et Marguerite DUPIRE, ethnologue, association à laquelle nous devons un travail publié peu après. Il s'agit de l'étude intitulée : *Le pays Adioukrou et sa palmeraie (Basse Côte d'Ivoire). Etude socio-économique (L'homme d'Outre-Mer, n° 4, 1958).*

L'expression "étude socio-économique" va servir encore de sous-titre à deux ouvrages qui ont en commun d'avoir été tirés de matériaux accumulés pendant une enquête statistique multi-objectifs telle qu'on en faisait à cette époque. Il s'agit de :

- *Bongouanou, Côte d'Ivoire. Etude socio-économique d'une subdivision*, Paris, Berger-Levrault, 1960, (suite de l'enquête réalisée en 1955-1956).
- *La Moyenne Vallée du Sénégal. Etude socio-économique*, Paris, PUF, 1962 (suite de l'enquête MISOES réalisée en 1957 et 1958).

BOUTILLIER est l'auteur du premier de ces deux ouvrages. Il a écrit le second en collaboration avec P. CANTRELLE, J. CAUSSE, Cl. LAURENT, Th. NDOYE.

Dans le même style, semble-t-il, on pourrait mentionner les travaux de BOUTILLIER sur les Structures Foncières en Haute-Volta (*Etudes Voltaïques*, 1964). Concernant un domaine géographique autre que l'Afrique, on peut citer, de Paul OTTINO, *Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*, Paris, Berger-Levrault, 1963, basé sur des enquêtes réalisées en 1958-1961.

Il est important de signaler que ces ouvrages ont abouti à des textes de méthode, de valeur générale, dont les titres sont significatifs de la période étudiée :

- L'enquête d'ethnologie économique, par J.L. BOUTILLIER, paru dans *l'Ethnologie Générale*, Encyclopédie de la Pléiade, 1968.

- La préface écrite par P. OTTINO pour son livre de 1963, et qui est un substantiel essai méthodologique intitulé *L'ethnologie et la science économique*.

Comme on le voit, la période précédant les années 60 a vu de nombreux travaux de terrain, et des essais théoriques importants en sont le résultat.

II. Deuxième période - Du début des années 60 jusqu'à 1977 : L'Anthropologie Economique triomphante

Au début des années 60, il se passe un certain nombre de choses. D'abord les indépendances, qui semblent appeler une novation dans les études et les recherches en sciences sociales. Egalement la réorganisation de l'ORSTOM, fondée sur une distinction académique entre disciplines - et notamment entre sociologie et économie - qui marque peut-être un certain manque d'audace par rapport à la période précédente. Enfin, l'apparition d'une anthropologie économique s'affirmant comme discipline scientifique à part entière, avec le manifeste publié par MEILLASSOUX en 1960 : *Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance (Cahiers d'Etudes Africaines, 4 déc. 1960, pp. 38-77)*.

A l'ORSTOM, le terme Anthropologie Economique acquiert droit de cité vers 1966, avec des textes publiés dans le *Bulletin de Liaison des Sciences Humaines* :

- L'étude des phénomènes économiques traditionnels et ses problèmes, par Cl. ROBINEAU, *BLSH* n° 4, février 1966, pp. 2-21 ;
- Recherche d'anthropologie économique en pays Koulango (Nord-Est de la Côte d'Ivoire), par J.L. BOUTILLIER, *BLSH* n° 6, 1966, pp. 45-49.

Vers ces années, les titres des articles que BOUTILLIER publie dans les *Cahiers de l'ORSTOM* à propos des Koulango dessinent de façon tout à fait significative un champ scientifique qui est bien celui de l'anthropologie économique :

- Le temps et la gestion du temps chez les Koulango de Nassian (*Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., vol. V, n° 3, pp. 39-52, 1968*)
- Histoire et stratégies matrimoniales chez les Koulango de Nassian

(Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., vol. VIII, n° 2, pp 153-164, 1971)

- Les effets de la disparition du commerce précolonial sur le système de production Koulango (Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., vol. VIII, n° 3, pp. 243-254, 1971).

Il y aura aussi, sur ce sujet du commerce précolonial, un article de BOUTILLIER dans le volume collectif édité par Cl. MEILLASSOUX en 1971 à la suite du Séminaire de Freetown de 1969 : La cité marchande de Bouna dans l'ensemble économique Ouest-Africain précolonial, in *The development of indigenous trade and markets in West Africa* pp. 240-252 (Oxford Univ. Press, Londres).

Toujours en Afrique, on voit prendre corps pendant cette période un ensemble important de travaux sur le Bassin Arachidier Sénégalais. Des économistes et des sociologues, COPANS, COUTY, GASTELLU, DELPECH, ROCH, ROCHETEAU, étudient les ethnies wolof et serer, ainsi que la confrérie musulmane mouride. Ces travaux aboutiront à de nombreux articles, ainsi qu'à plusieurs ouvrages :

- Les deux volumes collectifs de *Maintenance Sociale et Changement économique au Sénégal* (Vol. 1 : *Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides*, paru en 1972 - Vol. 2 : *Pratique du travail et rééquilibres sociaux en milieu Serer*, paru en 1974), Paris, ORSTOM, Travaux et Documents n° 15 et 35.
- La thèse de J.M. GASTELLU : *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, Paris, ORSTOM, Trav. et Doc. n° 128, 1981
- La thèse de J. COPANS : *Les marabouts de l'arachide*, Paris, Le Sycomore, 1980 (à partir de travaux de terrain réalisés grâce à l'aide de l'ORSTOM).

On pourrait y ajouter les travaux de G. BLANCHET sur les élites, qui débutent vers cette époque et qui aboutiront à une thèse publiée en 1983 : *Elites et changements en Afrique et au Sénégal*, Paris, ORSTOM, 1983.

Passant de l'Océan Indien à l'Afrique Centrale, Cl. ROBINEAU publie en 1967 *Société et Economie d'Anjouan* (Mémoires ORSTOM n° 21), puis en 1971 *Evolution économique et sociale en Afrique Centrale : l'exemple de Souanké (République Populaire du Congo)*, (Mémoires ORSTOM n° 45).

A partir de 1967, il entreprend en Polynésie les recherches qui aboutiront à la thèse publiée en 1984 : *Tradition et modernité aux îles de la Société* (Mémoires ORSTOM n° 100, 2 vol.).

Les recherches effectuées au Sénégal et commencées en Polynésie donnent lieu à un Colloque tenu en 1970, sur le thème de l'Anthropologie Economique face aux problèmes du changement en situation asymétrique, ou encore, comme on préférerait dire à l'époque, sur le thème des dynamismes économiques différentiels. Les résultats de ce colloque ont été publiés dans la collection "Travaux et Documents Provisoires" de l'ORSTOM, en 1970.

En même temps, et postérieurement, on voit les terrains se multiplier.

En Haute Volta, G. ANCEY participe aux enquêtes menées sur le problème des migrations, et mène en 1972-1973 ses recherches sur le comportement monétaire des Mossi : c'est un exemple-type d'une recherche d'anthropologie économique, puisqu'il s'agit d'interpréter des flux monétaires, appréciés par une enquête-budgets, grâce à une catégorisation en termes d'aînés-cadets. Le résultat de ces travaux sera publié en 1983 : *Monnaie et structures d'exploitation en pays Mossi* (Haute-Volta), Paris, ORSTOM, Init. & Doc. Techn. n° 57. Dès 1975, cependant, ANCEY diffuse une note AMIRA qui est devenue une manière de classique. C'est un peu grâce à cette note que nombre de statisticiens ou d'agro-économistes se sont initiés à l'approche anthropologique des problèmes économiques. Elle est intitulée : *Niveaux de décision et fonctions-objectif en milieu rural africain* (Note AMIRA n° 3).

Au Cameroun, J. WEBER effectue des recherches dans le Centre-Sud et publie dans les Cahiers de l'ORSTOM un article intitulé : Structures agraires et évolution de milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun, *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sc. Hum. vol. XIV, n° 2, pp 113-141.

A Madagascar, E. FAUROUX réalise des travaux dont le résultat donnera lieu à une thèse de doctorat ès sciences économiques soutenue en 1975. Le titre de cette thèse est bien représentatif des problèmes assignés à l'anthropologie économique de l'époque : *La formation sakalava ou l'histoire d'une articulation ratée* (ORSTOM et Univ. Paris X - Nanterre). Les travaux de A. BERNARD, eux aussi, peuvent être considérés comme des travaux d'an-

thropologie économique : *Essai sur la transition de la société mahafaly vers les rapports marchands*, Paris, ORSTOM, Trav. et Doc. n° 90, 1978. Dans le centre de Madagascar, J. CHARMES étudie le métayage, le capitalisme agraire et la rente foncière, publiant divers articles dans les Cahiers de l'ORSTOM (voir notamment : Constitution de la rente foncière au lac Alaotra à Madagascar. I. Première vague consécutive à l'abolition de l'esclavage, *Cahiers ORSTOM*, sér. Sc. Hum. Vol. XIV, n° 1, 1977). De ces recherches, il tirera lui aussi une note AMIRA, ou plutôt une série de notes AMIRA (n° 1, 14, et 15), consacrées à la théorie de la transition, et qui alimenteront durablement la discussion. Il écrira également un texte de méthode : La monographie villageoise comme démarche totalisante, publié dans la revue *Tiers-Monde* t. XIV, n° 55, 1973.

Toujours à Madagascar, et ressortissant également à l'anthropologie économique, on trouve des travaux de G. ROY sur le suivi de certaines interventions de développement :

- *La société malgache d'aménagement de la SAKAY (SOMASAK)*, 1965.
- *Réflexions et documents sur le problème de la création des structures d'accueil dans l'Ouest de Madagascar*, 1966.

Cet ensemble très diversifié de recherches est assez bien résumé par l'ouvrage collectif réalisé en 1977 : *Essai sur la Reproduction des Formations sociales dominées* (Paris, ORSTOM, Trav. & Doc., n° 64). L'ouvrage porte sur quatre pays d'Afrique, Madagascar, et la Polynésie. Il comprend six textes d'économistes et quatre de sociologues. Il porte sur l'évolution des sociétés rurales confrontées à l'intervention du capitalisme, autrement dit sur l'articulation entre mode de production capitaliste et mode de production domestique. Tout aussi typiquement, l'accent est mis sur la nécessité d'analyser les évolutions contradictoires des sociétés locales jusqu'ici considérées comme uniformément traditionnelles.

L'ouvrage de 1977 marque une sorte d'apogée de l'Anthropologie Economique, au moins à l'ORSTOM. Cette discipline répondait non seulement à un certain type de questionnement théorique, mais aussi à des nécessités concrètes. On a vu que la réorganisation intervenue au début des années 60, revenant sur une pluridisciplinarité pratique assez accentuée, avait institué un clivage fort entre disciplines, notamment entre sociologie et économie. D'où

un certain malaise chez des chercheurs ruralistes très sensibles à la nécessité d'une approche socio-économique pluridisciplinaire, non prévue par l'institution. L'anthropologie économique venait à point nommé pour fournir à ces chercheurs le statut et la couverture scientifiques dont ils avaient besoin. Une ambiguïté toutefois : l'anthropologie économique française des années 60 était fortement teintée de marxisme, et versait parfois dans un dogmatisme intransigeant. Cela pouvait gêner des esprits indépendants, auxquels la pratique assidue du terrain faisait sentir le prix d'un certain empirisme, pourtant contesté voire méprisé par certains théoriciens.

III. Troisième période : après 1977

Après ce point culminant, c'est un régime de croisière qui s'instaure.

On a parlé un peu vite de déclin. Au Sénégal, on n'observe certainement pas un déclin de l'anthropologie économique. Le champ des recherches s'est déplacé du Bassin Arachidier vers la Vallée, mais plusieurs économistes, étudiant à la fois les systèmes de production et les migrations dans cette région, réalisent des travaux qui sont à part entière des travaux d'anthropologie économique :

- D. DELAUNAY : *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la Moyenne Vallée du Fleuve*, Sénégal, ORSTOM, Trav. et Doc. n° 174, 1984
- J.Y. WEIGEL : *Migration et production domestique des Soninke du Sénégal*, ORSTOM, Trav. et Doc. n° 146 (Thèse soutenue à Paris I en 1979)
- J.P. MINVIELLE : *Paysans migrants du Fouta Toro* (à paraître ; thèse soutenue en 1979 à l'Univ. de Montpellier I).

Tous ces travaux sont écrits à partir d'enquêtes exécutées, en gros, de 1975 à 1980.

En Haute-Volta, M. LANGLOIS, travaillant avec un agronome (P. MILLEVILLE) dans la région de la mare d'Oursi, réalise deux études :

- *Etude de deux marchés en zone sahélienne voltaïque*, 1980
- *Les sociétés agro-pastorales de la région de la Mare d'Oursi*, 1983.

J.M. GASTELLU a travaillé, en collaboration avec Affou YAPI, sur les grands planteurs du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Ses recherches ont abouti pour le moment à trois volumes multigraphiés, intitulés *Une économie du trésor. Les grands planteurs du Moronou*. Un quatrième volume est à paraître en 1985. Le même chercheur, en 1975, avait contribué à éclairer les rapports entre économie et anthropologie dans un article consacré à un universitaire peu connu, contemporain de Marcel MAUSS. (Un économiste fourvoyé en anthropologie : Olivier LEROY, in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1975, juill. déc.). Affou YAPI, pour sa part, a soutenu à l'Université Paris X une thèse sur *L'accumulation du capital dans les exploitations villageoises du pays Akyé* (1979).

Toujours en Côte d'Ivoire, mais en pays senoufo, X. LE ROY publie en 1983 *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière senoufo (le cas de Karakpo)*, Paris, ORSTOM, Trav. et Doc. n° 156.

Cessant d'être purement ruralistes, les recherches d'anthropologie économique s'étendent à la ville, avec les travaux de Cl. de MIRAS : Secteur de subsistance et salariat dans les ménages. Origine des revenus domestiques dans un quartier spontané d'Abidjan, *Cahiers de l'ORSTOM*, Sér. Sc. Hum., vol. XIX, n° 4, 1983. En Tunisie, J. CHARMES procède lui aussi à des enquêtes en milieu urbain, préparant et permettant des enquêtes statistiques macro-économiques sur le secteur non structuré.

A partir de 1975, plusieurs chercheurs ayant travaillé à Madagascar se trouvent désormais en Equateur. E. FAUROUX, par exemple, publiera en 1983 un article intitulé : Transformations récentes des grandes exploitations agricoles dans la Sierra et la Costa de l'Equateur, *Cahiers ORSTOM*, Sér. Sc. Hum., vol. XIX n° 1.

*

* *

Au terme de ce bref inventaire, il me semble qu'on peut se poser au moins trois questions :

- 1) Jusqu'à une époque très récente, les recherches d'anthropologie économique ont intéressé avant tout les ruralistes.

Pourquoi ?

Peut-être parce que l'ORSTOM travaillait de toute façon très peu en ville. Mais peut-être aussi parce que la problématique de l'anthropologie économique, ainsi que son style de travail sur le terrain, convenaient bien à l'étude des sociétés rurales. Il y a sans doute lieu de réfléchir à ce que cela veut dire.

- 2) Nous avons vu que beaucoup d'économistes de la section se sont sentis concernés par l'anthropologie économique, pour toutes sortes de raisons. On pourrait se demander pourquoi cela n'a pas été le cas de tous. Des chercheurs comme CHEVASSU, BONNEFOND, ANCEY (1ère manière), même travaillant en milieu rural, n'ont pas éprouvé le besoin de se réclamer de l'anthropologie économique. En ce qui me concerne, et même lorsque j'ai étudié la confrérie musulmane mouride au Sénégal, je ne me suis jamais senti anthropologue. Je m'expliquerai d'ailleurs sur ce point dans ma communication. Quoi qu'il en soit, l'anthropologie économique n'a pas paru nécessaire à tout le monde, il sera intéressant de savoir pourquoi.
- 3) Des chercheurs intéressés par l'anthropologie économique, et l'ayant pratiquée à part entière, ont changé de terrain, passant de Madagascar ou du Sénégal à l'Equateur. On aimerait savoir si ce changement les a amenés à revoir et à modifier leur problématique, leurs concepts, leurs vues théoriques, leur style de travail.

Communication
Du nombre et de la richesse des hommes
par D. DELAUNAY

La démographie, science statistique aux méthodes empiriques, s'est maintenue hors de l'influence théorique de l'Anthropologie Economique. Sans doute, notre méconnaissance statistique de la structure et de la dynamique des populations du Tiers-Monde rendait urgente la mesure des phénomènes démographiques, avec une préoccupation secondaire pour leur environnement économique, social, et culturel. Mais le passage de la mesure à la compréhension bute sur les limites de l'empirisme. Cette note évoquera deux études démo-économiques s'inspirant des méthodes de l'Anthropologie Economique.

L'Anthropologie Economique : la part de l'utile et de l'agréable

S'interroger aujourd'hui sur l'apport de l'Anthropologie Economique, c'est aussi reconnaître sa disgrâce. On est alors conduit à opérer un rapprochement avec un courant d'opinion qui a joui conjointement de la même fortune : le tiers-mondisme. Après les indépendances, celui-ci succède à l'anti-colonialisme chez les générations qui assistent à la fin de l'empire. Beaucoup d'entre nous partirent en Afrique avec le sentiment coupable d'une dette difficile à éponger. Dans ce contexte, une certaine anthropologie marxiste était parée d'un charme moral : instrument scientifique de la dénonciation de l'Occident colonial, elle confortait notre culpabilité en même temps que la raison et l'espoir. Car le projet de l'Anthropologie Economique française ne fut-il pas d'appliquer les principes de la théorie marxiste aux nations pauvres, nations prolétaires dont les luttes de libération devaient être le ferment d'une révolution qui promettait enfin d'être mondiale ? Mais l'histoire récente est

venue démentir la pureté révolutionnaire que nous prêtions aux anciens opprimés de la colonisation, de sorte qu'aujourd'hui l'Anthropologie Economique souffre peut-être plus de la fin de cet espoir que d'une critique de son corpus théorique. A trop vouloir démontrer la responsabilité des nations capitalistes dans la misère des économies du Tiers-Monde, nous étions conduits à négliger, et bien souvent à nier, leur propre autonomie, leur dynamique ou leurs contradictions internes. Une ignorance que condamnent les profonds déséquilibres démo-économiques qui rongent l'Afrique sahélienne depuis plus d'une décennie.

Mais cette leçon de l'histoire ne justifie pas l'inhumation hâtive de ce remarquable effort conceptuel orienté vers la connaissance théorique et concrète des sociétés non capitalistes. Doit-on rappeler que l'Anthropologie Economique succédait à une théorie du sous-développement qui cachait mal son propos : présenter au Tiers-Monde un mode d'emploi vulgarisé de nos modèles de croissance ? La propre problématique de l'échange inégal oblitérait le fonctionnement interne des économies dont elle dénonçait l'exploitation. L'Anthropologie Economique prétendait mettre fin à ce désarroi théorique en concevant un ensemble d'hypothèses structurées sur ces sociétés que l'économie politique délaissait. Cette conception a priori de l'objet social aidait à dégager un questionnement et une méthodologie mieux appropriés à la réalité rencontrée (1). Cet apport promettait d'être utile aux disciplines imprégnées des méthodes empiriques érigées en théorie, telle la démographie.

La démographie, une science sociale ?

A l'origine, dénombrer les hommes relève de la statistique et la préoccupation première du démographe restera la collecte d'une information fiable pour cerner le phénomène épuré des événements perturbateurs. Dans la tradition positiviste, il cherche à mesurer les causes du phénomène en même temps que sa manifestation. Ainsi, pour interpréter les principales mesures démographiques, des variables de caractère socio-économique sont évaluées lors des enquêtes et recensements. L'explication demeure alors un sous-produit de la mesure puisque la démarche écarte a priori des hypothèses sur le sens et la nature des relations qu'il revient au traitement statistique de mettre en valeur.

Faut-il rappeler les limites de la méthode empirique, particulièrement pour les économies archaïques ou faiblement monétarisées ?

- La plupart des variables résistent à la mesure et les informateurs eux-mêmes savent adapter leurs réponses à ce qu'ils attendent des états que nous représentons. On est alors tenté de multiplier autoritairement, et en vain, la mesure des actes finalement intimes de l'activité économique des individus.
- Les enquêtes statistiques sont limitées dans le temps et localisées dans l'espace, leur champ réduit d'observation ne peut rendre compte de la complexe étendue des phénomènes étudiés.
- La loi des grands nombres oblige à considérer des sous-populations importantes, gommant la possible hétérogénéité de l'ensemble, les disparités plus fines.
- Choisir des variables exogènes indépendantes du phénomène étudié revient à isoler des unités statistiques : la concession, l'individu, ou la région... C'est l'objet social qui est ainsi fractionné sans espoir de restructuration.

Les progrès méthodologiques de l'analyse démographique résolvent désormais quelques-unes des difficultés. Même imparfaites, les données deviennent interprétables ; les modèles de population éliminent la contrainte du nombre pour l'étude de populations réduites, une pratique courante de la démographie historique et de l'anthropologie. L'investigation se tourne vers ce qu'il conviendrait d'appeler la micro-démographie de la famille en ayant recours à des méthodes plus fines d'analyse empirique, telle l'analyse factorielle des correspondances (2).

Néanmoins, l'étude des relations démo-économiques se heurte toujours à la difficile intégration des diverses unités statistiques et des variables dites explicatives qui ne sont jamais indépendantes. Ainsi, la migration peut être analysée du point de vue de l'individu, du groupe familial, du village, mais aussi au sein de la région, du système agraire ou du marché mondial du travail. Autant d'unités d'observation qui, isolées, perdent leur pertinence puisque les relations décelées sur la base de quelques variables quantitatives ne sont souvent, dans l'ordre des causalités, que les manifestations secondaires

de situations socio-économiques infiniment plus complexes. Par ailleurs, les équilibres ressources/population se forment au long des périodes historiques. Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal par exemple, il existe une continuité, que l'enquête empirique ne peut retrouver, entre l'esclavage atlantique et les migrations paysannes vers le marché du travail.

Deux exemples (3), les migrations dans la région du fleuve Sénégal et les déséquilibres ressources/population dans un état du Nordeste brésilien (le Ceara), évoqueront une approche anthropologique des questions démo-économiques. Notre projet n'était pas de confronter une réalité particulière à telle théorie d'un mode de production, mais d'organiser une enquête quantitative sur la base des hypothèses de l'Anthropologie Economique. Celles-ci offraient de surcroît une trame de lecture d'un passé que nous voulions dans les deux cas interroger.

La perspective historique

La nécessité de sortir l'étude quantitative de son confinement monographique emporta notre conviction que le premier regard sur une formation socio-économique devait être historique, que l'interrogation du passé pouvait dissiper la myopie de l'observateur du présent ignorant la genèse et l'évolution des phénomènes étudiés.

Or, la théorie anthropologique justifiait de considérer les lois de population, et leurs rapports avec la production agricole, comme un aspect de la reproduction économique et sociale des communautés domestiques. Par ailleurs, les déplacements de populations sont les indicateurs privilégiés de la santé des économies paysannes. Les hommes n'ayant pas alors de prise sur la mort et très peu sur les moyens de production, la migration était le mécanisme le plus efficace du réajustement des populations à leur ressources. De même que quand la colonisation se heurtait à la rareté de la main-d'oeuvre, elle mettait tout en oeuvre pour infléchir à son profit la redistribution des producteurs. La prospérité de la Moyenne Vallée se lit dans les migrations alternées qui la traversent depuis l'époque de la traite atlantique, de

même au Cearo où se succèdent les vagues de colonisation et d'exodes meurtriers. La remarquable fécondité des économies domestiques leur attira la charge de la reproduction et de l'entretien des travailleurs mobilisés par d'autres systèmes de production. Selon des modalités diverses, ce recrutement pouvait provoquer une sensible détérioration des capacités productives et infléchir la croissance démographique, la distribution spatiale de la population. D'où notre projet d'interroger les archives et chroniques sur cet aspect stratégique des équilibres démo-économiques : les mobilisations et le recrutement de la main-d'oeuvre domestique.

La variété des situations rencontrées dans le passé des deux régions étudiées précisa les conditions sociales, voire politiques des mouvements de population. Ainsi, les déprédations guerrières des aristocraties du *Waaloo**, nécessité de la traite atlantique, dépeuplèrent la région par le démantèlement des communautés domestiques. Au contraire, dans le Ceara colonial, la collaboration des ordres religieux au recrutement des Indiens, s'appuya sur la réorganisation, au sein des missions, de la production horticole indigène. L'histoire met parfaitement en évidence cette relation, où pèsent très lourd les intérêts coloniaux, entre l'intégrité des économies domestiques et les phénomènes démographiques.

Prenons l'exemple du Nordeste brésilien. Le troc entre les Indiens cearences* et les corsaires européens, vers le début du XVIIe siècle, fut socialement et démographiquement neutre dans la mesure où il détournait, sans les modifier, les circuits familiaux de la production et de l'échange ; avantageusement, il compensait le surtravail exigé du producteur par l'introduction d'outils en fer plus productifs que les haches de pierre. Dès 1680, la colonisation des pâturages naturels du *sertao** par des vachers du Pernambuco et de la Bahia provoquera une réduction drastique des populations de collecteurs. Traditionnellement, l'économie domestique en majorité féminine était associée aux activités cynégétiques et de cueillette, celles qui justement sont brutalement empêchées par le développement de l'élevage extensif. Une telle amputation violente des systèmes indigènes de production condamne les tribus du *sertao*, incapables d'exploiter un territoire rétréci au moyen de techniques extensives de la chasse et de cueillette. La reconstitution d'une agriculture familiale et le regain démographique seront l'oeuvre imparfaite et intéressée des ordres missionnaires qui se dédient à la sédentarisation des survivants. Du petit bétail est introduit dans les missions pour remplacer le produit de la chasse désormais

*Waaloo : état précolonial situé à l'ouest de la Vallée

*Cearences : Originaires du Ceara

*Sertao : végétation semi-aride de l'intérieur du Nordeste.

interdite, des parcelles de terre sont soustraites à la convoitise des éleveurs pour être distribuées, avec des outils aratoires, aux néophytes des réductions. Le missionnaire cherche à réorganiser l'ensemble hétérogène des hordes de collecteurs rescapées de la conquête selon les principes communautaires du Christianisme (monogamie, paternalisme, travaux collectifs...). La colonie se repeuple et les missions deviennent autant de réserves de main-d'oeuvre pour les *fazendeiros**, l'armée, le gouvernement, et les églises. Soulignons que les révoltes paysannes seront par la suite catalysées autour de la figure charismatique du *beato** héritée des pères de l'Eglise. Ce phénomène, ainsi que l'action sociale d'une moderne église brésilienne en faveur du paysanat, viennent répéter et actualiser l'ancien sauvetage de l'économie domestique par les missionnaires. Enfin, l'ouverture sur le marché mondial, stimulée par la guerre de Sécession et la crise de l'élevage, exacerbe la concurrence entre l'homme et le bétail qui entrave la croissance démographique. Le gouvernement organise l'exode des paysans en faveur des états du Para (cueillette de l'hévéa), de Sao Paulo (café), et vers les nouveaux fronts pionniers. Une mobilisation accrue des agriculteurs par les *fazendeiros*, l'isolement socio-économique croissant des unités de production familiales, la réduction des surfaces consacrées à la subsistance sont autant de phénomènes qui contribuent à affaiblir la résistance de l'économie domestique aux sécheresses qui affligent périodiquement le Nordeste semi-aride. L'urbanisation qui s'en suivra, en rendant la reproduction physique des individus dépendante du marché, verra la chute de la légendaire fécondité des femmes *caboclas**.

Cet exemple, et plus encore celui de la Moyenne Vallée, rendent compte de la structuration périodique des formations socio-économiques par les politiques de recrutement de la main-d'oeuvre. En effet, ces flux de producteurs drainés hors des communautés domestiques constituaient l'essentiel de l'articulation entre le système colonial et ces dernières. Il existe par exemple une évidente relation entre le recrutement violent et prédateur des paysans vers les colonies du Nouveau Monde et le pouvoir politique des aristocraties guerrières. Plus tard, quand Faidherbe installe les maisons de commerce sur le fleuve, l'appareil colonial s'organise pour faciliter la mobilisation marchande de la force de travail en faveur des cultures d'expor-

* *fazendeiros* : éleveurs propriétaires des domaines fonciers pris aux Indiens.

* *Beato* : dévot fanatique

* *Caboclo* : métis culturel et racial de l'Indien et du Colon.

tation. Les communautés paysannes autrefois dévastées importent des captifs du haut-fleuve pour les assigner à la cueillette de la gomme et à la culture du mil destinés à l'Europe. Ainsi paradoxalement, reconstituent-elles leurs forces productives.

L'approche anthropologique d'une enquête démographique

La nécessaire estimation de l'exode rural dans la Moyenne Vallée, dépendait du choix de la ou des unités statistiques et soulevait le problème de leur intégration. Statistiquement, la migration est un événement individuel mais nous avons constaté que l'enquête de la MISOES de 1962 (4), parce que conçue autour de l'exploitation agricole, délaissait l'essentiel des migrations définitives. Or les conclusions du détour historique suggéraient de tester l'importance contemporaine des migrations matrimoniales qui, au contraire des migrations temporaires, déplaçaient le coût de la reproduction humaine des communautés domestiques vers le marché. De son côté, l'Anthropologie Economique révélait la nature des solidarités et hiérarchies lignagères gouvernant la répartition des ressources humaines et foncières. Dès lors, un diagnostic sur les migrations, et leur éventuelle origine économique, devait judicieusement être porté dans le cadre du lignage. Ces unités étaient toutes pertinentes mais ne pouvaient être isolées du cadre régional dont l'histoire avait montré l'importance. Bref, devaient coïncider les unités statistiques de l'enquête par sondage (individus, carrés) et les unités d'observation de la méthode monographique (lignages, terroirs, et régions).

L'unité retenue, le segment de lignage, autorisait un tirage aléatoire par région. Mais surtout la méthode qui lui était associée visait le décompte des anciennes absences par le canal des relations de parenté, et révéla une forte émigration matrimoniale vers les villes. Afin de rendre compte des stratégies agricoles du lignage dans le cadre migratoire, notre enquête confrontait les généalogies de quelques familles exploitant une cuvette de décrue représentative au parcellaire foncier de cette dernière. Le relevé des budgets familiaux venait compléter celui des migrations pour cet ensemble d'exploitations familiales. Nous suivîmes la constitution des solidarités et des échanges entre les branches rurales et urbaines des familles élargies,

ainsi que l'actualisation de ces liens lors des fêtes religieuses, des voyages... Ce fut bien sûr cette lecture anthropologique de l'exode rural qui valorisa l'enquête descriptive et non pas le traitement statistique de quelques variables médiocrement estimées. Elle nous renseignait sur l'organisation des réseaux migratoires sur la gestion de la migration par les aînés. Elle conduisit finalement à une réinterprétation des stratégies vivrières du paysan à la lumière de ses rapports avec le marché du travail.

Signalons une dernière difficulté qui tient au caractère monographique d'une méthode anthropologique avant tout soucieuse de découvrir les mécanismes cachés de la reproduction des sociétés non capitalistes, et de ce fait négligeant l'espace. Ce problème de la représentativité fut au centre des études intégrées de l'ORSTOM dans la Moyenne Vallée (5). La solution retenue consista en une association des études anthropologiques ponctuelles à la cartographie exhaustive de quelques variables significatives des systèmes de production en présence. La connaissance de l'utilisation du sol et de la distribution spatiale des populations, établie par A.LERICOLLAIS, guidait et validait la localisation de nos enquêtes monographiques.

En guise de conclusion, déplorons de n'avoir pas trouvé dans le concept malformé de formation socio-économique une théorisation satisfaisante des articulations synchroniques entre modes de production. Comment qualifier par exemple la déprédation violente des communautés domestiques par les esclaves guerriers (*ceddo*) des royaumes sahéliens, ou encore les surplus que les maisons de commerce retirent d'une production familiale qu'elles ne contrôlent pas? L'analyse de tels rapports est souvent conduite, selon une démarche en porte-à-faux, à l'aide d'éléments appartenant par définition au concept de mode de production. Serait-ce reconnaître que les flux de produits, signes, producteurs qui transitent d'un système à l'autre peuvent être analysés sur la seule base du mode de production dominant? Appartenant à la sphère des échanges, ces flux ne sont pas la manifestation d'un rapport social de production même s'ils modifient les capacités reproductives des communautés domestiques dominées comme nous avons pu le montrer avec les mobilisations de main-d'oeuvre. Face à ces incertitudes, notre description des articulations observées, et notamment des migrations, s'inspira de la théorie du système général (6). Mais la seule représentation systémique des flux, des opérations et des agents qui structurent les formations économiques ne saurait se

substituer à une théorie lacunaire.

Quito, novembre 1984

Notes

- (1) Voir les Publications d'AMIRA, INSEE, Paris
- (2) Se référer pour exemple au *Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum.*, vol XIX, n° 3, 1983
- (3) DELAUNAY (D.), 1984^a *De la captivité à l'exil*, Coll. Travaux et Documents, n° 174, Paris
DELAUNAY (D.), 1984^b, Indien, Caboclo et paysan. Formation du paysan dans un état nordestin du Brésil, le Ceara. *Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum.* vol. XX, n° 1, pp 43-67
- (4) BOUTILLIER (J.L.) et al. 1962, *La moyenne Vallée du Sénégal*, PUF, Paris.
- (5) Cette question est traitée en détail par Ph. COUTY & A. LERICOLLAIS : *Vers une méthode pratique d'analyse régionale*, Note de travail AMIRA, n° 36, INSEE, Paris, 1982.
- (6) DELAUNAY (D.), 1984^a, op. cit. pp. 95 sq.

Compte-Rendu des débats par
P. PHELINAS

Ph. COUTY prend la parole, en début de séance, pour rappeler que le but de cette réunion n'est pas de remplacer les Journées d'Etude sur l'Anthropologie Economique initialement prévues, et qui ont été annulées. Il se trouve simplement qu'un certain nombre d'économistes intéressés par ce thème ont souhaité se rencontrer pour en discuter. Ph. COUTY présente ensuite rapidement le contenu des réunions, qui s'étaleront sur deux jours.

Cette première matinée est consacrée à une tentative d'inventaire des travaux d'anthropologie économique réalisés par les économistes de l'ORSTOM. Le débat s'oriente sur le déclin apparent de ces recherches, souligné par Ph. COUTY dans son rapport introductif.

Cl. ROBINEAU constate effectivement une certaine désaffection à l'égard de l'anthropologie économique. Selon lui, elle n'est peut-être que le signe d'une mobilité des économistes par rapport à leur sujet de recherche.

G. PONTIE soulève le problème des demandes actuelles pour ce genre d'étude : existent-elles encore ?

G. DUPRE fait remarquer que l'anthropologie économique a correspondu au départ à une nécessité du moment, les économistes envoyés sur le terrain cherchant à maîtriser leur domaine d'étude en étendant le champ de leurs investigations.

J.Y. WEIGEL note un changement d'échelle dans l'analyse des sociétés. Alors que les études d'anthropologie économique se sont présentées le plus souvent sous forme de monographies, un déplacement vers des études plus macro-économiques apparaît. Il cite par exemple les travaux sur le Sénégal, qui ont tenté de lier les aspects micro-économiques et macro-économiques. Il souligne également les problèmes que soulève ce genre d'approche, notamment

celui des rapports entre démarches quantitative et qualitative.

J.M. GASTELLU fait remarquer la divergence d'approches entre le pôle de recherche malgache, d'inspiration marxiste, et le pôle sénégalais, moins homogène. A ce propos, G. ROY rappelle l'influence déterminante de G. ALTHABE à Madagascar, et de son approche, qu'il qualifie de sartrienne.

Le débat revient ensuite sur le commencement de l'anthropologie économique à l'ORSTOM. G. ROY note qu'au moment des indépendances, les économistes ont cherché à comprendre ce qui se passait, et se sont interrogés sur l'évolution des sociétés locales face à un contexte colonial qui se perpétuait, notamment à travers les projets de développement.

J.M. GASTELLU rappelle que les économistes envoyés sur le terrain ont souhaité saisir la totalité des faits, et pas seulement les phénomènes économiques.

D. DELAUNAY signale un engouement récent, en Amérique Latine, pour l'Anthropologie économique. MEILLASSOUX, en particulier, est lu et traduit dans cette partie du monde. Il n'existe cependant qu'une faible demande pour ce genre d'études. La démarche adoptée en Afrique pour les études micro-économiques sur les groupes domestiques est peu pratiquée en Amérique Latine.

E. FAUROUX remarque que le problème d'échelle a son importance : les travaux menés en Amérique Latine se placent surtout au niveau national. Pourtant, il existe un intérêt croissant pour les monographies.

La discussion va tourner ensuite autour de la question de l'instance déterminante. Pour G. ROY, ce sont les rapports sociaux qui se soumettent les rapports économiques, ces derniers restant par contre l'instance déterminante sur la très longue période. Pour G. PONTIE, l'instance dominante chez les *Guiziga* du Nord-Cameroun, au moment où il menait ses études, c'était le politique. Mais qu'est-ce qui est déterminant ou non déterminant sur le long terme ? Sur ce point J.M. GASTELLU note que les économistes qui ont travaillé dans le bassin arachidier au Sénégal ne se sont pas posé le problème des instances dominantes et déterminantes. E. FAUROUX rappelle

la nécessité de se situer dans le temps long pour établir des conclusions valables.

La matinée se poursuit avec la présentation de la communication de D. DELAUNAY : *Du nombre et de la richesse des hommes*. A la suite de cet exposé, un nouveau débat s'engage sur le thème de l'utilisation de l'histoire en anthropologie économique.

Monique CHASTANET attire l'attention sur un certain nombre de points qui lui paraissent essentiels. Elle reproche en particulier aux approches historiques des économistes de construire par sélection une histoire trop linéaire, gommant ainsi les fluctuations et les périodes de régression. Le recours à l'histoire se fait de manière trop idéologique, c'est-à-dire que le passé sert à appuyer l'explication présupposée des phénomènes. Pour les besoins de la cause, les études demeurent très ponctuelles, alors que l'utilisation de séries de longue durée devrait s'imposer. La corrélation ou la divergence des informations selon que la source est orale ou écrite n'est généralement pas vérifiée. L'exigence minimale de l'historien est de balayer systématiquement toutes les sources disponibles.

G. DUPRE insiste sur la facilité de recourir à l'histoire pour éviter la complexité du présent. Selon lui, l'analyse du passé paraît plus facile que celle du présent ; le passé constitue un domaine manipulable et lacunaire.

La question de l'instance déterminante va revenir encore au centre du débat. Pour A. LERICOLLAIS, si le fait écologique n'est pas en général déterminant quant à l'évolution des sociétés, il peut le devenir à certains moments en entraînant par exemple une transformation irréversible des systèmes de production agricole. C'est le cas des sécheresses successives au Sahel. L'écologie, selon A. LERICOLLAIS, a trop été évacuée des études d'anthropologie économique. Dans le travail de MEILLASSOUX sur les *Gouro* de Côte d'Ivoire, par exemple, la référence à l'espace tend à se réduire à une simple mise en place géographique.

Ph. COUTY rappelle que l'anthropologie économique avait pour projet d'élucider les modes de fonctionnement et de transformation des sociétés locales. En cela, elle différait d'autres courants de pensée caractéristiques

de l'économie du développement (Samir AMIN), plus tournés vers l'étude des problèmes nationaux et internationaux. En anthropologie et en économie marxistes, il convient de bien distinguer deux domaines qui devraient être complémentaires mais qui sont souvent demeurés très séparés : celui des recherches menées à l'échelle mondiale et celui des travaux de terrain à échelle micro-économique.

G. DUPRE fait remarquer que le seul statut accordé aux sociétés locales a été le statut de dépendance.

Pour J.M. GASTELLU, le point fort de la troisième période distinguée par Ph. COUTY dans l'évolution de l'anthropologie économique à l'ORSTOM est l'étude des migrations, en liaison avec celle des systèmes de production.

Le débat s'achève avec une interrogation posée par Cl. ROBINEAU : le déclin actuel de l'anthropologie économique ne serait-il pas dû à un phénomène de générations, lié lui-même en grande partie à des formations universitaires différentes ?

DEUXIEME SEANCE
CONDITIONS DE PRODUCTION DE
L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE A L'ORSTOM

Rapport introductif :
Le droit à l'économie poétique
Par J.-M. GASTELLU

"Kula, si ! Money, no !"
(slogan inconnu)

La tentation de l'"anthropologie économique" a été grande pour des économistes qui effectuaient des recherches de terrain entre 1960 et 1970. Cette nouvelle discipline introduisait une dimension humaine dans des schémas et des modèles qui nous en apparaissaient dépourvus, à tort ou à raison. C'était le souffle de la vie, de la "poésie", par rapport à des raisonnements abstraits... Ces impressions personnelles doivent cependant être dépassées pour essayer de comprendre les conditions objectives de production de cette discipline.

La question centrale qui se pose à nous est la suivante : quelles sont les possibilités et les contraintes qui ont amené des économistes de l'ORSTOM à se tourner vers l'"anthropologie économique" ?

Mon rôle sera de donner un début de réponse, fondé sur mes souvenirs , avant de fournir quelques détails sur mes conceptions. Cette réponse pourrait servir de point de départ à une discussion qui aurait pour objet d'avancer des explications plus générales. En un mot , il s'agit de se livrer, en commun, à "l'anthropologie économique de l'anthropologie économique".

La question de départ suscite d'autres questions : il faut distinguer des périodes et des échelles d'analyse.

Pour les périodes, je retiens le découpage qui a été proposé par

Ph. COUTY. Pour chaque période, il convient peut-être de dégager et des pôles géographiques (Afrique de l'Ouest, Madagascar, Polynésie, ...) et des thèmes dominants (enquêtes de budgets et de consommation ; "dynamismes économiques" ; migrations ; etc...).

Pour les échelles d'analyse, j'utiliserai un canevas commode d'exposition en dissociant les échelles internationales, nationales, et locales.

Pour l'échelle internationale, la question centrale devient la suivante : quelles ont été les idées dominantes qui ont incité des économistes à se tourner vers l'anthropologie économique ?

Entre 1960 et 1970, l'"économie du développement" s'est affirmée comme discipline autonome. Elle a aussitôt été mise en question.

Cette décennie était une période de prospérité, ce qui s'est traduit par un optimisme théorique, pour lequel les problèmes de développement paraissaient aisés à résoudre. Je ne fournirai que deux exemples, qui me viennent immédiatement en mémoire. Je me souviens de l'importance qui avait été accordée, à l'époque, à la traduction en français du livre de ROSTOW, qui présentait le développement d'un pays comme le "décollage" (*Take-off*) d'un avion, décomposé en cinq étapes. De même, le concept d'"épargne - travail" de NURKSE apparaissait comme un remède miraculeux pour des pays alors "sous-développés", démunis de capital.

Ce concept avait, entre autres, inspiré les deux premiers plans de développement du Maroc.

Dans le même temps, l'"économie du développement" était prise à partie, remise en cause. Quelques titres me sont restés en mémoire. *L'Afrique Noire est mal partie* de R. DUMONT posait la question du développement sous un angle un peu trop journalistique et pointilliste, à mon goût ; je me rappelle encore l'exemple des chasse-neige soviétiques abandonnés sur les quais de Conakry... Cependant, cet ouvrage a eu le mérite de provoquer une prise de conscience en France. Dans *L'Afrique Noire peut-elle partir ?* et en réponse au livre précédent, A. MEISTER posait le problème de manière plus rigoureuse : il recherchait les causes du sous-développement des pays d'Afrique Noire dans leur organisation sociale. Cette façon de poser le problème, dépassée de nos jours, était un progrès par rapport aux schémas

purement économiques, puisqu'elle cherchait à prendre en compte une dimension "anthropologique". Il faudrait aussi souligner l'importance d'autres auteurs, comme G. BALANDIER analysant la "situation coloniale", E. HAGEN recherchant le rôle des "innovateurs", etc... Ce n'est pas mon but, ici, de recomposer tout le contexte intellectuel de l'époque.

A l'échelle nationale, entre 1960 et 1970, une conjonction s'est produite entre deux phénomènes, à mon avis : le renforcement des Sciences Sociales à l'ORSTOM et la percée théorique de l'anthropologie économique en France. De 1958 à 1969, le Général DE GAULLE était au pouvoir et défendait une politique "d'indépendance nationale". Cette politique, facilitée par une bonne croissance économique, s'est traduite, entre autres, par de forts recrutements dans la recherche scientifique, en particulier dans le domaine des Sciences Sociales à l'ORSTOM. En face, le Parti Communiste Français était relativement puissant. De son sein a surgi un important débat théorique sur l'"évolution des sociétés", provoqué par les indépendances des pays d'Afrique Noire. Il y eut les discussions et les dossiers du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes (C.E.R.M.) sur le "mode de production asiatique". A ceux qui proposaient d'appliquer ce concept aux sociétés africaines, d'autres, comme C. COQUERY-VIDROVITCH, répondaient en élaborant un concept de "mode de production africain". Il y eut *Lire le Capital* d'ALTHUSSER et BALIBAR, qui posait toute la problématique des modes de production, de leur articulation, des instances dominantes ou déterminantes. Il y eut, enfin, la parution des ouvrages des trois fondateurs de l'anthropologie en France : Cl. MEILLASSOUX, M. GODELIER, et E. TERRAY. Toute une génération de chercheurs reste encore marquée par cette élaboration théorique. A l'ORSTOM même, il faut souligner le rôle joué par A. NICOLAI à la tête de la section d'Economie. Universitaire, économiste de formation, il a fait admettre que l'"anthropologie économique" pouvait être considérée comme une branche de la Science Economique, ce qui n'était pas commun à l'époque ; il incitait de jeunes chercheurs à explorer ce nouveau domaine.

A l'échelle locale, se sont confrontées une contrainte et une semi-possibilité. La contrainte, c'était le statut d'un organisme colonial pour l'ORSTOM, qui obligeait à de longs séjours à l'étranger. Ces séjours n'ont pas toujours été bien supportés, avec, parfois, un sentiment d'"exil", loin de Paris, la "capitale des capitales". Ils étaient pourtant notre meilleur atout, nous

amenant à une connaissance fine, intime, irremplaçable des pays dans lesquels nous vivions. Dans les centres de l'ORSTOM, quelques chercheurs jouaient d'ailleurs le rôle d'"initiateurs", de "diffuseurs" d'une nouvelle approche en anthropologie : c'était le cas de G. ALTHABE à Madagascar, de J. COPANS à Dakar, ...

Une semi-possibilité nous était offerte. Nous disposions de moyens de travail : une voiture, partagée à temps partiel, un ou deux interprètes-enquêteurs. Ces moyens de travail nous donnaient la possibilité d'aller sur le terrain au lieu de nous cantonner à des compilations de chiffres recueillis par d'autres. Mais ils étaient insuffisants pour nous permettre d'entreprendre ce à quoi notre formation nous prédisposait : des études macro-économiques à une échelle nationale ou régionale, et pour lesquelles un financement complémentaire était nécessaire. Dans ces conditions, pour certains d'entre nous, l'"anthropologie économique" s'est présentée comme une planche de salut, comme le moyen d'enrichir une recherche qui, à cause des limites financières, n'avait aucune représentativité statistique. Le choix des travaux à conduire était réduit, et la meilleure solution était la monographie de situations locales, à l'imitation de ce qu'entreprenaient géographes et sociologues avec qui les discussions étaient nombreuses, dont nous partagions le mode de vie au cours des séjours à l'étranger.

A mon sens, la conjonction de contraintes et de possibilités aux échelles internationale, nationale et locale, explique pourquoi des économistes de l'ORSTOM ont, à une époque donnée, délibérément opté pour l'anthropologie économique. Cette esquisse présente des lacunes : certains économistes, qui avaient de faibles moyens de travail, n'ont pas pour autant choisi l'anthropologie économique ; d'autres, bénéficiant d'un financement complémentaire, ont inséré leur démarche dans ce courant. Une discussion devrait permettre de dépasser cette esquisse en la nuancant selon les périodes, les zones géographiques, les problèmes théoriques, les positions individuelles.

Mais ce que j'entends par "anthropologie économique" revêt une connotation particulière : je dois m'en expliquer. L'anthropologie économique a signifié pour moi davantage une démarche, une "méthode", qu'une théorie de référence, car je n'ai jamais eu de formation universitaire en anthropologie. Il était rare, à l'époque, que des économistes se confrontent aux réalités du terrain. L'attachement à l'anthropologie économique a donc été vécu com-

me une "démarche par le bas" : décrire des institutions telles qu'elles avaient été élaborées par les habitants des villages, et non pas projeter des notions étrangères, issues des théories économiques en vogue. J'ai acquis ainsi une méfiance assez grande à l'égard du "chiffre", pourtant hautement valorisé dans les sociétés occidentales. J'éprouve dorénavant de l'aversion à l'égard des statistiques, après avoir contribué à en créer quelques-unes ! Je crois à la validité des mesures de superficie telles qu'elles se traduisent dans un parcellaire, dans un cadastre. Je doute davantage des résultats d'un recensement démographique qui "oublie" les soeurs du chef de ménage et leurs enfants dans une société matrilineaire. Je conteste les statistiques de production et de revenus sur une large échelle, connaissant trop les difficultés pour les établir pour quelques unités ! Par contre-coup, j'accorde une grande importance à l'aspect qualitatif des faits sociaux.

Avec le temps, j'ai été amené à mieux cerner cette "méthode" de recherche. L'anthropologie économique est donc, pour moi, l'étude de la production, de la consommation, et de l'accumulation des "richesses" dans des sociétés où le détour de production est relativement court. Elle intègre les phénomènes de parenté, de religion, d'organisation politique, de stratification sociale ; elle se veut une "approche globale" des sociétés. Elle n'est pas une théorie de référence, car elle n'est pas homogène, se subdivisant en de multiples courants...

Cette conception a des limites. Le plus grave défaut, dont je prends progressivement conscience, se présente ainsi : une démarche posée au départ en termes d'anthropologie économique fournit, à l'arrivée, des résultats exprimés... en termes d'anthropologie économique ! Une façon de dépasser cette limite a été de se tourner vers l'histoire : la connaissance du passé des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest explique en grande partie les comportements actuels. Mais ce détour vers l'histoire n'est pas individuel : il s'insère dans un mouvement global, qu'il reste à expliquer.

Une telle méthode a surtout bénéficié à l'économie rurale, où elle a conduit à poser les problèmes en d'autres termes. Par exemple, la notion d'"exploitation agricole" a été affinée grâce à une meilleure connaissance des unités de base. L'attention a été attirée sur des phénomènes d'accumulation non productive dans des sociétés où le détour de production est bref.

Cette notion s'est substituée à celles de "thésaurisation" et de "surplus" ; elle a conduit à insister sur l'importance de l'"héritage", de sa formation, de sa composition, de sa destination pour comprendre la finalité de l'activité économique. Les enquêtes de temps de travaux ou de relevés budgétaires ont été traitées non pour évaluer des rendements et des niveaux de vie, mais pour décrire les relations d'échange au sein des unités ou entre unités.

Cette démarche permet de remettre en question une "vision classique" des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Elle conduit à souligner la diversité des situations soit d'une société à l'autre, soit au sein d'une même société, diversité qui est expliquée, en partie, par la variété des organisations politiques pré-coloniales. L'évolution dans le temps n'est pas uniforme. Pour tout dire, je suis assez réticent à l'égard de tous les schémas unilinéaires présentés sous le vocable de la "modernisation", dans lesquels il est implicitement admis qu'un changement technologique porte un coup irrémédiable à une organisation sociale. C'est sous-évaluer les capacités de "réinterprétation" des sociétés rurales. La "nucléarisation", l'"individualisation", ne sont pas, pour moi, des évidences. Une enquête menée au Ghana a montré que la dimension des unités familiales avait crû depuis quarante ans (1) ! Il est alors fructueux d'être attentif aux différences, de poursuivre une "théorie de la diversité".

De même, le "passage au salariat" ne m'apparaît pas comme universel. Je suis, au contraire, frappé par des "involutions" comme la quasi-disparition des "navétanes" (2) au Sénégal ou la généralisation du partage au tiers (*abusan*) dans les grandes plantations du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Quand le "salaire", au sens plein du terme, apparaît en milieu rural, il doit son origine à une intervention directe de l'Etat, qui crée, par exemple, des "plantations industrielles".

Comme l'économiste est assez proche, par sa formation, du planificateur, il peut souligner cette diversité, rappeler la voix oubliée des sociétés rurales.

Jean-Marc GASTELLU

(1) Lynne BRYDON : "Women at work. Some changes in family structure in Amedzofe-Avatime, Ghana". *Africa*, 49 (2), 1979, pp 97-111.

(2) "Navétanes" : travailleurs étrangers et saisonniers.

Communication

*Divagations à propos de l'anthropologie économique
et du développement*

par J.-Y. WEIGEL

L'anthropologue économiste ou sociologue a souvent la prétention de saisir les éléments déterminants du fonctionnement et de la reproduction d'une formation sociale. Relevant de la même déformation disciplinaire, l'anthropologue économiste privilégie ce qu'il croit être l'instance économique alors que l'anthropologue sociologue aura d'autres obsessions comme les relations de parenté. Déformation disciplinaire mais également idéologique puisque pour un grand nombre d'entre eux, leur sensibilité marxiste originelle les pousse à un déterminisme économique qui est cependant progressivement abandonné au contact de la rationalité des sociétés étudiées : ainsi certaines conclusions peuvent remettre en cause ce déterminisme pour ne laisser subsister que des concepts rendus opérationnels comme celui des rapports sociaux de production, etc...

La validité de la pratique de l'anthropologue économiste repose sur son travail de terrain qui vient à bout des dogmatismes les plus coriaces : cette originalité rare, et sans doute de plus en plus rare dans les pays en voie de développement ou de sous-développement, le différencie radicalement de ceux qui pratiquent une décalcomanie simpliste tel l'économiste "classique" dont parle G. WINTER, ou plus sophistiquée tels de nombreux universitaires (leur trait commun étant une distanciation vis-à-vis des sujets étudiés).

Comment caractériser brièvement l'approche de l'anthropologue économiste d'après la pratique de ces dernières années ?

- Elle est pluridisciplinaire puisqu'elle relève d'un pot pourri intégrant

des données d'ordre sociologique telles que les généalogies pour expliquer le contenu et l'évolution des unités de production, d'ordre géographique tels que les parcellaires fonciers pour appréhender la rente foncière, quelquefois même des données agronomiques ou pédologiques pour caractériser les systèmes de production, mais toujours historiques puisqu'elle a pour objectif de saisir la dynamique de la formation sociale étudiée.

- Cette approche est, pour la majorité des anthropologues économistes, monographique, ce qui fait sa force dans la mesure où le détail est la condition pour donner un contenu réel aux modalités de fonctionnement de ces sociétés, mais également sa faiblesse puisqu'il y a rarement de passage correct à la généralisation (par exemple régionale) en l'absence d'études exhaustives permettant le choix d'échantillons représentatifs. Ce choix méthodologique va pourtant de pair avec une volonté de généralisation en contradiction avec les moyens employés et dont l'absurdité apparaît lorsque la densité de chercheurs est suffisante pour élaborer des conclusions contradictoires ; il est à déplorer dans la mesure où l'anthropologue économiste a été formé aux techniques quantitatives et qu'il est donc apte à opérer ce passage.

Enfin, cette approche relève d'une idéologie qui valorise les formes d'organisation traditionnelle. En effet, l'identification du chercheur avec "son" milieu peut être poussée jusqu'à développer un fétichisme antimoderniste au nom de la résistance à une agression développementaliste ou même impérialiste. Cette position dogmatique peut être analysée comme la conséquence de la marginalisation passée de l'anthropologie par les planificateurs et développeurs, elle se concrétise par des limitations ou des exclusions du champ de la recherche dont un exemple nous est fourni par les positions de certains anthropologues au sujet de l'irrigation dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal qui, soit refusent la prise en compte de ce nouveau système de production (1), soit la critiquent systématiquement : ce sont les

(1) Bien que tout sujet de recherche soit légitime, se focaliser uniquement sur la production traditionnelle (organisation et transmission foncières, rapports de travail, etc...) alors que celle-ci peut être progressivement marginalisée par le développement d'un périmètre irrigué, ou bien se focaliser sur des stratégies de conservation des cultures traditionnelles dans des greniers remplis en grande partie de produits importés permis par l'épargne migratoire, ce serait passer à côté de l'essentiel.

paysans *halpulaaren* ou *soninké* qui en adoptant progressivement l'irrigation et en adaptant les modalités d'organisation proposées originellement de manière à ce qu'elles soient compatibles avec certaines traditions culturelles (techniques, organisation foncière, rapports de travail) offrent le meilleur démenti à ce dernier carré d'irréductibles qui se trompent de cible (1). Or, d'une part sous l'effet de la généralisation des opérations de développement qui ouvre un nouveau champ de recherches (l'anthropologie du développement ?), d'autre part sous l'effet de l'échec que connaissent ces opérations, l'anthropologue économiste ou sociologue est interpellé et même sollicité dans la définition des projets : en effet, il est à même, ayant étudié les modalités de fonctionnement des sociétés concernées, d'émettre un avis sur l'adéquation de la technologie proposée ou sur les formes d'organisation retenues. Il va de soi que cette sollicitation de l'anthropologue est limitée (elle est souvent formulée comme le "volet socio-économique") et qu'elle est souvent refusée par les intéressés, quelquefois au nom d'un rousseauisme contestable.

Cette implication provoque inévitablement chez l'anthropologue économiste, dont nous avons vu les forces et les faiblesses, une autocritique d'ordre méthodologique et idéologique. En effet, l'espace pris en compte est souvent au moins régional, et nécessite une approche macro plus quantitative que la monographie ordinaire ; mais encore une fois, c'est lui qui, ayant défini les unités de base et leur fonctionnement, est qualifié pour réaliser ce changement d'échelle. Enfin, une autocritique d'ordre idéologique dans la mesure où les propositions de développement ou d'aménagement l'obligent à réfléchir sur la validité des techniques et organisations traditionnelles et au caractère inéluctable d'une transition intégrant plus ou moins les modalités techniques ou organisationnelles antérieures.

Ainsi se dessine une nouvelle pratique pour l'anthropologue économiste dont nous avons fait l'expérience, à la demande de la FAO, à propos de la

(1) Le problème n'est pas de rejeter en bloc l'irrigation, mais de savoir de quelle irrigation il s'agit. Les différences de rendement des cultures traditionnelles et les rendements moyens du riz dans la Moyenne Vallée sont un élément essentiel du dossier (mais pas le seul !) pour la survie de ces sociétés.

validité des modalités de l'aménagement traditionnel des lagunes du Golfe de Guinée en vue de l'établissement d'un plan d'aménagement de ces lagunes. Nous livrons ainsi une synthèse très brève de cette étude, et nous renvoyons le lecteur au document intégral intitulé *L'aménagement traditionnel de quelques lagunes du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin)*.

Après avoir été longtemps ignorées, les modalités de l'aménagement traditionnel des pêches artisanales sont présentées comme ayant eu dans le passé un rôle de préservation et de répartition équitable de la ressource et comme ayant un rôle à jouer dans l'élaboration de plans d'aménagement. Les règlementations traditionnelles relèvent en fait d'un auto-aménagement décrété par les collectivités de pêcheurs elles-mêmes ou les riverains : elles ont donc l'avantage d'être élaborées en fonction des contraintes spécifiques des endroits où elles s'exercent et d'être autogérées par leurs propres instigateurs. Leur caractère décentralisé semble épouser les contraintes inhérentes à l'aménagement des pêches artisanales et en particulier à celui des pêches lagunaires ou estuariennes dont l'atomisation des unités de pêche, la variété des engins utilisés et la complexité des stocks exploités (stocks multi-spécifiques, stocks laguno-marins...) sont encore plus marquées que dans le cas des pêches artisanales maritimes.

L'actualité et la généralisation des pratiques traditionnelles d'aménagement apparaît lors des études de terrain : c'est le cas de la partie Nord du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria) qui confirme que ces pratiques sont beaucoup plus développées en lagune qu'en mer, ce qui s'explique par une appropriation et une connaissance empirique des espaces lagunaires ou estuariens plus aisées que celles du domaine maritime de cette côte. L'importance de ces pratiques justifierait à elle seule des études de cas, mais c'est l'enjeu que constitue l'aménagement des pêches lagunaires du Golfe de Guinée qui les rend nécessaires : fixation d'une main-d'oeuvre importante, assurance d'une auto-suffisance en protéines des populations riveraines, dégagement d'un faible surplus mais fortement valorisé sur les marchés intérieurs et, dans une moindre mesure, extérieurs (crevette), développement d'une aquaculture extensive ou intensive.

L'exposé des modalités de l'aménagement traditionnel révèle une certaine uniformité puisqu'on retrouve souvent d'une lagune à l'autre les mêmes

modalités ; une distinction devant être faite entre les réglementations portant sur la maîtrise de l'effort de pêche (en vigueur sur pratiquement toutes les lagunes) , les aménagements hydrauliques temporaires ou définitifs récents (lac Nokoué, lagune de Kéta, système lagunaire togolais) et enfin ceux visant à augmenter directement la productivité comme les pêcheries en branchages du lac Nokoué et anciennement celles du lac Ahémé et du lac Togo. Au cours de cet exposé apparaissent certaines caractéristiques de ces modalités, telles leur empirisme, leur précarité, leur caractère localisé et même leur ambiguïté qui conduisent à se demander, s'il n'y a pas, après sa négation, une survalorisation de l'aménagement traditionnel.

A cette relative uniformité des pratiques d'aménagement s'oppose la diversité des contextes qui explique une présentation par grand ensemble lagunaire (1). Cette diversité qui est fonction entre autres de l'état de la ressource, de la pression démographique et de l'implantation territoriale, des techniques de pêche employées, rend problématique une conclusion sur l'intérêt en général d'une modalité particulière. Néanmoins, replacer ces modalités dans leur contexte permet de saisir les conditions d'une mutation de l'aménagement traditionnel vers un aménagement de type moderne s'efforçant de maîtriser les conséquences d'une évolution technologique radicale (lagune Aby), les conditions d'une capacité (lac Nokoué) ou d'une incapacité (lagune Ebrié, lac Ahémé) à gérer les contradictions internes au système de production halieutique.

L'exemple des lagunes du Golfe de Guinée révèle que les réglementations traditionnelles sont à la fois l'expression d'une conscientisation à la préservation de la ressource -l'interdiction des grands filets sur la plupart des lagunes ou la réaction des pêcheurs des lagunes Aby ou Ebrié à l'action destructrice des sennes en sont la preuve-, mais également l'expression d'une volonté d'accumulation la plus rapide possible dans le cadre des moyens de production contrôlés directement ou indirectement par les riverains, dont le résultat est généralement un état de surexploitation de la ressource et une situation

(1) Six grands ensembles sont présentés : les lagunes de Grand-Lahou, la lagune Ebrié, la lagune Aby (Côte d'Ivoire), le système lagunaire togolais, le système lagunaire et lacustre béninois, les lagunes ghanéennes.

financière critique des pêcheurs.

L'objectif affirmé de l'aménagement traditionnel n'apparaît pas, sauf exception, comme étant celui d'une gestion rationnelle de la ressource qui devrait nécessairement prendre en compte l'ensemble du système lagunaire concerné. Au contraire, le caractère localisé, l'empirisme, la précarité et l'ambiguïté des réglementations traditionnelles indiquent qu'elles ont souvent comme objectif la défense d'intérêts locaux, pouvant être contradictoires, de collectivités riveraines. Deux exemples pour illustrer les limites de l'aménagement traditionnel : son incapacité à gérer des stocks migrateurs puisque généralement il n'y a pas d'unicité de la réglementation pour un même ensemble lagunaire et son ambiguïté constatée lors de la perception des redevances, fonction de droits d'usage territoriaux, souvent présentée comme une modalité de l'aménagement puisqu'elle vise à contrôler l'accès à la pêcherie mais qui peut entraîner une augmentation de l'effort de pêche et même une surexploitation.

Le bilan de ces réglementations traditionnelles est mitigé : dans certains cas, elles n'ont pu limiter l'accès à la pêcherie (Lac Togo), contrôler les conséquences d'une innovation technologique (lagune Aby et Ebrié) ou assurer la cohabitation entre les différents types de pêche (lac Ahémé, lagune Abrié) et collectivités de pêcheurs. Dans d'autres cas, ces réglementations ont réussi au contraire à organiser cette cohabitation (lac Nokoué) et à opérer une mutation pour prendre en compte les effets des nouvelles techniques (lagune Aby) : ce sont l'existence d'une autorité traditionnelle forte, souvent corrélée à l'ancienneté des pratiques halieutiques, ou bien une faible pression démographique, ou encore l'absence de perturbations radicales induites par une nouvelle technologie qui facilitent la faisabilité d'un aménagement.

- Les autorités traditionnelles lignagères ou villageoises s'efforcent de gérer la lagune : celles-ci non seulement ne sont pas supplantées par les services officiels souvent absents physiquement ou impuissants de par l'inexistence de législation, mais encore peuvent être gênées par la revendication de ces services à la libre accessibilité au nom de la propriété de l'Etat sur les plans d'eau (Côte d'Ivoire).

- Une faible pression démographique (lagunes de Grand-Lahou) à moins qu'elle ne soit compensée par un développement anarchique de techniques performantes et peu sélectives (lagune Aby), est une condition favorable au contrôle de l'effort de pêche. En effet, même avec des engins peu performants, une population importante de pêcheurs peut exercer un effort de pêche excessif et provoquer une situation de surexploitation (lac Togo).

- L'introduction de nouvelles technologies qui, si elles ne font pas l'objet d'une réglementation spécifique, conduit à l'effondrement des stocks, a comme conséquence une situation de crise souvent conflictuelle dont l'issue est soit leur rejet pur et simple (lagune Ebrié), soit l'élaboration et l'application difficiles de nouvelles réglementations calquées sur les anciennes (lagunes Aby).

En définitive, ces réglementations traditionnelles ont le mérite d'exister dans la mesure où elles exercent un contrôle imparfait des activités halieutiques que les services étatiques sont incapables d'exercer. Leur caractère décentralisé est souhaitable dans la mesure où elles cherchent à s'adapter aux contraintes spécifiques de chaque grand ensemble lagunaire : il pourrait inspirer les réglementations nationales qui devraient être différenciées selon les lagunes. De même en référence à leur caractère autogéré, l'application d'une réglementation moderne serait confiée à des coopératives de pêcheurs en cas de défaillance des autorités traditionnelles. Cette réglementation moderne gommerait les imperfections des réglementations traditionnelles, prendrait en compte les techniques modernes et en proposerait même de nouvelles : elle s'appuierait nécessairement sur une connaissance des conditions d'exploitation biologiques et socio-économiques qui fait cruellement défaut.

Si une modalité de l'aménagement traditionnel semble faire l'unanimité, c'est celle des *acadja* dont la productivité suscite l'intérêt des aménageurs. Leur réussite nécessite une bonne gestion qui implique une densité de branches suffisante et des pêches pas trop rapprochées : elle induit, en contrepartie, une déforestation et une certaine concurrence dans un premier temps avec les autres formes de pêche. La multiplicité des *acadja* sur le lac Nokoué prouve que la gestion des conflits est possible, leur interdiction et disparition sur le lac Ahémé et le système lagunaire togolais prouve qu'elle est difficile.

Connaissant les difficultés de l'aquaculture intensive (coûts de fonctionnement élevés, processus de reproduction de certaines espèces mal maîtrisé) encore au stade expérimental en Côte d'Ivoire et au Bénin, l'aquaculture extensive d'origine béninoise présente un grand intérêt : cependant, les échecs passés nécessitent, en vue de sa vulgarisation, d'étudier et de choisir des formes d'organisation sociale et économique adaptées et compatibles avec celles de la pêche traditionnelle.

Compte-rendu des débats par
G. PONTIE

Les deux textes proposés à la discussion lors de cette seconde séance portaient sur des sujets assez différents, il en a donc été débattu séparément.

1. Discussions sur le rapport introductif de J.M. GASTELLU

J.M. GASTELLU a limité son propos introductif aux conditions de production de l'anthropologie économique à l'ORSTOM en montrant quelle avait pu être à ce niveau l'influence du contexte international (idées dominantes en matière d'économie du développement) ; national (fort recrutement en sciences sociales à l'ORSTOM et importance du courant marxiste) ; local (pays d'affectation, durée des séjours et moyens de travail).

C'est essentiellement sur ce troisième point - contexte local - que portera d'abord la discussion, en particulier sur le rôle joué par la modicité des moyens qui aurait conduit nombre d'économistes à se limiter à l'approche micro-économique, à la monographie, et par là même, à s'intéresser à l'anthropologie économique.

Une comparaison des travaux menés en Afrique et en Amérique Latine est de ce point de vue illustrative, estime D. DELAUNAY. Autre continent, autre mode d'insertion, autres moyens financiers... autre recherche. Il n'y a pas en Amérique Latine l'équivalent des monographies africanistes : on y mène des travaux d'inventaire, des études de type universitaire ou alors des recherches inspirées des méthodes américaines. Il n'y a pas à proprement parler d'études de terrain.

D'accord sur ce point, certains participants font cependant remarquer

que ce n'est ni le montant des crédits dont il dispose, ni l'échelle spatiale de sa recherche, qui déterminent directement l'économiste à faire ou non de l'anthropologie économique : son orientation personnelle joue aussi un rôle important. Certes, longue durée sur le terrain et modicité des moyens prédisposent le chercheur à entreprendre une monographie plutôt qu'une enquête statistique à grande échelle, mais ce n'est pas pour autant qu'il ferade l'anthropologie économique, pas plus que n'interdit d'en faire une étude régionale par exemple. Ainsi Cl. ROBINEAU estime avoir fait de la socio-économie dans le cadre de son étude régionale à Anjouan (Comores) ; ce n'est que récemment, en Polynésie, qu'il a pratiqué la monographie villageoise et étendu ensuite son étude par emboîtement de différentes unités d'observation. Dans le même sens, Ph. COUTY fait remarquer que certains travaux sur convention supposaient ou permettaient une approche totalisante : ainsi J.L. BOUTILLIER disposait, dans le cadre de son étude en Côte d'Ivoire, de moyens importants pour mener des enquêtes statistiques à grande échelle, cela ne l'a pas empêché de faire quand même de l'anthropologie économique.

G. DUPRE rappelle à ce propos que des monographies villageoises ont été réalisées bien avant que l'on ne parle d'anthropologie économique : il n'en est pas moins vrai que l'un des apports de l'anthropologie économique a été de mettre l'accent sur l'intérêt des études de terrain.

Plus déterminante en effet que la modicité des moyens, a été, pense Cl. ROBINEAU, la nécessité pour les économistes de se référer au terrain - entendu dans le sens de zone polarisée de production, assez proche en fait de la conception des géographes. Il rappelle que le terrain - au sens où on l'entend ici -, pas plus que l'anthropologie, n'avait alors droit de cité dans l'enseignement universitaire en économie. Vu la formation qu'ils avaient reçue, les économistes de l'ORSTOM étaient en fait destinés à devenir conseillers dans des Ministères. C'est d'ailleurs ce que pensait à l'époque le Président du Comité Technique d'économie à l'ORSTOM. C'était une vue de l'esprit : il était évident en effet que les nouveaux Etats Indépendants feraient appel à des individus pour assurer ce rôle et non, massivement, à une institution étrangère. Mais c'était le cas aussi en Polynésie par exemple où les administrateurs français étaient peu enclins à ouvrir leurs dossiers. Faute de devenir des conseillers, il a bien fallu que les économistes de

L'ORSTOM aillent voir sur le terrain ce qui se passait.

En économie, à l'Université, c'était effectivement le vide théorique, note Ph. COUTY, notamment au niveau de l'économie régionale : on ne parlait alors que d'économie internationale, d'échanges internationaux. C'est vraisemblablement pour combler ce vide théorique que nombre d'économistes, confrontés aux réalités du terrain, se sont tournés vers l'anthropologie économique.

En somme, remarque G. DUPRE, les économistes ont emprunté un chemin inverse à celui des sociologues ; c'est à l'épreuve du terrain qu'ils ont senti le besoin de recourir aux méthodes de l'anthropologie économique, alors que leurs collègues sociologues baignaient dans ce bain théorique à l'université et n'ont découvert le terrain qu'après. Ce cheminement différent n'est évidemment pas sans conséquences...

La discussion se focalise ensuite sur les apports de l'anthropologie économique - dont on n'a pourtant pas encore précisé les contours.

Les participants reconnaissent avec A. LERICOLLAIS qu'un des mérites de l'anthropologie économique a été de permettre à des disciplines "parcel-laires" une approche totalisante. Est cité à ce propos le texte de J. CHARMES (monographie villageoise comme approche totalisante). Il ne faut cependant pas en exagérer l'importance, estime D. DELAUNAY : elle n'était qu'une trame légère. Elle a quand même fait faire un bond exceptionnel, note G. DUPRE, par rapport à nombre d'études ethnologiques antérieures qui oubliaient souvent que les sociétés produisaient, échangeaient... L'anthropologie économique a en effet marqué, pense J. SCHMITZ, la fin d'une certaine conception muséographique et aussi le dépassement des monographies américaines.

Ce n'est pas entièrement l'avis de J.Y. WEIGEL qui note une forte demande de monographies, matérialisée par des sources de financement de l'USAID et de la FAO notamment. L'idée en effet est que les monographies peuvent être utilisées pour des opérations de développement : recherches sur les pratiques "traditionnelles" par exemple, qui peuvent être récupérées dans le cadre de projets. C'est ce point qu'il va développer au

cours de son exposé.

2. Débat sur l'"anthropologie économiste et le développement"

Cette volonté de récupérer des techniques traditionnelles que l'on pouvait tenter de diffuser sur une plus grande échelle soulève de nombreuses discussions. Elle ressortit à une conception du développement qui mérite d'être située, estime Ph. COUTY, par rapport à d'autres courants.

Première conception : on crée de toutes pièces des pêcheries modernes, des complexes agro-industriels, des ranches... On a alors recours à la technique, à la comptabilité, et à la macro-économie.

La seconde conception - elle sous-entend le type d'approche exposé par J.Y. WEIGEL - consiste à améliorer, sans introduction de techniques "dures", des systèmes de production locaux. Elle nécessite une connaissance fine des systèmes de production, et peut effectivement avoir recours à des travaux du type anthropologie économique. Le danger est d'entretenir peut-être l'illusion que si l'on connaît bien le milieu, on pourra agir sans trop de dommages, et avec de fortes chances de succès.

Devant les nombreux échecs de la première conception et la difficulté de mettre en oeuvre la seconde, une troisième attitude se profile : pas besoin de projet, offrons aux producteurs des prix incitatifs.

Abordant les problèmes de transferts de technologie, certains intervenants - en particulier J. SCHMITZ et J.M. GASTELLU - font remarquer que les rationalités locales sont très variées et qu'il est hasardeux de retenir une technique propre à une société pour la transférer à d'autres. Une technique ne peut-être sortie de son contexte, de son passé et de son devenir : elle ne peut être transférée isolément, contrairement à ce que tentent de faire les ONG.

J.Y WEIGEL est conscient de ces dangers, mais pour lui le vrai problème est de savoir si des transferts de technologies traditionnelles ne sont pas en fait moins corrosifs que des transferts d'autres technologies ; ou alors

on ne fait rien et on court un risque beaucoup plus grand encore : accélération des mouvements migratoires en provenance de la vallée du fleuve Sénégal, par exemple, s'il n'y avait pas eu les opérations d'irrigation. Prenant l'exemple du maraîchage près de Dakar, qui s'est développé sans intervention extérieure, pour répondre aux besoins urbains, J. SCHMITZ estime qu'il ne faut pas sous-estimer les possibilités d'initiatives locales.

C'est sur l'utilité - ou du moins sur l'utilisation qui est faite - des travaux d'anthropologie économique que se focalisent ensuite les débats.

Prenant pour exemple les nombreuses études menées par l'ORSTOM sur la vallée du fleuve Sénégal, qui visaient à une utilisation, A. LERICOLLAIS estime qu'elles ont connu auprès des développeurs des fortunes diverses. L'opération d'agro-industrie, par exemple, qui se monte à Richard Toll ne s'intéresse pas aux recherches sur le peuplement. D'autres opérations par contre, dans le cadre notamment de la programmation renouvelée des interventions dans la vallée, prennent en compte les travaux sur l'évaluation de la population et les systèmes de cultures. Ainsi, précise J. SCHMITZ, les études sur les cultures de décrue ont fait comprendre aux constructeurs de barrages qu'il fallait prendre certaines précautions. Les recherches peuvent donc être utilisées, mais on ne peut pas contrôler l'usage qui en est fait.

Les recherches de l'ORSTOM sont récupérées à un autre niveau, signale G. PONTIE, par les experts en étude de factibilité, de suivi ou d'évaluation des projets, qui servent ainsi de relais entre le chercheur et le développeur. C'est le cas notamment des experts de la SEDES, qui connaissent et apprécient la littérature orstomienne. C'est vrai que les experts en développement ont récupéré l'anthropologie économique, ils parlent même de mode de production lignager ! fait remarquer G. DUPRE.

Plusieurs intervenants se montrent plus réservés sur l'impact de l'anthropologie économique auprès des développeurs.

Les anthropologues économistes ne constituent pas un groupe de pression et n'ont aucun rôle de pilotage, estime A. LERICOLLAIS : toute opération de développement est soumise à des contraintes - locales en particulier - d'un tout autre poids. C'est également l'avis de F. VERDEAUX qui se réfère

à une opération de développement de l'aquaculture en Côte d'Ivoire : les développeurs n'ont tenu aucun compte de la recherche, ils n'y ont eu recours que plus tard, lorsque, l'échec devenant évident, ils ont tenté d'en minimiser les effets . A. VALETTE développe un point de vue similaire : l'anthropologie économique ne joue pas de rôle au niveau de la décision, elle n'est utilisée que pour expliquer les échecs. Le macro-économiste et le planificateur n'ont pas pu résoudre, en effet, le problème de l'intégration de ce type d'études : la création du groupe AMIRA répondait à cette préoccupation. Il estime cependant que l'anthropologie économique n'a pas à justifier de son utilité en matière de développement : elle est avant tout un outil de connaissances scientifiques, une approche pertinente pour l'explication de certaines réalités.

Ce n'est pas la même situation aux Etats-Unis, signale J.M. GASTELLU, où l'anthropologie économique a un impact plus important au niveau des développeurs, à tel point qu'elle est intégrée à la formation même des acteurs du développement. Les Américains spécialistes d'anthropologie économique, se tournent vers la *farming system research*, précise J. SCHMITZ.

La discussion aura ensuite pour objet sinon de définir précisément l'anthropologie économique, du moins d'en esquisser quelques contours, par l'analyse de recherches concrètes.

Quels sont par exemple les travaux de G. ANCEY qui relèvent de l'anthropologie économique ? C'est le cas, estiment plusieurs participants, des recherches qu'il a menées dès 1972-73, sur le comportement monétaire des Mossi ("Monnaie et structures d'exploitation en pays Mossi", ORSTOM, 1983).

Cl. ROBINEAU, J. SCHMITZ, et A. QUESNEL en résument ainsi l'approche et les résultats. Considérant les individus, G. ANCEY a montré comment ils échangeaient des prestations. La distinction entre individus passe par le clivage femmes-aînés-cadets : aux aînés, la terre et la compensation matrimoniale (non monétarisées) ; aux cadets, l'utilisation de la monnaie (qui n'est pas un moyen d'échange généralisé). Le volume d'échange des aînés est bien supérieur à celui des cadets, mais il n'est pas monétaire : partant de l'idée que l'argent donne le pouvoir, l'auteur est arrivé à une conclusion différente. Ces travaux relèvent bien d'un des domaines qui, selon A. LEWIS, imposent à l'économiste de questionner l'anthropologue (cf. texte introductif

de Ph. COUTY, à la première séance).

L'anthropologie économique a bien pour objet l'étude de l'économie enchâssée dans des domaines non économiques, précise G. DUPRE. "Elle se place à l'articulation de domaines isolés 'par erreur' : économie et politique, économie et parenté..." (cf "Bilan et perspectives de la sociologie à l'ORSTOM" , 1980). A ce titre, elle ne devrait pas avoir pour terrain unique les pays en voie de développement. H. MENDRAS montre par exemple, note Cl. ROBINEAU, qu'avant le marché commun, les paysans français n'avaient pas que des objectifs économiques.

Est évoqué en fin de débat l'impact de l'anthropologie économique sur les autres disciplines. Pour A. LERICOLLAIS, elle a été un carrefour : toutes les disciplines ont été interpellées, aucune n'en est ressortie indemne. Elle a pu exercer ce rôle à l'ORSTOM grâce notamment à la proximité, sur le terrain, de chercheurs de disciplines différentes (au Sénégal et à Madagascar par exemple).

Pour Cl. ROBINEAU, il y a eu la géographie humaine, puis l'anthropologie économique, elle-même supplantée actuellement par l'histoire.

Communication

*L'Anthropologie Economique : un jalon abandonné sur
une route nouvelle*

par E. FAUROUX (1)

Il y a cinq ou six ans, peut-être sept ou huit, lorsque nous utilisons encore le terme d'Anthropologie Economique (AEC), nous ne pensons pas désigner une discipline autonome, distincte des autres anthropologies, mais seulement une problématique particulière. L'AEC était, pour nous, avant tout, l'idée que, dans les sociétés traditionnelles, les phénomènes économiques font partie d'une totalité sociale dans laquelle ils se trouvent si profondément imbriqués qu'on ne saurait les étudier isolément.

Depuis quelques années, nous avons peu à peu abandonné l'usage du terme. Beaucoup d'autres ex-anthropologues économistes aussi, à peu près au même moment. Il ne s'agissait, pourtant, ni d'un acte pleinement conscient, ni d'un obscur désir de renoncer à une mode dépassée.

Nous voudrions tenter ici, très brièvement, d'élucider les raisons de cet abandon qui n'est pas un désaveu, en soulignant qu'il s'agit surtout de nos raisons personnelles et que, lorsque nous nous hasarderons à parler de celles des autres, il ne s'agira que d'hypothèses dont nous sentons la fragilité.

(1) Cette communication, reçue après la tenue des Journées, n'a pu être prise en compte lors de la discussion.

En résumant à l'extrême, il nous apparaît que l'AEC a permis une remarquable prise de conscience de certaines nécessités épistémologiques qui concernent plusieurs disciplines des Sciences Humaines (§1). Elle a ensuite paru s'essouffler, en raison, sans doute, de ses propres limites (§2). Pourtant, la désaffection à son égard nous paraît surtout liée à la dynamique de recherche qu'elle a elle-même engendrée, incitant beaucoup de chercheurs à ne voir en elle qu'un jalon à hauteur duquel il n'y avait nulle raison de s'attarder (§3).

§1. L'Anthropologie Economique comme l'instrument d'une prise de conscience épistémologique déterminante

Après le recul du temps, il apparaît que l'AEC a permis une prise de conscience décisive aux ethnologues, aux économistes, et moins clairement aux sociologues.

- Les ethnologues, les premiers, semble-t-il, ont compris, dans le sillage des grands classiques, FIRTH, THURNWALD, HERSKOVITS, MALINOWSKI... , que les aspects culturels et sociaux des sociétés "primitives" sont difficilement intelligibles si on n'étudie pas les phénomènes économiques qui leur sont liés et les sous-tendent.

"J'ai analysé la structure économique de la société, parce que de nombreuses relations sociales deviennent plus manifestes quand on analyse leur contenu économique. En effet, la structure sociale, et, en particulier, la structure politique, dépendent clairement des relations économiques spécifiques qui naissent du système de contrôle des ressources". R. FIRTH, préface de *Primitive Polynesian Economy*, p. XI, Londres, Routledge-Kegan, 1964 - 1ère éd. 1939).

- Les économistes de terrain, travaillant sur des sociétés "traditionnelles" ont repris à leur compte cet enseignement. Ils ont découvert qu'ils pouvaient ainsi atteindre un niveau de compréhension infiniment plus profond qu'auparavant, quand leurs attitudes ethnocentriques les conduisaient à considérer comme globalement irrationnels des compor-

tements dont la cohérence globale était, au contraire, très grande, mais incluse dans un autre cadre logique.

- Les sociologues, quant à eux, semblent avoir compris, en partie grâce à l'AEC, que la frontière longtemps dressée entre eux et les sociétés "primitives" n'avait pas de raison d'être et que le monopole des ethnologues sur ces dernières n'était nullement fondé scientifiquement.

En un mot, l'AEC a imposé l'idée que les sociétés traditionnelles avaient été, jusqu'alors, mal ou plutôt incomplètement étudiées. Ces sociétés sont caractérisées par d'étroites interrelations entre les différentes sphères, entre des éléments qui, dans nos sociétés, n'ont aucun lien mutuel. Les divisions entre disciplines scientifiques cloisonnées sont adaptées à nos sociétés modernes, mais ne permettent absolument pas de rendre compte de ces imbrications complexes. Elles condamnent à des visions qui ne sont pas seulement partielles, mais probablement fausses. Sûrement fausses, en tous cas, lorsqu'il s'agit de l'approche économique "classique", dont les concepts, élaborés pour des sociétés modernes, sont manifestement inadaptés.

Les sociétés "traditionnelles" doivent donc être du ressort d'une discipline autonome, une *Anthropologie*. On peut regretter que celle-ci ait, très malencontreusement, été qualifiée d'"Economique", alors que, justement, par définition, par essence, elle ne doit pas être seulement économique. Pourquoi ne l'avoir pas tout simplement qualifiée d'Anthropologie des sociétés traditionnelles ? Ou des sociétés non modernes ?

Cette nouvelle discipline a donc vu un champ immense s'ouvrir à elle, quand, au début des années 60, on a commencé à prendre conscience de sa nécessité. Tout restait à découvrir, puisque, à l'exception d'un petit nombre de précurseurs, nul n'avait su jeter ce regard totalisant sur les sociétés "non modernes". Les études de terrain se multiplièrent donc. Il faut sans doute voir là l'un des aspects les plus positifs du développement de l'AEC. On utilisa alors, presque exclusivement l'approche "micro". On ne pouvait, en effet, l'éviter, au moins dans une phase initiale, pour repérer des phénomènes nouveaux, peu ou pas décrits. Ce n'est pourtant pas une nécessité épistémologique inexorablement liée à l'AEC, et c'est sans doute

injustement qu'on a reproché à celle-ci d'être vouée sans appel à sa tendance monographique originelle.

Depuis le début des années 60, de nombreux chercheurs de Sciences Humaines ont été, au moins temporairement, intéressés par l'AEc et l'ont plus ou moins directement pratiquée sur le terrain. Les acquis de ce très réel engouement, qui fut beaucoup plus qu'une simple mode, sont considérables. Ce n'est pas le lieu, ici, d'en faire l'inventaire. Mentionnons cependant, en vrac, un remarquable renouveau des études de terrain et particulièrement des monographies villageoises ; un réel renouveau théorique, lié en France, au développement d'une AEc d'inspiration marxiste qui a parfois conduit à des impasses, mais qui a, plus souvent encore, permis d'accomplir des progrès essentiels. Mais surtout, les anthropologues économistes ont beaucoup regardé la réalité concrète, et ils ont beaucoup publié. Ils ont ainsi influencé leurs collègues de Sciences Humaines, bien sûr, mais aussi, parfois, les professionnels du développement qui cherchent à comprendre une réalité sur laquelle ils n'ont pas autant de prise qu'ils le souhaiteraient et qui ne trouvent pas toujours, dans la littérature ethnographique traditionnelle, les éléments nécessaires pour alimenter leur réflexion.

Pourtant, malgré ces acquis incontestés, l'AEc n'attire plus guère de nouveaux chercheurs, en France, du moins. Les anciens chefs de file se laissent aller à des constats d'échec (n° spécial de la revue *Dialectiques*, Paris, 1980), et beaucoup de ceux qui se disaient, il y a peu de temps, anthropologues économistes sont sur d'autres pistes (analyse systémique, histoire, ...) et n'ont guère le loisir de regarder en arrière.

Nous voudrions esquisser, ici, les raisons qui nous paraissent motiver cette réelle désaffection qui semble contredire le bilan globalement très positif de l'AEc. Nous connaissons assez sûrement les raisons qui nous ont incité à ne plus nous recommander de l'AEc ; nous sommes beaucoup moins affirmatifs, bien entendu, pour tenter de retrouver les raisons qui ont pu motiver d'autres chercheurs.

§2. Quelques raisons pour une récente désaffection à l'égard de l'AEc

A travers nos motivations personnelles et celles de nos proches collègues qui ont suivi un itinéraire voisin, nous aurions tendance à voir trois ordres d'insuffisances ou de blocages liés à la pratique de l'AEc : d'abord, peut-être, un problème lié à la formation des anthropologues-économistes (§2.1), ensuite un problème de terrain, et corrolairement, un problème d'échelle (§2.2.), enfin un problème théorique (§2.3.)

§2.1. Un problème de formation des chercheurs

La raison logique qui fonde l'existence même de l'AEc suppose que le chercheur pratiquant cette discipline ne soit ni ethnologue, ni économiste, ni sociologue, mais qu'il soit à la fois ethnologue, économiste et sociologue. Il serait même dangereux, dans cette logique, d'envisager une collaboration étroite de chercheurs relevant de ces trois disciplines, car, du fait de leur formation antérieure, ils pourraient avoir tendance à reconstruire des fragmentations que l'on veut avant tout éviter. Si l'on doit envisager la constitution d'une équipe de recherche, la division du travail ne devrait en aucun cas s'opérer sur des critères disciplinaires. Dans nos études conduites sur la côte ouest de Madagascar, la division du travail entre "anthropologues économistes" s'est opérée sur des critères d'abord purement géographiques (J. LOMBARD, et B. SCHLEMMER sur la région de Belo Tsiribihina, E. FAUROUX sur le delta de la Morondava et sur la Maharivo. S. CHAZAN, sur Bemanonga, Mahabo...). Lorsque les terrains ont eu à se chevaucher, les anciennes spécialisations ont resurgi : dans le delta de Morondava, J. LOMBARD, ethnologue de formation, a davantage travaillé sur les *ombiasy* (devins), S. CHAZAN, sociologue, sur certaines formes associatives (les *Dinam-Pokolona*), E. FAUROUX, économiste, sur l'organisation de la production et des échanges, mais aucun ne s'est strictement limité à sa sphère initiale, empiétant constamment sur tous les autres aspects de la vie sociale.

Un anthropologue économiste doit donc être pluri-disciplinaire à lui tout seul. Ce n'est pas une mince gageure. Je ne vois, pour y parvenir, que deux systèmes, que j'ai pu successivement pratiquer : l'empirisme et la formation universitaire multi-disciplinaire, chacun des deux systèmes présen-

tant de lourds inconvénients.

L'empirisme, c'est, tout simplement, le bricolage méthodologique, auquel nous nous sommes tous plus ou moins livrés en découvrant des exigences de terrain auxquelles nos formations respectives ne nous avaient nullement préparés. Comme beaucoup d'autres, j'ai fébrilement dépouillé, en arrivant sur mon premier terrain, en Imerina, l'édition la plus récente des *Notes and Queries on Anthropology*, et "le" MAGET (M. MAGET : *Guide d'étude des comportements culturels*, Paris, CNRS, 1953). J'ai ensuite dû m'improviser archéologue pour tenter de comprendre comment on pouvait concilier les traditions orales que j'avais recueillies avec les traces d'occupation humaine inscrites dans le paysage (cf - Le "royaume" d'Ambohidranandriana, archéologie et traditions orales - *Taloha*, Univ. Tananarive, n°3, 1970, pp 55-83). Il fallut ensuite se faire historien, relire les récits de voyage et d'explorations, visiter les Archives locales, nationales, puis, surtout, celle d'Aix-en-Provence, Lorient, Vincennes. Pour les problèmes de colonisation espagnole, rencontrés en Equateur, je dus même m'initier hâtivement à la paléographie pour étudier des documents de la "Real Audiencia de Quito" de la fin du XVIèmesiècle aux *Archivos de Indias* de Séville...

Ces adaptations successives sont du ressort de l'improvisation et, malheureusement, du bricolage. Face à un problème nouveau, on peut faire appel à son bon sens, et à un grossier débroussaillage méthodologique, aidé parfois, au hasard des rencontres, par les conseils d'un collègue plus expérimenté dans la matière concernée. L'improvisation est, le plus souvent, totale. Cette situation ne peut manquer, à la longue, de créer un malaise dans l'esprit de l'anthropologue économiste qui ne se sent pas forcément bien dans la peau d'un dilettante, qui ne parvient même pas toujours au statut d'amateur éclairé.

Une solution pourrait être de demander à l'anthropologue économiste de devenir un spécialiste multi-disciplinaire (en admettant que l'expression ait un sens). J'étais économiste de formation tout à fait orthodoxe et j'avais suivi la formation d'un Institut d'Etudes Politiques de province. J'ai pu terminer une licence de sociologie pendant ma scolarité ORSTOM, puis faire un certificat d'Ethnologie, en catastrophe, à Tananarive, tout en démarrant mes premiers travaux de terrain. Je fis ensuite un certificat d'Archéologie et Préhistoire de l'Océan Indien pour tenter de surmonter

mes difficultés archéologico-historiques. Plus récemment, j'ai fait une Maîtrise d'Ethnologie, avant d'entamer une Maîtrise d'Histoire moderne...

Un tel itinéraire n'est certainement pas inutile quand on a la chance de pouvoir le parcourir entre deux séjours à l'étranger, mais il paraît exagérément laborieux, probablement peu rationnel et peu adapté aux nécessités concrètes de la recherche.

Si l'AEc avait dû s'affirmer durablement comme discipline autonome, il aurait été absolument nécessaire de prévoir, pour elle, une formation universitaire spécifique.

En un mot, la pratique de l'AEc interdit au chercheur le confort de la spécialisation. On doit se résigner aux regards soupçonneux des vrais spécialistes qui acceptent mal ces ingérences, parfois maladroitement, il est vrai. Quant à la formation multidisciplinaire, elle s'avère particulièrement laborieuse et ardue dans le contexte universitaire actuel.

§2.2. Un problème de terrain et un problème d'échelle

L'AEc s'est longtemps vouée à l'étude, sous une forme presque toujours monographique, des sociétés rurales traditionnelles. On comprend aisément les raisons de cette vocation initiale (les sociétés rurales occupent massivement le devant de la scène dans les pays en voie de développement, l'approche monographique est indispensable pour une première description des phénomènes encore peu connus, etc...)

Mais il est parfaitement clair, selon nous, que cette vocation initiale n'a pas à se prolonger. Les sociétés urbaines traditionnelles sont très évidemment de son ressort (quartiers "coutumiers" des périphéries urbaines africaines, secteur artisanal...). Mais rien ne paraît interdire, non plus, une approche d'AEc pour le secteur moderne : étude de phénomènes d'ostentation, genèse de certains rapports de pouvoir, clivages provoqués par les rapports familiaux et de clientèle à propos de phénomènes économiques, structurations de rapports de production sur le modèle *maffioso*... en un mot, tout ce qui dans l'activité économique "moderne" échappe à la rationalité économique simpliste.

Les aires géographiques couvertes par l'AEc paraissent curieusement restreintes à l'Afrique, à l'Océanie, et à certaines régions d'Asie. L'AEc ne s'est guère trouvée associée, par exemple, à l'Amérique indienne contemporaine, alors qu'elle aurait pu trouver là un de ses plus beaux domaines d'application. Si les anthropologues économistes de l'ORSTOM, affectés en Equateur, n'ont pu s'y livrer à leur discipline de prédilection, c'est seulement parce qu'on leur a demandé autre chose, et que les conditions d'insertion institutionnelle ne permettaient pas de transiger. En 1975, au début des travaux de l'ORSTOM en Equateur, l'AEc était inconnue là-bas et n'intéressait personne, sauf dans certains milieux universitaires très influencés par le marxisme. Elle commence à être connue aujourd'hui, mais ce sont, peut-être, les chercheurs de l'ORSTOM qui éprouvent moins d'intérêt pour elle, du moins sous sa forme devenue traditionnelle. La monographie villageoise n'est probablement pas, en effet, la meilleure manière de poser les problèmes andins d'AEc, d'abord parce que l'unité villageoise y est beaucoup plus évanescence qu'ailleurs. L'échelle micro-régionale conviendrait mieux dans la mesure où les unités de résidence s'inscrivent dans plusieurs niveaux de rapports sociaux, économiques, et politiques ; le niveau communautaire, assez lâche dans l'ensemble (parenté, voisinage, unités de production normales ou exceptionnelles, embryon de différenciation et de structure de pouvoir..) le niveau paroissial, particulièrement complexe, qui unit le paysan indigène à son *compadre*, commerçant métis du bourg, qui exprime aussi la domination subie par le paysan de la part de diverses institutions, l'administration, les agences de développement, les banques, l'Eglise... ; un autre niveau de relation, autrefois essentiel, s'estompe rapidement aujourd'hui : c'est celui qui liait le paysan à la plus grosse *hacienda* du voisinage, dans tout un réseau de relations qui n'étaient qu'entre autres des rapports de production.

L'important serait donc plutôt de procéder à un repérage précis de l'ensemble de ces relations et d'apprécier les différences qu'il est possible d'observer d'une micro-zone à l'autre, d'une région à l'autre, en fonction de la composition ethnique des groupes, de leur organisation productive, etc...

En tout état de cause, l'échelle monographique ne nous paraît pas plus attachée à l'AEc que sa vocation strictement ruraliste, mais beaucoup semblent l'avoir cru et y avoir vu un vice rédhibitoire. Comment généraliser les enseignements recueillis à partir de monographies qui n'ont même pas la

prétention de constituer des échantillons représentatifs ? Comment agréger des comportements d'unités sociologiques dont on ignore la taille moyenne et le nombre ? Avec l'AEc, la réalité n'apparaît-elle pas, en définitive, plus chaotique encore qu'autrefois ?

Nous croyons que ces interrogations ont pu influencer beaucoup de chercheurs dans un sens défavorable à l'AEc. Mais nous avons tendance à penser qu'il s'agit plus d'un malentendu, lié aux caractéristiques de l'AEc à un moment déterminé de son histoire, qu'à une carence réelle de cette discipline. L'AEc peut ne pas se limiter à un type donné de société, elle peut dépasser le cadre monographique pour donner lieu, par exemple, à la construction de modèles complexes. De tels enseignements pourraient aisément être utilisés à un niveau "macro".

§2.3. Un problème théorique

Le cadre limité de cette communication ne permet pas, bien entendu, de traiter ce problème dans son ensemble. On peut cependant signaler ici que la théorie issue de l'AEc s'est heurtée à divers types de blocages. Deux d'entre eux, au moins, ont pu contribuer à une certaine désaffection à l'égard de l'AEc.

Le premier est probablement à mettre en rapport avec les liens trop étroits, avec la quasi-identification qui a pu se faire, un temps, entre AEc et renouveau de l'anthropologie marxiste. Que l'on soit ou non marxiste, il est difficile de nier l'intérêt théorique de cette tendance qui a provoqué une remarquable effervescence intellectuelle, accompagnée d'un renouveau des études de terrain et des publications. Mais les impasses apparaissent nombreuses, dix ou quinze ans après les premiers enthousiasmes. Les débats concernant la nature des modes de production, les formes de leurs articulations, la théorie des transitions entre modes de production, etc..., se sont enlisés et ne sont plus à la mode. Le numéro spécial de la revue *Dialectiques*, déjà cité, donne bien le ton de ce désenchantement.

L'analyse marxiste a proposé des systèmes d'explication probablement trop parfaits, trop fermés, trop uniformisants. En lisant certains travaux d'inspiration marxiste concernant des sociétés de chasseurs collecteurs,

on est surpris de retrouver des catégories permettant à d'autres auteurs de décrire des pasteurs nomades du Sahel. Même si, au fond, cela n'est pas anormal, on sent, dans un marxisme hâtif, le risque d'un autre type d'ethnocentrisme. Est-il vraiment prudent d'aborder l'étude d'une société *différente* avec un arsenal de concepts aussi massivement cohérents a priori ? N'y a-t-il pas là un risque aussi sérieux que celui qui poussait les "socio-économistes" d'avant 1960 à étudier les économies "primitives" avec des concepts issus de l'analyse économique classique ?

A l'opposé, beaucoup d'anthropologues économistes ont préféré pratiquer l'empirisme. Pour dépasser le pointillisme lié à l'accumulation d'études monographiques, il aurait sans doute été nécessaire de tenter un effort cohérent pour comparer, regrouper, généraliser... Il ne semble pas qu'il y ait réellement eu, récemment, un effort en ce sens. Nulle tentative de véritable synthèse, de clarification, de typologie, de regroupement des phénomènes par aire géographique ou par type de culture... La chose était-elle prématurée, définitivement impossible, ou bien est-ce le courage de l'entreprendre qui a manqué aux anthropologues économistes ?

Pour ne donner qu'un seul exemple, les *Essais sur la reproduction des Formations Sociales dominées*, publiés dans *Travaux et Documents de l'ORSTOM* (Paris, 1977, 192p) paraissaient appeler une suite ou une conclusion générale en vue de tirer quelques enseignements utilisables d'expériences situées en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale, à Madagascar et en Polynésie. Il est certain qu'en se privant de cet effort de synthèse, l'AEc a très gravement diminué ses chances d'impact et n'a pas obtenu tout le crédit qu'elle aurait pu mériter.

Nous avons tendance à penser que, dans ces deux cas de blocage théorique, il n'y avait pas d'impasse inéluctable, mais seulement un certain nombre de difficultés que personne n'a réellement eu envie de surmonter, peut-être parce que d'autres voies, plus aisées et plus fécondes, avaient été entrevues.

§3. Des voies nouvelles au-delà de l'AEc

Au fil des années, dans toutes les recherches que nous avons pu conduire

sur le terrain (Imerina, pays Sakalava, Sierra et Costa de l'Equateur, Loja,...) il nous est apparu de plus en plus incongru de continuer à qualifier d'"Economi- que", l'Anthropologie que nous pensions mettre en oeuvre. Le fait de continuer à porter une attention particulière aux rapports de production ne nous paraissait nullement justifier l'exclusivité d'un qualificatif que démentaient tous nos autres centres d'intérêt : les structures sociales lignagè- res, en Imerina, les transformations des structures de pouvoir liées à la mise en place de l'administration coloniale enpays Sakalava, les éléments de domination politique et idéologique mis en place par une oligarchie foncière, à Loja... Avec le temps, nous nous sentons de plus en plus anthropo- logue et de moins en moins économiste ; beaucoup d'autres, sans doute, éprouvent le même sentiment.

Dans le même sens, et en même temps, il nous est apparu avec de plus en plus de netteté que le message totalisant de l'AEc avait été reçu d'une manière trop restrictive. Pourquoi limiter l'étude des phénomènes considérés à la seule synchronie ? Comment ne pas souligner énergiquement que la totalité sociale se déroule dans le temps, et que le temps constitue l'une de ses dimensions essentielles ?

La plupart des praticiens de l'AEc semblent d'ailleurs l'avoir découvert. Les uns empiriquement (je me range moi-même dans cette catégorie, après avoir publié, en son temps, un texte intitulé : " ... pour l'introduction de la dimension historique dans les études d'Anthropologie Economique". *Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., XIV, 1, 1977, 71-81*). D'autres, dans la logique du sillage du marxisme, qui a toujours mis un accent particulier sur l'Histoire ; d'autres enfin, sous l'influence de F. BRAUDEL, ou de l'école des Annales, ou d'autres maîtres de la nouvelle histoire.

La chose paraît déjà tellement évidente qu'on aura du mal, dans une dizaine d'années à imaginer qu'on pouvait, avant les années 70/80, étudier des phénomènes sociaux sans prendre en compte explicitement leur dimension historique.

Il est clair pourtant, que la synchronie est peu intelligible, quelle que soit la finesse de l'observation. Elle ne donne aucune indication sur ce qui est relatif, accidentel : elle montre des relations, des articulations qui

peuvent être éphémères. Le temps rend aux phénomènes leur vraie place, et surtout, il permet de voir se dérouler les phénomènes dans toute leur ampleur. Les contacts, les interactions entre phénomènes survenus dans le passé, peuvent être vus comme autant d'expériences de laboratoire dont on peut lire et relire les enseignements. On peut, comme F. BRAUDEL, distinguer des rythmes différents : un temps long qui s'oppose à l'événement de courte durée, et des multitudes de rythmes intermédiaires propres à chacun des phénomènes étudiés. La tentation de recourir à l'Histoire se fait très forte dès que l'on prend conscience du fait que, souvent, la simple description devient, grâce à elle, plus explicative que les interprétations quelquefois acrobatiques auxquelles on devait se livrer auparavant.

Par ailleurs, les progrès considérables de l'ethno-histoire renforcent encore l'intérêt de cette nouvelle orientation. L'ethno-histoire andine, en particulier, a enregistré quelques résultats magistraux, notamment avec les travaux de J. MURRA (théorie de l'archipel vertical et de la micro-verticalité) et de ses principaux héritiers (F. SALOMON pour l'Equateur, M. ROSTOWOROVSKI pour le Pérou), les travaux d'Olaf HOLM et de J. MARCOS sur le commerce maritime à longue distance aux temps pré-incas... etc...

Dans ces conditions, la nouvelle discipline d'avenir ne serait-elle pas, aujourd'hui, une *anthropo-histoire*, qui cumulerait les acquis et le potentiel méthodologique de l'AEc et d'une ethno-histoire particulièrement prometteuse ?

TROISIEME SEANCE
DES APPORTS

Rapport Introductif
*L'anthropologie économique et le
développeur*
par G. WINTER

- Cette note sommaire essaie de recenser ce que depuis une vingtaine d'années l'anthropologie économique a dit ou appris au développeur. Je ne ferai pas d'analyse sémantique de ces deux termes. En gros, j'entends par "développeurs" les professionnels de l'économie quantitative et appliquée dans les milieux en développement depuis le statisticien jusqu'au planificateur macro-économique en passant par les responsables de projets, les comptables nationaux, les responsables de politiques économiques sectorielles, etc...

- Mes références sont essentiellement africaines.

I. Les apports de l'anthropologie économique

Il s'agit d'apports plus ou moins bien passés dans les esprits et dans les pratiques des développeurs.

- 1) Une autre façon de voir les milieux en développement et par conséquent une rénovation des méthodes et techniques d'observation et d'analyse

L'A.E. aborde, révèle, analyse des milieux en développement d'une

manière beaucoup plus riche et complète que l'économiste "classique". Elle les aborde sous différents points de vue (disciplines) mais comme une totalité et une totalité d'une part enracinée dans un espace et une histoire, d'autre part lieu de confrontations et de complémentarités sociales (donc collectives).

De plus et surtout (par rapport aux ethnologues et autres anthropologues) elle met en évidence et parfois elle privilégie les "instances" économiques et donc les structures, comportements, cohérences économiques. Et donc elle utilise un langage, des concepts, parfois des techniques et méthodes que reconnaît, qu'utilise l'économiste développeur.

Celui-ci, s'il prend connaissance de travaux d'anthropologie économique effectués à une échelle suffisante (j'y reviendrai), est alors conduit à suspecter ses propres hypothèses, concepts, méthodes : hypothèses trop simples, trop réductrices, trop "économistes" quant à la structuration des sociétés en développement, quant au comportement des acteurs, quant à l'importance des "facteurs" autres qu'économiques dans le devenir économique des sociétés en développement.

Bref, prise de conscience du complexe et du différent exprimés dans un langage compatible.

D'où peu à peu un essai de rénovation des méthodes et techniques d'observation et d'analyse dont rend compte assez bien, en particulier, une grande partie des travaux du Groupe AMIRA:

- Redéfinition des Unités sociales tant au niveau du repérage et de l'observation, qu'au niveau de l'analyse (examen des fonctions et de la cohérence de ces unités).
- Différenciation des unités de production, consommation, accumulation.
- Repérage de la spécificité des rôles et des statuts selon le sexe et l'âge.
- Mise en évidence de l'importance et de la cohérence d'unités sociales plus complexes : villages, terroirs, lignages, etc...
- Prise de conscience que le fonctionnement, les transformations, le

comportement de ces unités sociales obéissent à une logique qui tout en restant "économique" (choix raisonnés sous contrainte de rareté... et d'incertitude) est déterminée en grande partie par des facteurs généralement négligés par l'analyse économique habituelle en pays développé.

D'où de nouvelles dimensions ou caractéristiques prises en compte par les nouvelles enquêtes statistiques et les analyses de projet (activités économiques non marchandes, secteur non structuré, temps de travaux, et activités sociales, structures foncières, héritage, échanges intra-unités, variations saisonnières, etc...).

D'où aussi une tentative encore timide d'adapter en conséquence les cadres de la Comptabilité nationale (cf. les travaux de J. CHARMES sur le secteur non structuré).

- Enfin élucidation des rapports que devraient entretenir deux modes de saisie du réel et donc deux modes d'investigation et d'analyse irréductibles mais complémentaires : celui propre aux Sciences Sociales et donc à l'anthropologie économique, celui de la Statistique, science des "distributions" et de la représentativité qui ne peut s'exercer que sur une image "compréhensive" de la réalité sociale fournie par les chercheurs.

Cette nécessité non seulement épistémologique mais aussi opératoire de l'articulation au sein d'un même système d'investigations de deux modes de saisie du réel différents est mieux perçue qu'avant. Cette progressive prise de conscience sera d'un apport beaucoup plus considérable que l'apport, non négligeable et qui pourrait sans doute être à peu de frais sensiblement accru, des chercheurs en Sciences Sociales en matière de techniques de collecte.

2) Une autre façon de comprendre les sociétés en développement et par conséquent une mise en question des manières de "faire" du développeur

L'anthropologie économique s'applique à fournir une explicitation ou théorie des modes de fonctionnement et d'évolution des sociétés en développement. Elle révèle l'importance du passé, la consistance des sociétés paysannes, la diversité des réactions aux tentatives de "modernisation" dont elles

sont l'objet. Elle a permis l'esquisse d'une théorie de la "transition", remise en question radicale du mode de planification traditionnel.

Ce type d'analyse est d'abord et avant tout critique. Il explique parfois avec une délectation ambiguë qui nuit à la portée du message, les trop nombreux échecs des projets, actions et politiques du développement. Il révèle l'inadéquation et donc l'inefficacité des modèles globaux. Il identifie les innombrables "oublis" du planificateur et plus généralement des divers opérateurs.

Ceux-ci acceptent peu à peu le message. Ils ne considèrent plus des pans entiers de l'économie comme des secteurs traditionnels passifs qu'il leur revient de "moderniser", ils découvrent la rationalité des paysans face au risque et aux contraintes combinées de travail, de surfaces et de prix relatifs, l'importance économique et sociale du secteur non structuré, la nécessité de tenir compte des contraintes et dynamismes jusque-là négligés.

Ils apprennent que le développement n'est pas seulement affaire de techniques et de financement mais aussi de confrontations de catégories d'acteurs sociaux aux intérêts contradictoires.

De cette prise de conscience sont nées, ça et là, de nouvelles pratiques dont il reste à faire un inventaire plus circonstancié et dont il conviendrait de juger les résultats. Il n'est pas évident que ces nouvelles pratiques aient changé fondamentalement les objectifs et les méthodes d'une planification qui reste encore en crise, que ce soit au niveau micro-socio-économique ou au niveau macro-économique et politique. Du moins peut-on dire que le réexamen de politiques de prix des productions agricoles, l'intérêt nouveau manifesté par des décideurs pour la stimulation des productions vivrières, certaines hésitations à prendre des mesures "d'encadrement" des secteurs structurés, une moindre rigidité technocratique dans le suivi et l'évaluation des projets sont peut-être pour une part les fruits indirects des travaux d'anthropologie économique. La prise de conscience de certains échecs a peut-être été accélérée par les analyses des anthropologues économistes. Les tentatives pour y remédier ont peut-être gagné de la vigueur lorsque l'anthropologie économique, au-delà des constats d'échec, en identifiait certaines causes maîtrisables.

3) Une nouvelle manière de "se" voir ouvrant la voie à la dé-centralisation

La réussite de la fonction d'abord critique de l'anthropologie économique a confronté les chercheurs à un problème de fond : celui de leur statut au sein de ce processus même de transformation des sociétés observées. Comment, par qui, au profit de qui leurs travaux sont-ils utilisés ? Eux-mêmes, quel type d'acteurs représentent-ils ou sont-ils ?

D'où une réflexion de type épistémologique sur les relations dialectiques entre méthodes d'observation, théories du changement social, et l'histoire plus ou moins voulue, plus ou moins subie, plus ou moins déterminée, de ce changement social.

Ce type de réflexion a fini par concerner certains des "développeurs". L'anthropologie économique, après avoir répandu une saine inquiétude méthodologique dans des milieux très influencés par le positivisme économique ou portés à privilégier à l'excès les techniques quantitatives stricto sensu, a montré, dans ces mêmes milieux, comment les objets et les méthodes d'investigation dépendent des théories du changement social et des politiques de développement et comment, inversement, les théories et les politiques dépendent de ce que l'on sait nommer, observer, classer, mesurer.

Le développeur a pu alors prendre conscience de ce que lui-même était porteur, promoteur, d'une certaine idéologie et que, peut-être, quoiqu'il en ait, cette idéologie correspondait aux intérêts de certains acteurs ou de certaines catégories sociales. Par conséquent l'idéologie du progrès, celle du développement pouvait être mise en question ; elle devenait relative, contestable. Comme l'on fait remarquer des chercheurs : on ne sait pas ce qu'est le développement, on ne connaît que des développeurs.

A se découvrir partie "prenante" dans les enjeux du développement, à reconnaître qu'il n'existe pas de neutralité bienfaitrice, certains développeurs ont fini par soupçonner que les sociétés en développement qu'ils croyaient pouvoir "moderniser", ne pouvaient être seulement objet de leur manipulation mais aussi sujet de leur histoire. En bref, c'était une porte entr'ouverte vers la reconnaissance des objectifs et dynamismes propres aux différents acteurs c'est-à-dire en fait vers la reconnaissance des "gens

d'en bas". D'où les tâtonnements vers une décentralisation, vers un "auto-centrage" aux aspects multiples et ambigus. D'où cette recherche d'une planification par incitation et accompagnement plus que par interventions et "projets", d'où l'habilitation des secteurs non structurés et cet appel à une "maîtrise locale du développement", d'où ces "enquêtes participatives" et autres "auto-évaluations", etc...

II. Quelques questions à l'anthropologie économique

- Pourquoi cette priorité vers le rural ? Pourquoi si peu d'anthropologie économique en milieu urbain ?
- Pourquoi ce biais vers l'analyse des contraintes, cohérences, pesanteurs, échecs, et dépendances, et si peu de mise en évidence des dynamismes endogènes, innovations, créations, adaptations ?
- L'anthropologie économique ne reste-t-elle pas excessivement microscopique ? Ne cultive-t-elle pas exagérément l'analyse des différences, des particularités, du singulier ? A-t-elle assez le souci de la généralisation, de la représentativité ? Pourquoi a-t-elle tant de mal à passer du micro au macro ? Est-il contre la nature de l'anthropologie économique de porter son regard sur des réalités sociales appréhendables seulement à un niveau global (on parlera du niveau méso..... ou macro....) ?
- Pourquoi si peu d'éléments d'information et d'analyse sur les catégories sociales en train de se constituer ? Pourquoi si peu d'analyse sur ces fameuses contraintes qui pèsent, dit-on, avec tant de force sur les sociétés particulières étudiées ?
- Les travaux d'anthropologie économique permettent-ils de dégager des enseignements de portée assez générale sur des types de comportement et de régulation, des processus de transformation au sein des sociétés en développement ? Y-a-t-il quelques "régularités" sur lesquelles le planificateur pourra baser ses interventions ou n'y a-t-il que des cas singuliers ?
- A un niveau plus fondamental, dans une perspective plus globale et

à plus long terme, peut-on sortir de l'alternative épistémologique dans laquelle paraît enfermée l'anthropologie économique et qui est démo-bilisatrice pour le "planificateur" : l'histoire comme nécessité (le matérialisme historique), ou l'histoire comme hasard (ou succession d'intrigues imprévisibles) ?

*
* *

En fin de compte, et si on pouvait répondre aux questions précédentes, y aurait-il encore une anthropologie économique ? Un économiste qui ne serait pas seulement critique mais aussi constructif, qui saurait passer du spécifique au représentatif, qui penserait que le devenir des sociétés en développement est à la fois ouvert et soumis à une certaine logique, qui bien sûr saurait mobiliser les acquis et les méthodes des sciences sociales comme ceux du calcul économique, un tel économiste serait-il un anthropologue économiste ?

Et ne me dites pas qu'un tel économiste n'existe pas. J'en ai rencontré... un au moins, peut-être trois ou quatre.

Communication

*Sur la nécessaire intégration de l'anthropologie économique
dans la recherche économique en vue du développement*

par J.P. MINVIELLE

Les quelques réflexions énoncées ici ont été jetées sur le papier "in extremis". Elles ne sont donc pas encore ordonnées et construites et doivent être perçues plus comme des orientations de travail que comme un document élaboré. Elles font directement référence à une piste de recherche qui est la mienne depuis quelques années, mais est devenue beaucoup plus précise depuis Octobre 1983, date à laquelle j'ai été appelé comme consultant auprès du CILSS (Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) afin de proposer des méthodologies allégées de recherche en vue du développement. Ceci, bien évidemment, dans le domaine qui est le mien : l'économie rurale.

Voulant être très bref, je n'insisterai pas sur une première ambiguïté qui m'était apparue dans les termes de référence concernant ma mission. Il m'était demandé de proposer des systèmes d'enquêtes légères, ceci sans qu'ait été posée au préalable la question de savoir si des enquêtes étaient bien le seul, ou éventuellement, le meilleur moyen d'obtenir les informations désirées. De plus, parler d'enquêtes légères est à la fois une ambiguïté et un danger. En effet, le problème est plus souvent posé en termes d'allègement

des pratiques existantes (1), pratiques généralement basées sur l'utilisation de l'outil statistique, qu'en termes de réelle réflexion sur la validité de ces mêmes pratiques. Ce ne devrait être qu'après mûre réflexion sur cette validité, réflexion menée comparativement à la validité d'autres types d'approches, que l'on pourrait en conclure que la voie actuelle doit être exclusivement, ou en partie seulement, l'amélioration de l'existant. Le résultat n'est pas évident, de la même façon qu'il n'est pas évident que les approches jusqu'à présent pratiquées soient à rejeter dans leur ensemble. En fait, compte tenu des acquis scientifiques d'une part, des moyens humains, matériels, financiers et des contraintes institutionnelles des pays concernés d'autre part, tout pousse à préconiser des approches mixtes intégrant des diverses pratiques les meilleurs composants. L'Anthropologie Economique pourrait être, justement, une de ces approches, et se voir accorder un rôle et une reconnaissance scientifique qui ne lui ont été, jusqu'à présent, jamais reconnus dans les mi-

(1) Et les solutions proposées passent malheureusement par :

- Des pétitions de principe louables mais peu novatrices (optimisation du plan de sondage, amélioration de la stratification du milieu, etc...) dont on devrait se demander pour quelles raisons, étant connues depuis les premiers âges de la statistique, elles n'ont pas été mises en pratique auparavant (opinion que nous ne partageons d'ailleurs pas).

- Des propositions sur lesquelles l'unanimité est acquise depuis longtemps (meilleure articulation institutionnelle entre les différents services, utilisation optimale des capacités opérationnelles, etc...), mais dont la réalisation pose toujours problème et ne pourra être envisagée que par des analyses du fonctionnement institutionnel dans les milieux concernés et la pratique du terrain.

- Des propositions d'allègement que l'on peut sans grand risque qualifier de simplistes (limitation du nombre de variables prises en compte) qui marqueraient un appauvrissement encore plus prononcé d'approches qui ne brillent pourtant déjà pas par leur caractère explicatif, et accorderaient un poids encore plus important à des hypothèses de départ (hypothèses qui déterminent le choix des variables), dont on sait pourtant qu'elles sont généralement peu conformes aux réalités étudiées (en raison du fait qu'elles sont établies par référence à des théories inadéquates).

Une bonne illustration de ce type d'approche est fournie par le document de P. THENEVIN, "Un système d'enquêtes légères pour accompagner une politique visant à assurer l'autosuffisance alimentaire dans les pays sahéliens", document qui comporte cependant des propositions intéressantes, particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'enquêtes intégrées dans lesquels, ainsi que je souhaiterais en faire sentir la nécessité dans ces quelques pages, devraient être incluses des approches ressortissant à l'Anthropologie Economique. Concernant le document cité, on ne peut malheureusement pas adhérer à des démarches qui font table rase des contraintes matérielles, humaines, financières, et surtout institutionnelles des milieux d'insertion pour proposer des schémas qui, bien que basés sur des cas concrets, demeurent purement théoriques quant à leurs possibilités réelles de réalisation.

lieux de la recherche axée sur le développement.

La recherche en économie rurale axée sur la problématique du développement frappe, jusqu'à présent, par l'unicité de ses méthodes d'approche et la répétitivité de sa démarche sur le terrain (1). Le primat du quantitatif (2), considéré comme seul critère objectif de scientificité, a bien évidemment toujours bloqué toutes velléités imaginatives s'éloignant quelque peu des dogmes établis, tant au niveau de la problématique que des méthodes d'approche. Le découpage en tranches de l'objet d'étude, directement lié à l'impossibilité patente, par des méthodes quantitatives, d'appréhender dans leur fonctionnement général des systèmes complexes, le désir effréné de vouloir trouver des rationalités intrinsèques à des fragments de systèmes isolés, ont généralement conduit aux carences et insuffisances que l'on connaît. En effet, si la mesure quantitative des variables retenues peut être considérée comme optimale, compte tenu des méthodes scientifiques actuellement maîtrisées (règles d'échantillonnage et, plus généralement perfectionnement de l'outil statistique), la recherche des rationalités sous-jacentes à la mise en oeuvre des systèmes ayant abouti à ces grandeurs mesurées des variables (productions, rendements, etc...) demeure, elle, généralement déficiente et inadaptée. Le résultat en est le plus souvent une bonne mesure du quantitatif et une appréciation faussée du qualitatif (le "pourquoi" des grandeurs mesurées). La mise en parallèle, dans les lieux et les domaines ayant fait l'objet de deux types d'analyse, des approches quantitatives et qualitatives (dont l'anthropologie économique) (3), montre à l'évidence la carence explicative des rationalités avancées (ou plutôt supposées..) par les théoriciens du quantitatif. Les réponses "déviantes" données par les sociétés concernées

-
- (1) Il convient d'insister sur le fait qu'il ne s'agit ici que de la recherche axée sur le développement, recherche visant essentiellement à fournir des données utilisables par le planificateur régional, le chef de projet, le décideur du développement en général. Toutes autres seront les approches de la recherche de base ou de la recherche fondamentale, détachées de ces contingences de validation quantitative.
 - (2) Nous entendons ici quantitatif dans le sens de l'adhésion aux règles statistiques de validation, à savoir la recherche de la représentativité par la multiplication des relevés. Dès lors, les méthodes sont à la fois peu nombreuses et contraignantes et les possibilités d'amélioration, et encore plus d'innovation, limitées.
 - (3) Ici encore, nous n'utilisons l'opposition qualitatif/quantitatif que par souci de simplification, sans considérer qu'il s'agisse là de catégories opératoires.

à des projets d'aménagement ou d'amélioration technologique en sont la preuve régulièrement assénée (1).

A la base de ces "déviation" dans les réponses, quelques constatations simples .

Les systèmes étudiés sont organisés de façon complexe que les approches traditionnelles ne peuvent rendre dans leur totalité car :

- Elles mesurent, quantifient, ou qualifient des variables et non des relations entre variables (2).
- Le choix de ces variables est fait a priori en fonction de la valeur qui leur est accordée par rapport à un système théorique de référence. Les articulations et liaisons causales supposées entre ces diverses variables (hypothèses de travail) seront elles aussi directement induites par ce système théorique de référence. Les possibilités d'adaptation, de renouvellement, ou de création de ces hypothèses de travail seront donc relativement réduites.
- Les analyses seront généralement menées en termes de rationalité statique par combinaison des seuls éléments constituants relevés à l'époque de l'étude. Or, la rationalité d'organisation d'un système est essentiellement dynamique et ne peut être saisie que par intégration de son "histoire".

-
- (1) Ces réponses ne sont en fait déviantes que par rapport à une rationalité supposée, rationalité établie d'une part par référence à une vision théorique rarement adaptée aux réalités locales, d'autre part par rapport aux quelques variables connues prises en considération dont rien ne prouve qu'elles fassent partie, avec le poids qui leur est accordé, du système décisionnel de référence des individus concernés.
 - (2) Dans un registre plus général, on pourrait dire que les approches traditionnellement utilisées s'attachent à la description des structures alors que les politiques de développement portent sur des systèmes, d'où l'inadéquation, ou tout au moins l'insuffisance, de tels types d'analyses pour la mise en oeuvre de ces politiques.

Sur ces quelques points, qui ne sont donnés qu'à titre d'exemples et ne représentent pas une liste exhaustive des limitations des approches traditionnelles, l'anthropologie économique peut apporter un certain nombre d'améliorations :

- Les rationalités de comportement ne se définissent pas seulement par rapport aux seules variables ressortissant directement à l'économique, ainsi que le voudraient les théories classiques, mais aussi par rapport à d'autres facteurs (rapports sociaux, dynamique historique, etc...) que l'anthropologie économique est à même d'expliquer. Par l'intégration de l'anthropologie économique dès le début de la recherche, le choix des variables pourrait ainsi être effectué sur des bases solides et les tests de validité des hypothèses formulées par le biais de cette approche pourraient être menés sur des bases statistiques (validation, et éventuellement extrapolation).
- L'anthropologie économique permettrait également d'intégrer des éléments déterminants importants : l'articulation avec l'"extérieur" géographique et économique, et la prise en compte de la dynamique historique par exemple.

En bref, l'intérêt de l'intégration de l'anthropologie économique dans ce type de recherche ne devrait plus être à démontrer. Par contre, demeure le problème de sa scientificité, caractère qui ne lui est généralement pas reconnu par les théoriciens et praticiens du développement. En particulier, un point d'achoppement sera la difficulté de la validation des résultats sur une grande échelle et, plus encore, celle de l'extrapolation de ces mêmes résultats. D'où la nécessité de proposer des systèmes intégrés de recherche incluant diverses méthodologies d'approche. L'anthropologie économique pourrait ici trouver sa place au niveau de l'analyse des systèmes complexes, de la définition des variables clefs, de la construction des hypothèses, etc..., les méthodes statistiques prenant ensuite le relais pour ce qui est de la validation et l'extrapolation des résultats (ainsi que la formulation de nouvelles hypothèses...).

Communication
*Segmentation des unités de production
dans un village Sénoufo du Nord de la Côte d'Ivoire*
par X. LE ROY

Sept années d'observations

Les matériaux présentés sont issus de recherches entreprises, de janvier 1975 à avril 1983, dans un village sénoufo du nord de la Côte d'Ivoire, Karakpo. Lors d'une étude approfondie de quatre ans sur l'impact de l'introduction de cultures de rente, en premier lieu le coton, sur l'économie (1). Puis par un suivi très léger pendant trois années. A dominante économique, ce travail a aussi des préoccupations anthropologiques, notamment dans la place de la parenté dans le système de production.

Karakpo est situé dans le département de Boundiali, à 25 km au Sud de cette ville. Il est composé de 350 habitants : une majorité Sénoufo (2/3) et une minorité Malinké (1/3), d'implantation ancienne. Seuls les premiers, du sous groupe des *Gbatobélé*, sont abordés ici.

Principal groupe ethnique du nord de la Côte d'Ivoire, les Sénoufo manifestent des nuances au travers de leur aire d'habitat, dans les domaines culturel, démographique et économique. Le village présenté n'a pas la prétention d'être représentatif de l'ensemble des Sénoufo.

(1) LE ROY (X.) *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière sénoufo : le cas de Karakpo*. Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 156. Paris, ORSTOM, 1983, 208 p. et 90 p. annexes.

Réduction des unités de production

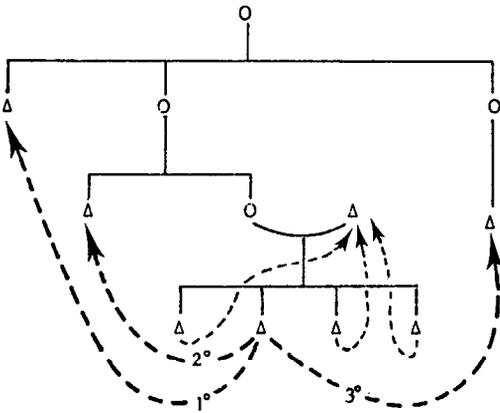
Cellule socio-économique de base de la société villageoise, l'unité de production se caractérise par sa coïncidence avec l'unité de consommation, tout au moins en ne prenant pas en compte les improductifs, jeunes enfants, personnes âgées, malades. Sous la direction de l'homme le plus âgé, les membres de l'unité de production travaillent le plus souvent sur le champ collectif et sont nourris par lui à partir des récoltes de ce champ.

Des sous-groupes, plus ou moins autonomes, dans la production et la consommation, coexistent avec ce centre de décision principal. Ils correspondent à une famille, à une cellule matricentrique ou à un individu isolé. Une même personne peut être ainsi impliquée dans plusieurs processus de production : sur le champ collectif de l'unité de production, sur le champ individuel de son père, de sa mère, de son conjoint ou de lui-même.

L'unité de production n'est pas une unité de résidence : aucune entité n'est topographiquement détectable et la visualisation des unités de production sur un plan révèle un désordre déroutant. Tout au plus constate-t-on que les cases d'une même unité de production sont dans le même secteur du village. Cette absence de projection dans l'espace se retrouve dans le terroir, les parcelles d'une même unité de production étant généralement dispersées.

L'unité de production ne correspond pas plus à une communauté d'accumulation. Celle-ci est très faible : peu de bétail, peu de pagnes funéraires, pas de bijoux, pas d'or.

L'unité de production regroupe des parents, par alliance ou par filiation. Celle-ci est le plus souvent en ligne masculine, l'aîné des garçons et ceux suivant le cadet travaillant avec leur père. Mais aussi en ligne féminine, le deuxième fils d'une femme pouvant être agrégé à l'unité de production de l'homme le plus âgé parmi ses proches parents maternels. Dans l'ordre décroissant, il s'agit du frère utérin de sa grand-mère maternelle, du frère de sa mère, du cousin parallèle matrilatéral de sa mère. Le schéma ci-après formalise cette règle de la résidence masculine.



Ceci ne semble pas être un simple vestige de la matrilinearité rencontrée chez les Sénoufo *Nafara* et *Kiembara* du département de Korhogo, les vieux de Karakpo affirmant avoir toujours entendu parler de cette pratique. Autrefois, la première fille d'une femme pouvait aussi être demandée par son oncle maternel ou par sa grand-mère maternelle, ce qui est abandonné depuis plusieurs années.

Dans la suite de ce texte, les expressions "neveu utérin" et "oncle maternel" ne seront employées que pour la situation résultant de l'adjonction du deuxième fils d'une femme au proche parent maternel.

Au cours des sept années de nos observations, les unités de production voient une nette diminution de leurs effectifs. Leur taille moyenne passe en effet de 10,7 personnes au 1er septembre 1975 à 7,6 personnes au 1er septembre 1978, soit une baisse de 29 %. Dans le même temps, le nombre d'actifs de 15 à 59 ans régresse de 5,0 à 3,7.

Cette évolution est provoquée par la conjonction de deux phénomènes : l'émigration des jeunes et la segmentation des unités de production. Cette dernière retient ici toute notre attention.

Apport des généalogies

L'étude des segmentations a été amplement facilitée par les représenta-

tions généalogiques. Menées de front, au début de la phase de terrain, avec le recensement démographique, et actualisées périodiquement, les enquêtes généalogiques ont été aussi très utiles dans le repérage des unités de production et pour démasquer les personnes non déclarées.

Une fiche numérotée était remplie pour chaque habitant, comprenant les informations suivantes : nom, sexe, ethnie, religion, numéros du père, de la mère, du ou des conjoints, des enfants. Une autre était ensuite constituée pour chacun des enfants, du ou des conjoints, des parents, et ainsi de suite, en remontant aussi profondément que la mémoire des vieux le permettait.

A partir de ce foisonnement de données, la représentation généalogique du village a été tracée, incluant résidents, défunts, migrants, et des individus d'autres villages mettant en évidence des liens de parenté (1). Ce document est reproduit en fin de texte. Afin d'en permettre la publication, il a été réduit et découpé en quatre pages. Ceci n'en facilite pas la lecture mais des plages communes ont été ménagées.

Précisons que son objectif n'est pas l'analyse de la parenté, mais de visualiser les liens de filiation et d'alliance au sein des unités de production. Les membres d'une même unité de production sont regroupés dans une bulle, affectée d'une lettre et d'un indice, sans tenir compte du rang de naissance.

Toutefois, un code complexe permet au lecteur patient de retrouver les relations de filiation et d'alliance existant entre les habitants du village, même s'ils ne sont pas de même unité de production. Les symboles utilisés sont explicités dans la légende précédant les généalogies.

Deux difficultés ont dû être surmontées : les épouses et les neveux utérins. Afin d'éviter de nombreux traits traversant la généalogie, les femmes figurent le plus souvent deux fois, avec le même numéro d'identification : à côté de son conjoint et sous ses ascendants directs. Pour faciliter le passage

(1) LE ROY (X.) *Représentations généalogiques de Karakpo, village sénoufo gbato. Situation au premier septembre 1975.* Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 1979, 3 p. et 3 planches.

de l'une à l'autre des deux représentations d'une même femme, la généalogie est découpée en tranches, chacune d'elles étant affectée d'une lettre. Celle-ci portée au-dessus ou au-dessous du cercle symbolisant une femme renvoie à la portion de généalogie dans laquelle elle apparaît une deuxième fois. Cette lettre est remplacée par le nom du village de ses parents ou de son mari lorsque ceux-ci ne sont pas sur la généalogie.

Un neveu utérin, incorporé dans l'unité de production de son oncle maternel, a son numéro d'identification souligné. S'il a migré, l'unité dans laquelle il devrait travailler est inscrite.

Suivi de huit segmentations

Ayant été dessinée avant l'enquête sur les segmentations, la généalogie reproduite ne permet pas de suivre le film de scissions. Elle a, par contre, été indispensable pour connaître les liens de parenté entre les segments créés.

Tous les éclatements d'unités de production ont été observés pendant sept ans : huit se sont réalisés entre les recensements du 1er septembre 1975 et 1er septembre 1982. Les caractéristiques des huit dissidents sont regroupées dans le tableau ci-après. Pour chacun d'eux, y sont portés : le numéro d'identification et l'unité de départ de la représentation généalogique, le lien de parenté avec l'homme qu'il quitte, l'âge au moment de la scission, déterminé par la classe d'initiation masculine, les personnes qui l'accompagnent, les surfaces personnelles calculées à partir du relevé de toutes les parcelles du village en 1975 et 1978.

PROFIL DES HUIT HOMMES SENOULO DE KARAKPO CREANT LEUR PROPRE UNITE DE PRODUCTION (UP) entre le 1er septembre 1975 et le 1er septembre 1978							
Année de scission	N° d'identification	Ancienne UP	Lien de parenté avec chef ancienne UP	Age	Dépendants	Surface personnelle	
						en 1975	en 1978
1976	51	S 1	frère germain	60 ans	2 épouses 10 enfants	3,9 ha	
1977	296	S 4	filis oncle maternel	40 ans	1 épouse 2 enfants frère germain mère veuve	1,6 ha	
1978	508	S 9	neveu utérin de père défunt	35 ans	Célibataire	1,3 ha	
1979	399	S12	frère utérin	65 ans	1 épouse 1 enfant	0,5 ha	1,0 ha
1979	424	S12	filis de frère défunt	30 ans	1 épouse 1 enfant	au service civique	2,3 ha
1981	54	S 1	frère utérin	55 ans	1 épouse 1 enfant	1,7 ha	1,6 ha
1981	375	S11	filis de oncle maternel	35 ans	1 épouse 1 enfant	1,2 ha	2,0 ha
1981	319	S 9	frère agnatique	50 ans	1 épouse 3 enfants	0,5 ha	1,5 ha

La récapitulation, pour ces huit segmentations, du lien de parenté du nouveau chef d'unité de production par rapport à celui dont il dépendait auparavant, donne les statuts suivants : 4 frères de même père et/ou de même mère, 1 neveu agnatique, 3 cousins croisés résultant de l'adjonction d'un neveu utérin.

Mis à part un homme de 30 ans revenant du Service Civique, les individus se séparant se caractérisent par un âge mûr. Tous ont au moins atteint le stade des *Kafokounlé*, par lequel, à l'issue de 18 ans d'initiation, un homme est vraiment adulte. Un seul de ces huit hommes est célibataire ; il vit en fait avec une veuve dépendant d'une autre unité de production.

Progressivité du processus

Cinq constatations ressortent d'une analyse plus approfondie des huit segmentations survenues entre 1975 et 1982. Tout d'abord, elles se font sans l'accord du chef de l'unité de production. Parmi les huit hommes concernés, un seul, le plus âgé (n° 399, 65 ans), a reçu l'assentiment du frère dont il dépendait. Tous les autres ont mis leur chef d'unité devant le fait accompli.

Ensuite, les unités de production qui se scindent sont toujours de taille importante, que ce soit par le nombre de personnes ou par la surface. Les effectifs moyens ont déjà été vus. La surface par unité de production est de 6,7 hectares en 1975 et 6,1 hectares en 1978. Les cinq unités de production se désagrégant dépassent toutes ces niveaux, comme le montre le tableau suivant :

TAILLE DES UNITES DE PRODUCTION SE SCINDANT entre le 1er septembre 1975 et le 1er septembre 1982									
Unité	Années de scissions	1er septembre 1975			1er septembre 1978			1er septembre 1980	
		Personnes	Actifs	Hectares	Personnes	Actifs	Hectares	Personnes	Actifs
S 1	1976 1981	35	14	22,9	26	11	22,3	29	12
S 4	1977	13	5	9,7					
S 9	1978 1981	25	10	11,2	17	5	10,0	15	7
S111	1981	17	10	12,0	18	10	15,4	20	10
S12	1979 2 fois	13	7	8,8	15	8	14,2		

En troisième lieu, il apparaît que presque tous les dissidents présentent la particularité d'exploiter, avant le morcellement, des superficies importantes, ainsi que l'atteste la rubrique "surface personnelle" du tableau de la page 92. Ces valeurs ne prennent pas en compte les surfaces de leurs futurs dépendants. Alors que la surface individuelle masculine moyenne est de 0,7 hectares en 1975 et de 1,1 hectares en 1978, seuls deux des scissionnistes sont en dessous de ces valeurs, tandis que l'un d'eux les dépasse amplement (n° 51, 3,9 hectares).

La quatrième constatation est la part réservée aux cultures vivrières sur leur champ individuel. Tandis que les parcelles individuelles masculines donnent la priorité aux cultures de rapport, les hommes ayant l'intention de créer leur propre exploitation ont des surfaces vivrières supérieures à celles relevées pour l'ensemble des parcelles personnelles. En fait, le champ individuel du futur scissionniste sera le champ collectif de l'unité de production qu'il formera après son décrochage. L'individu ayant l'intention de prendre son indépendance étend progressivement ses parcelles personnelles, surtout en vivrier, celui-ci devant assurer l'alimentation de la communauté qu'il va fonder.

L'éclatement d'une unité de production est donc un processus graduel, qui s'étale sur une ou plusieurs campagnes agricoles. La rupture de l'unité de production précède celle de l'unité de consommation, ceci s'expliquant par le décalage dans le temps entre l'activité de production et la disponibilité du produit. L'extension des superficies individuelles d'un homme constitue un indice permettant de prévoir sa future séparation.

Le dernier aspect de la segmentation est sa dissimulation. La dislocation effective d'une unité de production précède toujours la distinction verbale d'appartenance. Ce n'est que quelques années après la scission que quelqu'un déclare ne plus travailler pour son ancien chef d'unité et que ce dernier signale la segmentation. Une bonne connaissance du terroir et une intégration suffisante sont donc nécessaires, pour connaître toutes les unités de production réelles, des partitions récentes étant souvent cachées à l'étranger.

Il est parfois difficile d'apprécier le moment exact de la rupture. Ainsi en juillet 1980, nous avons jugé que deux hommes s'étaient séparés alors

qu'en fait, ils ne le feront que l'année suivante.

Ancienneté du phénomène

Une enquête rétrospective a été menée, auprès des anciens du village, sur les segmentations survenues depuis le début du siècle. Ceci avec le plus possible de délicatesse, et en recoupant les propos des différents informateurs, les villageois n'aimant pas remémorer les dissensions passées. Les représentations généalogiques ont été indispensables pour reconstituer cet historique des segmentations. Des lacunes sont probables, surtout pour les éventuels segments disparus, mais les informations collectées sont très riches.

Au début du siècle, dans les années qui suivirent la reconstruction du village après la razzia des troupes de *Samori Touré* (1), le quartier sénoufo de Karakpo est composé de 4 communautés de production-consommation. L'une d'elles, petite au début, ne s'est pas scindée.

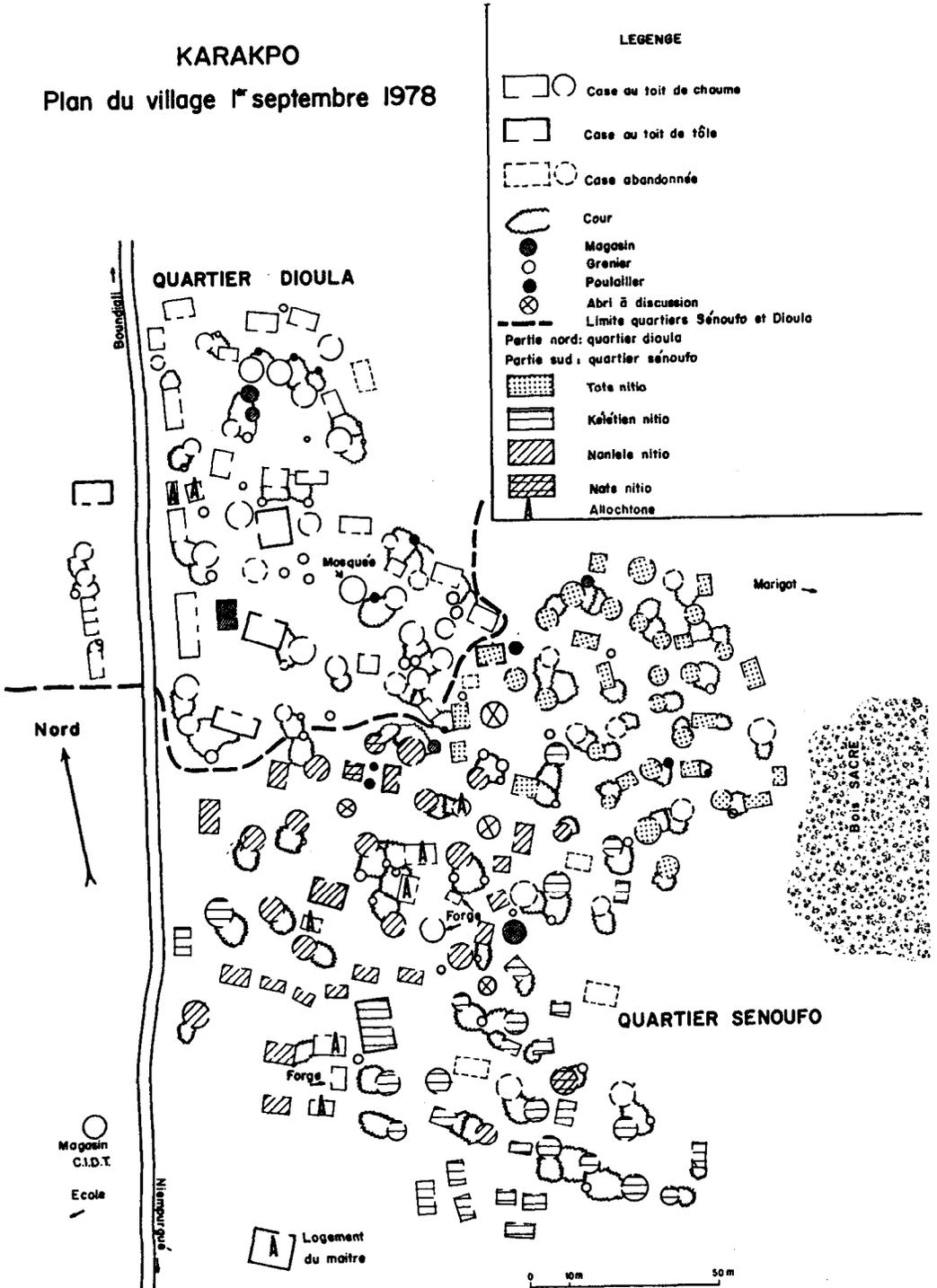
Les trois autres unités originelles se sont par contre fragmentées à plusieurs reprises. Celle du fondateur du village correspond, en 1982, à 9 segments, dont les membres représentent le tiers du quartier sénoufo. La deuxième cellule socio-économique de base a également abouti à 9 unités de production, regroupant plus du tiers des effectifs. La troisième unité, issue d'un village proche, non reconstruit après le départ des troupes samo-riennes, était plus petite ; elle s'est morcelée en six segments, rassemblant moins du tiers de la population sénoufo.

Malgré ces divisions successives, les segments de chacune de ces trois unités de production initiales conservent une certaine cohésion, formant une entité sociale précise, le *nitio*. Il est difficile de traduire ce terme, mais il peut être défini comme le vestige d'une ancienne unité de production. Cette commune référence à un groupe social, dont le fondement était la production et la consommation, a bien facilité la reconstitution du film des

(1) Le Gbato fut occupé par les troupes de Samori de fin juin 1883 à fin juin 1898 PERSON Y., *Samori : une révolution dyula*.Dakar, IFAN, 1975, tome 3 p. 1605 note 117 et p. 1977 note 130 F.

KARAKPO

Plan du village 1^{er} septembre 1978



scissions, les segments actuels, d'une même unité de production du début du siècle, étant parfaitement identifiables.

Le *nitio* forme actuellement un groupe de résidence, aux contours topographiquement non délimités, mais qui apparaît sur le plan de village de la page précédente, sur lequel les cases d'un même *nitio* sont visualisées par un figuré distinct. L'unité de production originelle était une unité de résidence, séparée, selon les vieux, par un espace inhabité. Ce qui explique la concentration actuelle des membres d'un même *nitio*. L'extension progressive de chaque *nitio* a entraîné la jonction des unités de résidence du départ. Les cases d'un même segment n'étant pas toujours groupées lors d'une scission, il s'en est suivi un certain éparpillement des cases d'une même unité de production, mais toujours dans le même secteur du village.

Chaque *nitio* a constitué, pendant longtemps, une unité de commensalité, les hommes des segments issus de la même unité de production perpétuant le fait de se retrouver le soir pour manger devant la case du plus âgé d'entre eux. Ce n'est pas toutefois une unité de consommation, l'origine des aliments n'étant pas unique, mais chaque unité du *nitio* fournissant un ou plusieurs plats. Un seul parmi les trois *nitio*, celui du fondateur du village, est encore un groupe de commensalité, les hommes correspondants prenant leur repas du soir ensemble.

Neveu utérin, germe de dislocation

Le relevé des liens de parenté des différents dissidents, par rapport au chef de l'unité de production qu'ils quittent, fait ressortir l'importance des scissions dans lesquelles interviennent un neveu utérin. En effet, sur les 22 nouvelles unités de production créées par segmentation en 80 ans (1), la majorité (13, soit 59 %) sont issues d'une unité contenant en germe cette forme de rupture. Les scissions de ce genre se répartissent ainsi :

(1) Les dates des différentes scissions ont pu être retrouvées en se basant sur les changements de classe d'initiation, dont chaque phase dure six ans. Ces dates, bien sûr indicatives, sont les suivantes : 1910, 1915, 1927 (2 scissionnistes), 1936, 1938, 1948, 1954 (2 scissionnistes), 1960, 1963.

- 8 cas de désunion entre cousins croisés, l'oncle maternel, auquel l'un était adjoint, étant mort : 5 fois le scissionniste est le fils de l'oncle maternel défunt du chef de l'unité morcelée 3 fois il est le neveu utérin de feu le père du chef d'unité.
- 3 cas de scission entre cousins parallèles matrilatéraux : deux neveux utérins se séparant une fois leur oncle maternel commun décédé.
- 2 cas de séparation d'un homme de son oncle maternel, chef d'unité.

En fait, la disparition de l'oncle maternel, ciment assurant la cohésion de l'unité de production, entraîne très souvent sa désagrégation, les cousins supportant difficilement le contrôle de l'un d'entre eux.

Les autres segmentations correspondent au détachement d'individus de statuts de parenté suivants :

- 6 frères agnatique et/ou utérin
- 2 neveux agnatiques.

En conclusion

Il est possible d'affirmer que le phénomène de segmentation des unités de production n'est pas nouveau, des morcellements s'étant toujours périodiquement réalisés. L'évolution décelée réside surtout dans l'accélération de son rythme. De 1910 à 1975, la cadence moyenne de formation de nouvelles unités de production par segmentation est de 0,2 par an, alors qu'elle est de 1,1 par an entre 1975 et 1982.

Le changement s'observe aussi dans la régression, ces sept dernières années, de la proportion des scissions résultant de la présence d'un neveu utérin. Alors que de 1910 à 1975, ce genre de segmentation représente 71 % des cas, ce rapport s'abaisse à 38 % entre 1975 et 1982. Cette modification du statut de parenté du scissionniste provient non de la cohabitation plus facile des cousins croisés mais de la présence moins fréquente des neveux utérins, ceux-ci ayant une forte propension à émigrer.

Par contre, une constante se dégage dans la comparaison des deux périodes : l'absence de formation d'une nouvelle unité de production par un homme travaillant pour son père. La segmentation ne se fait jamais entre un individu et son ascendant direct, mais, le plus souvent, entre collatéraux.

GENEALOGIE DES SENOUFU DE KARAKPO

AU 1er SEPTEMBRE 1975

(4 pages suivantes)

LEGENDE

HOMMES

FEMMES

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| △ | ○ | Individu habitant Karakpo |
| ▲ | ● | Individu de Karakpo, décédé |
| △ | ○ | Emigrant, originaire de Karakpo |
| △ | ⊖ | Résidant d'un autre village |
| ▲ | ⊖ | Mort d'un autre village |

$\frac{72}{\Delta}$

Chef d'unité de production : son numéro d'identification est encadré

$\frac{470}{\Delta}$

Neveu utérin, agrégé à l'unité de production de son oncle maternel

$\frac{30}{\Delta}$
SI

Neveu utérin, émigré, avec indication de l'unité de production dans laquelle il devrait travailler



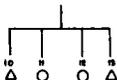
Couple marié, avec indication du village de résidence, s'il ne s'agit pas de Karakpo.



Couple divorcé ; le trait plein est du côté du conjoint ayant gardé les enfants.



Couple non marié traditionnellement.



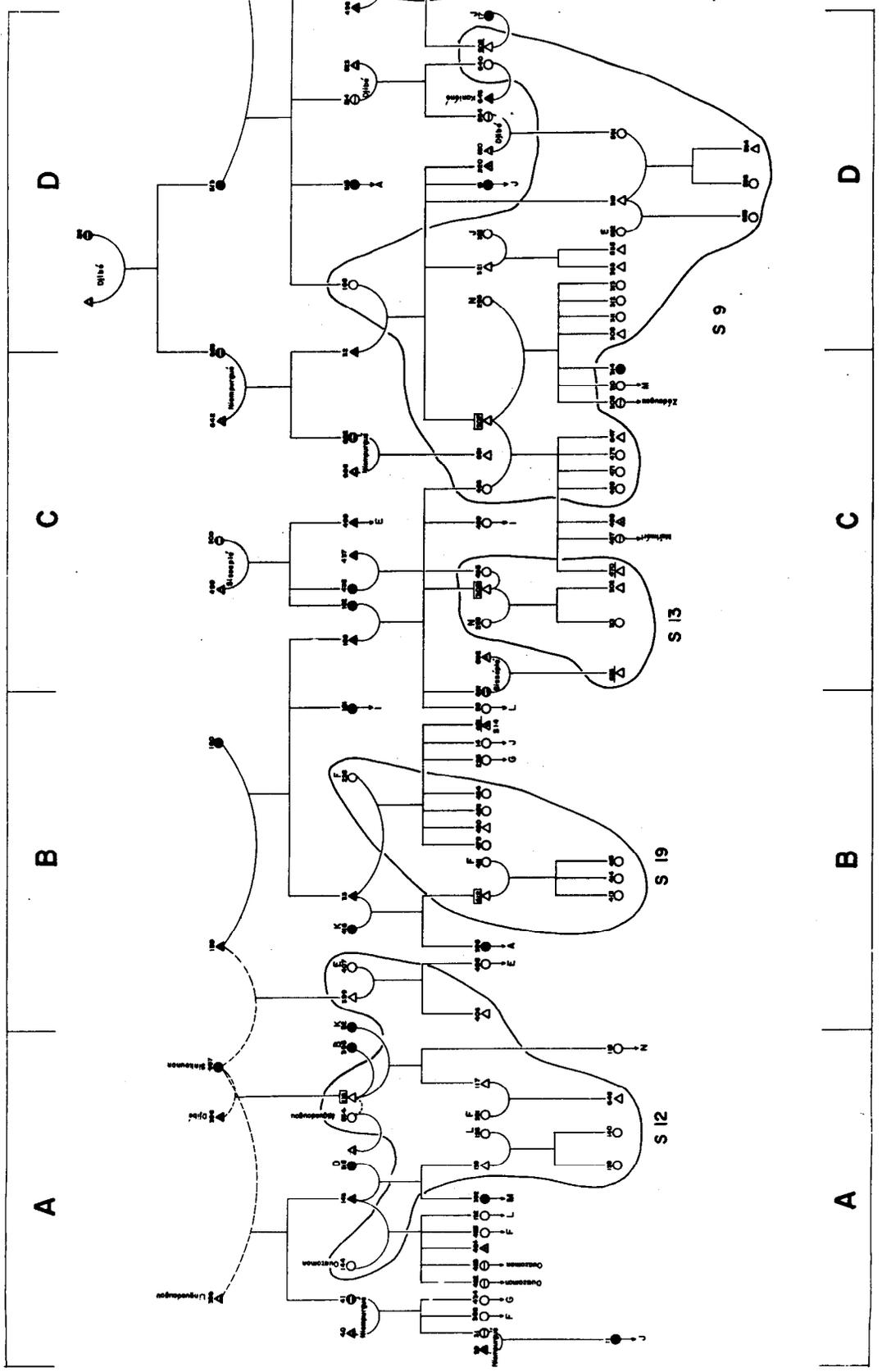
Gerains : individus de même père et de même mère.



Epouse représentée au niveau de son mari ; sont indiqués la lettre repérant la tranche de généalogie où se trouvent ses parents, ou son village d'origine.



Epouse représentée au niveau de ses parents ; sont indiqués la lettre repérant la tranche de généalogie où se trouve son mari, ou le village dans lequel elle est mariée.



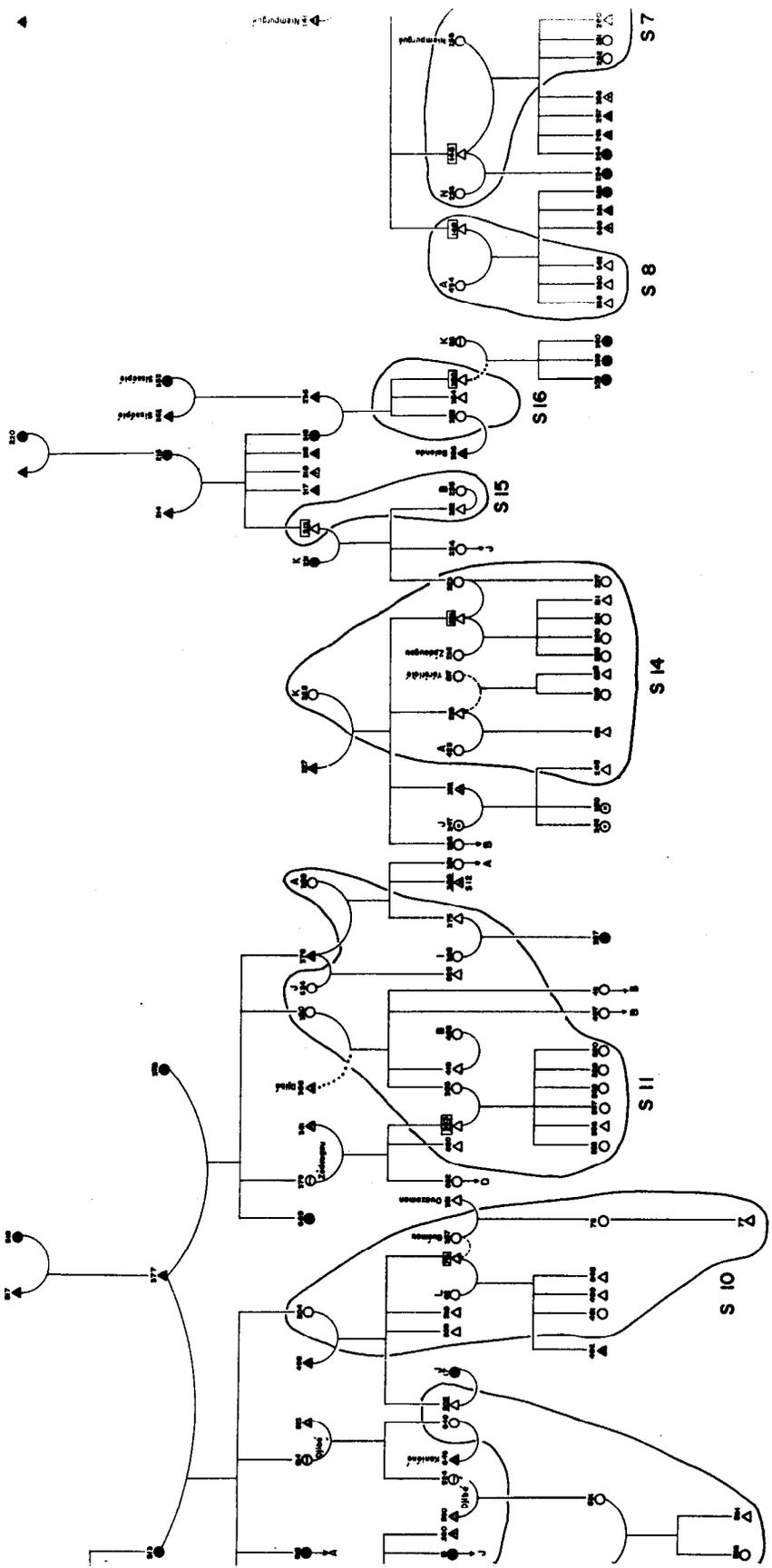
D

E

F

G

H



D

E

F

G

H

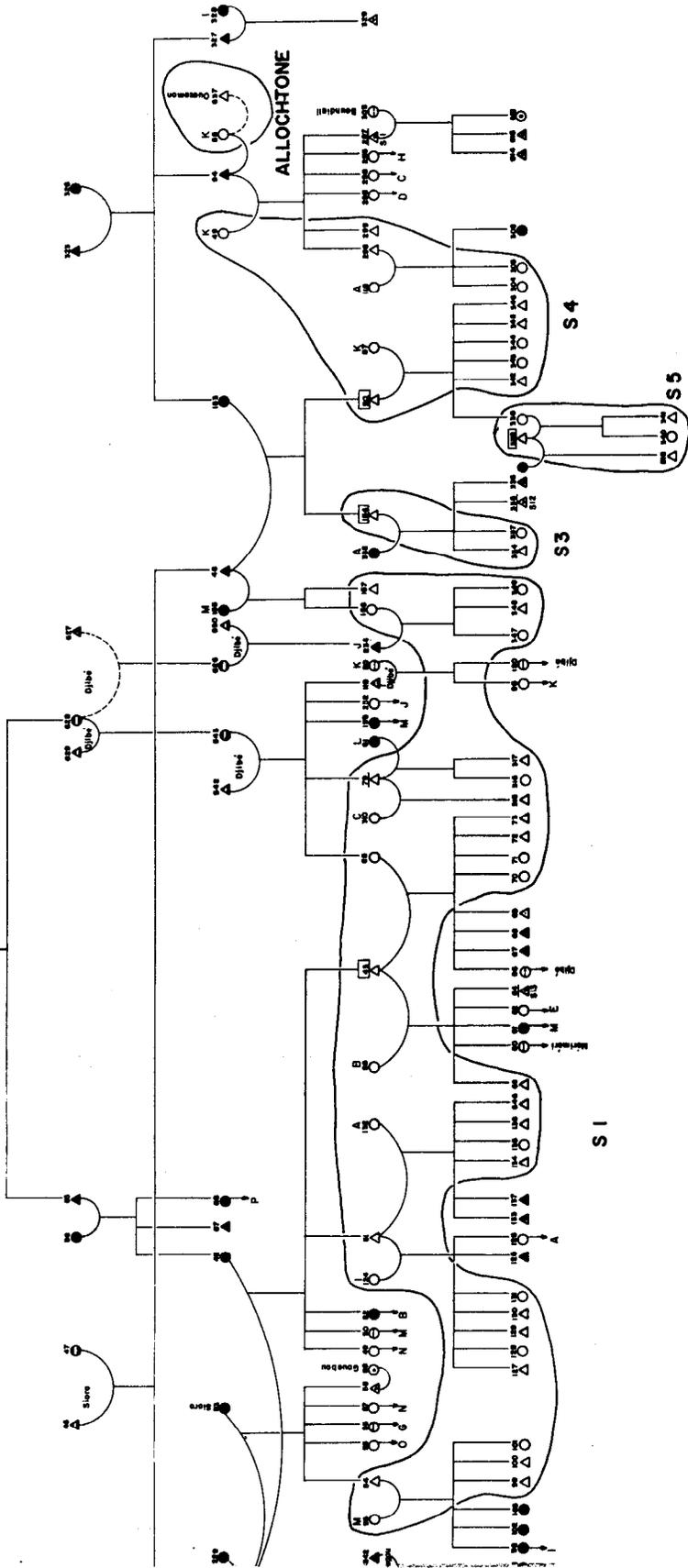
K

L

M

N

O



K

L

M

N

O

S1

S3

S4

S5

ALLOCHTONE

Store

Overseer

Overseer

D C H

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

0114 0115 0116 0117 0118 0119 0120 0121 0122 0123 0124 0125 0126 0127 0128 0129 0130 0131 0132 0133 0134 0135 0136 0137 0138 0139 0140 0141 0142 0143 0144 0145 0146 0147 0148 0149 0150 0151 0152 0153 0154 0155 0156 0157 0158 0159 0160 0161 0162 0163 0164 0165 0166 0167 0168 0169 0170 0171 0172 0173 0174 0175 0176 0177 0178 0179 0180 0181 0182 0183 0184 0185 0186 0187 0188 0189 0190 0191 0192 0193 0194 0195 0196 0197 0198 0199 0200

Compte-rendu des débats par
J.M. GASTELLU

Dans son rapport introductif, G. WINTER a souligné quels avaient été les apports, et les limites, des recherches des économistes de l'ORSTOM en anthropologie économique. Une première remarque est de faire observer qu'il faut se garder de tout "triumphalisme" : les économistes de l'ORSTOM n'ont pas tout inventé. Il existe des "convergences" scientifiques à certaines époques entre différents pays, instituts, disciplines. C'était le cas, par exemple, pour les "unités économiques" (recherches menées au Nigéria et au Sénégal). L'enseignement général qui se dégage de tous ces travaux est, justement, qu'il n'y a pas de "généralité" ; il faut prêter une très grande attention à l'extrême diversité des sociétés rurales (J.M. GASTELLU). On ne retient jamais une seule unité d'observation, mais plusieurs unités à différentes échelles (D. DELAUNAY). Les travaux des économistes de l'ORSTOM ont attiré l'attention des statisticiens sur le problème du choix des unités d'observations. L'un d'eux, J.L. DUBOIS, formalise à l'heure actuelle les conclusions d'une enquête budget-consommation menée en Côte d'Ivoire (G. WINTER). Il faut être prudent quand on traite des "catégories socio-professionnelles". Les travaux d'anthropologie économique ont été féconds parce qu'ils ont porté non sur des unités indépendantes, mais sur des unités dépendantes prises dans des rapports sociaux (par exemple : la parenté). Tant que d'autres types de rapports sociaux n'auront pas été suffisamment étudiés, il sera impossible de construire des "catégories socio-professionnelles" (J. SCHMITZ). Un autre piège de ces travaux serait de considérer la "région" comme juxtaposition d'exploitations agricoles, elles-même appauvries de leur contenu par une démarche scientifique (A. LERICOLLAIS).

N'y a-t-il pas de "généralité" ? Pourtant, toutes ces sociétés ont été soumises à un même phénomène historique : le phénomène colonial.

L'économie marchande les a pénétrées, développant une différenciation interne. Cependant, cette différenciation et la décomposition de ces sociétés n'ont pas été menées à leur terme dans la mesure où la logique des rapports s'effectuait au profit de la métropole. Il y a donc eu à la fois dissolution des communautés locales et blocage de cette dissolution par le jeu de l'économie globale. Les effets de la mise en rapport de deux types de sociétés sont donc très profonds. Le planificateur n'a pas à se prononcer sur une forme de développement ; il doit s'effacer derrière l'homme politique (G. ROY). Cette interprétation a été fournie par J. CHARMES quand il a élaboré une "théorie de la transition", il y a dix ans. Cette théorie a été importante pour le monde des "développeurs" ; elle n'a jamais été discutée ni remise en question par les anthropologues économistes (G. WINTER). Les planificateurs n'ont retenu que les rapports de parenté, qui avaient été les plus étudiés par les anthropologues économistes. Ce biais a inspiré des politiques "communautaires", qui ont privilégié un type de développement par rapport à un autre, et qui ont évacué toutes les contradictions internes à une société (G. ROY).

La "diversité" des sociétés rurales tient-elle devant des phénomènes massifs comme les famines ou l'introduction des rapports marchands ? Il est aussi plus aisé de conduire des travaux d'anthropologie économique en milieu rural qu'en milieu urbain, car les "sociétés globales" y sont d'implantation ancienne, alors que les villes sont neuves, effervescentes (Cl. ROBINEAU). Cependant, la coupure entre villes et campagnes tend de plus en plus à s'estomper dans ce type de recherches (J.M. GASTELLU). Les travaux d'anthropologie économique n'échappent pas au "dualisme" : on en veut pour témoin la distinction entre "mode de production domestique" et "mode de production capitaliste". Il aurait fallu travailler géographiquement sur l'articulation entre les villes et les campagnes. L'approche marxiste en anthropologie économique est-elle légitime ? Peut-on appliquer à des petites sociétés des catégories macro-économiques ? Certaines démarches intellectuelles ont un caractère passéiste... (Ph. COUTY).

On doit distinguer "l'anthropologue", qui cultive systématiquement la différence, dont l'appareil optique a un pouvoir séparateur sans limites, et l'"anthropologue de projet", qui fixe une borne à son étude d'un milieu. L'"anthropologue" s'apparente au peintre chinois qui en arrive à être paralysé

à force de rechercher la perfection dans l'expression (G. ANCEY). Mais l'"anthropologue" rencontre aussi des limites quand il a achevé une étude, il ne peut la recommencer sous prétexte que des aspects importants ont échappé à son enquête ! Il est plus aisé de comprendre une petite société rurale qu'un milieu urbain, mais on ne se limite généralement pas à un village : on dépasse le "visible villageois" pour atteindre un réseau territorialisé (J. SCHMITZ). L'opposition entre "anthropologie" et "anthropologie de projet" est intéressante. On la retrouve à propos de travaux menés récemment sur la "famille" au Congo par l'ORSTOM : un ethnologue souhaitait mener le plus loin possible l'établissement de généalogies ; le démographe a dû fixer une limite à ces recherches. Ni les échéances, ni les échelles ne sont les mêmes (Ph. COUTY). L'"anthropologie de projet" se trouve acculé à des échéances. Il ne peut se permettre tous les raffinements. Par exemple, pour une étude sur les droits fonciers au Cap Vert, il a fallu se contenter d'entretiens sans passer en revue tous les mécanismes de décision (G. ANCEY). Une telle étude relève purement et simplement de l'analyse économique ; il n'y a aucune raison de la qualifier "d'anthropologique". D'ailleurs, l'"anthropologie" est-elle indispensable à une telle démarche ? (G. ROY). Il s'agit pourtant d'"anthropologie", car ces questions ne sont pas posées dans les études classiques de factibilité (G. ANCEY). Une étude fouillée et sur long terme des droits fonciers locaux n'est pas inutile. Par exemple, F. RAVAUULT a été appelé en consultation en Polynésie pour reconstituer les droits fonciers à la suite du passage du dernier cyclone (J.M. GASTELLU). Une analyse économique "raisonnable" devrait inclure les rapports fonciers (Ph. COUTY).

Une autre question apparaît : pourquoi les travaux d'anthropologie économique à l'ORSTOM ont-ils porté sur une échelle micro-économique ? Il s'est avéré qu'il était plus commode de travailler, à un moment donné, à cette échelle pour étudier, par exemple, le passage de systèmes sociaux ethniques à des stratifications sociales. Ce type de recherches a rendu possibles des travaux ultérieurs comme les programmes actuels sur "travail et travailleurs en Afrique" qui prennent davantage en compte une perspective macro-économique (R. WAAST). Il serait erroné de penser que des travaux de longue haleine sont inutiles. En Europe, il a fallu plusieurs générations pour produire des ouvriers radicalement coupés de la campagne (J. SCHMITZ). Les travaux d'anthropologie économique en Afrique Noire de nos jours

permettent d'établir les "archives" des paysanneries de ces pays (J.M. GASTELLU).

Cette discussion est interrompue par la présentation de travaux de terrain qui illustrent les "apports" des économistes de l'ORSTOM : ce sont les exposés de J.P. MINVIELLE et X. LE ROY.

Plusieurs questions sont adressées à X. LE ROY. La segmentation des unités de production est-elle due à une forte densité ? N'y-a-t-il pas un risque de surestimation du phénomène ? Faut-il parler de "dissidence" ou d'"essaimage" ? etc... Ces questions permettent de relancer le débat sur les apports des travaux d'anthropologie économique.

Si le statut des enquêtes "fines" est désormais acquis, la grande question demeure de savoir si de telles études permettent d'identifier des indicateurs simples qu'on pourra mesurer sur une étendue beaucoup plus vaste (G. WINTER). Ces phénomènes de scission ne seraient-ils pas l'expression de rapports politiques ? Si c'est le cas, il est important que les responsables d'opérations de développement en aient conscience. Trop souvent, les schémas d'intervention reproduisent les inégalités en posant qu'il y a "égalité pour tous" au nom d'une idéologie "communautaire" (G. ROY).

Enfin, de tels travaux n'insistent-ils pas trop sur les particularismes ? De ce fait, le souci d'une théorie générale ne serait-il pas trop facilement abandonné (R. WAAST) ? A cet argument, il est répondu que la "généralisation" est à venir et qu'elle ne peut se faire sans une description minutieuse des faits de terrain. Cependant, la question reste posée du passage de ces études concrètes et ponctuelles à une théorie globale.

QUATRIEME SEANCE
L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE DES ECONOMISTES
DE L'ORSTOM : METHODE OU THEORIE

Rapport Introductif
*Plaidoyer pour une anthropologie
économique*
par Cl. ROBINEAU

A la distance d'une dizaine d'années, un peu juste certes pour formuler des jugements définitifs, mais suffisante tout de même pour disposer du recul qu'impose toute vision rétrospective, une certaine anthropologie économique apparaît comme le phénomène épistémologique majeur des sciences sociales depuis les années soixante. Car sur le court intervalle de temps de dix ans, toute une vie se déroule : naissance claironnée haut et fort de l'enfant (1) ; son bichonnage, par revues et cahiers interposés, par des parrains soucieux d'en assurer la croissance (2) ; son développement par modes de production et formations sociales articulées (3), avec les différents soucis contradictoires qui traversent la république dans son ensemble, et chacun de ses membres de façon inégale : "coller" au terrain ; conserver le cap sur le matérialisme historique et dialectique ; et pour certains marier ou faire coexister une anthropologie d'inspiration marxiste avec le structuralisme (4).

Et puis, voici la fin, à peine dix ans : on nous dit que l'anthropologie économique, cela n'existe pas, l'enfant n'était qu'un avorton, une de ces êtres inviabilisés destinés à errer éternellement dans les limbes de la pensée scientifique (5).

Ceci dit, comme on ne raye pas impunément dix années de création scientifique, comme l'Université lit et qu'elle diffuse, comme elle sait bien les faiblesses de l'économie académique néo-classique (6), les apports

de l'anthropologie économique font souche dans le terreau étudiant.

Et comme on extrait le peuple chercheur du public étudiant et qu'on envoie les jeunes économistes faire leurs preuves dans la nature et les mondes exotiques, comme rien ne les a préparés dans leur *cursum studiorum* à l'approche de ces réalités, il leur faut innover pour mener à son terme les recherches dont ils ont été chargés ; de telle façon qu'on dispose à présent d'un corpus de résultats obtenus à la suite d'analyses effectuées avec les quelques outils bien disparates que l'anthropologie économique et les conseils de leurs collègues sur le terrain ou ailleurs ont mis en leur possession (7).

Au préalable, qu'est-ce que l'anthropologie économique ?

Nous n'allons pas débattre du bien-fondé (ou du mal-fondé) des distinctions des définitions de l'économie - la substantive et la formaliste - (8). On se propose de jouer à l'entomologiste et de regarder agir les fourmis anthropologues économistes.

Au ras du sol

Comme on le sait, les fourmis vivent au ras du sol à l'image des chercheurs qui se colletent avec les faits "de terrain". Pour traiter des faits, on relèvera, historiquement, trois types d'approches :

a) L'approche socio-économique

Elle résulte de la constatation faite, à différentes échelles (monographie villageoise, petite zone, région) du caractère incomplet de l'appareil conceptuel économique classique ou néo-classique pour rendre compte et expliquer les phénomènes économiques dans les milieux ruraux et informels : tant que l'économie exprimé en termes de salaires, de prix, de coût, de marché (ou de plan) n'est pas autonome par rapport aux structures sociales (9).

Les chercheurs faisant de la socio-économie ont procédé au couplage empirique de la société et de l'économie étudiées : ex. les travaux devenus classiques de J.L. BOUTILLIER sur Bongouanou (10) et sur la vallée du Sénégal (11).

Ce qui ne veut pas dire que des économistes ayant une démarche plus classique en raison du sujet même - ex. Ph. COUTY à propos du commerce du poisson, du mil ou du natron (12) - sont restés étrangers au contexte sociologique, technologique et historique des phénomènes étudiés (13).

Dans nos premières recherches aux Comores, nous avons procédé selon cette approche que je résume brièvement (14) :

1. Etude de l'économie comorienne dans son double aspect (moderne : plantations industrielles ; traditionnel : économies villageoises et urbaines de subsistance et d'exportation) et à différents niveaux (village, ville traditionnelle, firme de plantations dominante, petite région insulaire, île-circuits, essai de comptabilité nationale).

2. Etude de la société comorienne par la stratification sociale, les cycles de la vie (individuelle et sociale), l'organisation et le fonctionnement du complexe domestique (parenté - foncier - exploitation), l'histoire pré-coloniale et coloniale).

3. Couplage économique - social faisant apparaître une double série de paires :

- société comorienne - économie paysanne (dominée par la ville = classe dirigeante et les firmes européennes)
- colonisation européenne (histoire et firmes) - économie de marché (investissant l'économie globale et dominant les milieux sociaux comoriens).

b) L'anthropologie économique intégrée

On appelle ainsi le second type d'approche parce que le couplage ou plutôt l'*embrayage* se fait de façon plus précise : par les concepts originellement marxistes de mode de production, rapports de production, formation sociale, reproduction, transition.

Tout cela est supposé connu et il y a une abondante littérature à ce sujet. (15)

Une plus grande précision du couplage avons-nous dit : on substitue à des expressions économiques ou sociales vagues (la production, la société) des termes plus précis : le mode (ou le système-social-) de production, les rapports de production (ou les rapports sociaux).

La trilogie : mode de production, rapports de production, formation sociale a un double avantage :

- pour l'avancement de la recherche, parce qu'elle débouche sur les phénomènes de passage, de transition : parce qu'elle est évolutive ;
- pour le confort intellectuel du chercheur, parce que celui-ci peut mettre à la base de sa recherche une théorie à partir de laquelle il échafaudera des hypothèses que la recherche viendra confirmer ou démentir.

On peut voir cependant un danger : c'est la réduction des réalités sociales à des mécanismes. De nombreux travaux insuffisamment fondés sur des acquis de terrain dissertent sur le thème des rapports marchands, sur la reproduction confondant la reproduction de rapports ou de pouvoirs (de classe...) avec ce qui est seulement production de la société toute entière (on peut légitimement parler de la reproduction d'une formation sociale, moins d'une société tout entière). Egalement il est quelquefois ennuyeux, *du fait de ces effets mécaniques* de ne pas savoir si ce qui est affirmé est un fait constaté, observé, recueilli, ou seulement une conséquence logique, mécanique, des propriétés théoriques attribuées à un phénomène d'amont de générer de telles conséquences.

Ce danger paraît peut-être encore plus grand pour les économistes que pour d'autres chercheurs en sciences sociales parce que la formation universitaire qui leur est dispensée fondamentalement en économie ne les prédispose ni à la réflexion épistémologique indispensable ni à la pratique du terrain.

Un anthropologue *stricto sensu* n'a pas beaucoup de théories à sa disposition (la différence et l'égalité des cultures, un certain évolutionnisme de la culture matérielle), mais il a, en revanche, à sa disposition, une déontologie concernant le recueil et la validité des faits recueillis (16).

Un sociologue est plus que l'anthropologue démuné sur le terrain mais il est rompu à une réflexion sur la place respective des théories et des pratiques et la sociologie générale et africaniste l'a pourvu de quelques rudiments de méthode : les dangers du nominalisme et de l'idéalisme, les propriétés de totalité des phénomènes, l'intérêt des analyses de situation, les choix à faire entre analyse structurale et analyse dynamique, la multiplicité des temps sociaux.

Ce B.A. BA de la méthode sociologique (voir la classique *Vocation actuelle de la Sociologie, la Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, Sens et puissance*)(17) est normalement ignoré de l'étudiant-économiste - à moins, ce qui est heureusement de plus en plus fréquent, qu'il n'ait reçu une formation parallèle.

Alors, on comprend que l'économiste sur le terrain se trouvant devant l'analyse d'une société rurale, se trouve dans la situation d'emprunter des modes d'approches propres à des disciplines plus opérationnelles : la géographie, l'anthropologie, la sociologie, ceci afin de saisir ce qui demeure toujours difficilement saisissable (1^o) l'humain, (2^o) le collectif.

c) Des anthropologies économiques spécifiques : J. CHARMES et J.M. GASTELLU

C'est ce qu'on appellera des *anthropologies opératoires* : le Roi est nu,

peut-on dire, parlant de l'économiste confronté au terrain ; alors, l'anthropologie au sens strict, et dans ses rapports au "terrain", c'est-à-dire, sa méthode, donne à l'économiste une armure et les armes du chevalier.

Écoutons d'abord J.M. GASTELLU :

"L'anthropologie économique, science de synthèse, devrait logiquement associer les méthodes des deux disciplines dont elle est issue (...) Mais (ces) méthodes sont opposées : en simplifiant (...), (on a), d'un côté, une science déductive, fondée sur une philosophie rationaliste, dont les études sont d'ordre quantitatif, situées de préférence au niveau macro-économique, et de l'autre, une science inductive, fondée sur une philosophie empirique, dont les études sont d'ordre qualitatif, situées de préférence au niveau micro-sociologique. (...) La solution adoptée a été de corriger les excès de méthode de l'une... par les défauts de l'autre : (...) un juste milieu a été recherché ;(mais) la méthode anthropologique l'a bien souvent emporté (...) car plus adaptée aux besoins d'une recherche sur le terrain" (*L'Egalitarisme économique des Serer du Sénégal*, pp. 38-39) (18).

Par la suite, l'auteur explicite ses choix : induction, excepté là où celle-ci s'avérait insuffisante (*ibid.*, p. 41) ; combinaison du quantitatif et du qualitatif, le quantitatif venant en quelque sorte compléter le qualitatif comme la mesure la norme, mais là où c'était possible, et après une analyse qualitative préalable (*ibid.*, p. 42) ; complémentarité macro-micro-économique par insertion de la monographie locale dans ses cadres les plus larges, ethnique, national, international ; la démarche principalement empirique (*ibid.*, pp. 46 et 48). Ce qui revient à dire que l'auteur a opéré une démarche essentiellement anthropologique combinée si possible aux autres approches de façon à corriger, autant que faire se peut, les défauts de cette démarche.

L'anthropologie économique ainsi définie par GASTELLU a été une méthode en ce sens qu'il n'a pas fait appel aux concepts d'intégration définis plus haut. Mais il a fait un travail que l'on peut qualifier de socio-économique en ce sens qu'il a, pour l'explication, opéré le couplage du système économique et du système social analysés (notamment avec la

parenté).

En ce qui concerne les travaux de J. CHARMES, il est commode de distinguer la période malgache de la période tunisienne, parce qu'outre des sujets et terrains très différents, il y a une évolution.

1. A Madagascar, CHARMES se veut économiste. Sa théorie manie les concepts de surplus, plus-value, rente foncière, quasi-salaire, reproduction simple et reproduction élargie, transition. Il prend pour sujet les opérations de développement en milieu rural. Mais la méthode d'approche est *l'observation-participation*, en communauté rurale : c'est donc une méthode anthropologique appliquée à l'économie.

Cette méthode anthropologique fait place aux concepts sociologiques de *totalisation*, de *structure sociale* (dans les rapports autorités-paysans). Du fait de la convergence des outils théoriques communs à l'économiste et à l'anthropologie économique, l'auteur peut être classé, sans plus dans cette dernière (19).

2. En Tunisie, c'est la mise au point et le passage à l'acte d'une méthode d'étude du secteur non structuré (S.N.S.). C'est un problème macro-économique (un secteur de l'activité économique) qui a des effets importants au niveau de l'emploi et des revenus (facteur de la planification), qui doit être saisi quantitativement (recensement et enquête statistique) et dont le caractère informel exige un recours au qualitatif (quelles formes prend le S.N.S. et quels sont ses incidences et ses effets sur l'économie) et à l'étude de cas. L'anthropologie économique, *en tant que méthode* permet par une série de monographies, de cerner le contenu du S.N.S., mais elle s'inscrit dans une procédure plus large de *connaissance quantitative et qualitative* de ce secteur dont les étapes sont :

- recensement exhaustif préalable des établissements,
- monographies d'artisans dans chaque corps de métiers,
- enquêtes statistiques sectorielles par sondage dans les principaux secteurs du S.N.S. (20).

L'enquête tunisienne montre *comment on peut utiliser les méthodes de*

type anthropologique (caractérisées par le qualitatif et le ponctuel) à *des fins quantitatives et macro-économiques*, à condition de construire au préalable un cadre d'investigation qui débouche sur ces finalités.

Mais faute de concevoir un tel cadre au préalable, on ne peut, à partir de données qualitatives micro-économiques recueillies, déboucher au niveau macro-économique que par *des opérateurs de généralisation* approximatifs ou impressionnistes : le recours à l'histoire par exemple.

Considérations plus générales

Par delà une histoire mouvementée, une assez large diversité d'acceptions, ce qui reste, c'est que l'anthropologie économique a couvert, au carrefour de l'économie, de l'anthropologie, de la géographie et de la sociologie, un champ auparavant en friche, mais largement cultivé depuis.

L'expression "anthropologie économique" est, elle-même, ambiguë, recouvrant des domaines sémantiques différents.

A l'origine, c'est-à-dire à la fin du XIX^{ème} siècle et pendant la première moitié du XX^{ème}, c'est l'ethnologie économique, c'est-à-dire les aspects économiques d'une monographie ethnologique (en langue anglaise, *anthropology* = ethnologie avec une domaine beaucoup plus large qu'en français l'ethnologie : penser que la géographie humaine est absente dans le monde anglo-saxon et qu'aux Etats-Unis, la sociologie est rarement "générale", le plus souvent particulière : industrielle, urbaine, rurale, ... ; toute l'approche de la société rurale est, aux Etats-Unis, couverte par l'anthropologie). L'équivalent de l'ethnologie économique, c'est *Economic Anthropology*.

A partir de la publication de *Trade and Market* (1957), l'*economic anthropology* abandonne le créneau de l'ethnologie économique pour une *prétention généralisante de l'économique*, qu'on retrouve tant chez M. GODELIER (1965, réf. note 1), que chez George DALTON, lequel reflète une image moyenne de l'*Economic Anthropology* américaine après *Trade and Market* (21).

Dans ce cadre et selon ce que j'appellerai l'"énoncé" de Claude MEILLASSOUX (reproduite en note 1 d'après l'article de 1960) va se développer avec la récupération du concept de mode de production asiatique ce que Henri MONIOT appellera l'anthropologie française d'inspiration marxiste (réf. note 3) : on a là une troisième version en fait d'anthropologie économique.

Dans *Tradition et modernité aux îles de la Société* (22) on a défini plus l'anthropologie économique comme un *carrefour* qu'une discipline, on a annoncé les concepts qu'on justifiera (système de production, rapports, formation sociale, surplus ou excédent, transition) et on a bâti deux anthropologies économiques, l'une autour des systèmes de production actuels, l'autre autour des systèmes anciens, et l'on s'est efforcé de montrer *comment on passait des uns aux autres* à travers une *double transition*, au début du XIXème et dans la seconde moitié du XXème. L'*analyse actuelle* fait jouer - à la manière des constructions emboîtées de Cl. RAYNAUT sur Maradi, Niger (23) - une multiplicité de systèmes et sous-systèmes qui permettent d'aller de la Polynésie centrale à la communauté villageoise et à la maisonnée et vice-versa, de marier le "petit" et le "grand" selon les termes de A. DESROSIERES (24), d'allier l'avantage de la recherche en profondeur à celui de l'étude en extension. Mais la trame générale de l'ensemble est l'*histoire institutionnelle de l'économie polynésienne*, histoire "régressive" à partir de l'actuel pour remonter le plus possible dans le passé, histoire inverse à partir de la Polynésie ancienne la mieux connue : celle de la fin du XVIIIème siècle ; et cette histoire décrit ce qu'on peut appeler une dialectique de la tradition et de la modernité. Enfin, on ajoutera qu'il s'agit essentiellement à nos yeux d'un ouvrage de sociologie lequel, s'il ne dédaigne pas de recourir à des *analyses structurales*, privilégie les phénomènes de *dynamique sociale*.

Pour finir, il me semble qu'on peut reprendre ce que l'on a dit en introduction à *Tradition et modernité*, qu'il y a dans le développement des recherches en sciences sociales des hégémonies historiques : et que l'anthropologie économique (constituée en discipline avec problématique, théorie, pratique de terrain) a occupé, un temps, le créneau libéré par une *géographie humaine* de conception française arrivée à l'épanouissement avant que l'histoire, qui a longtemps mûri et s'est développée avec l'école

des *Annales*, ne vienne occuper le devant de la scène.

Qu'a apporté l'anthropologie économique ?

En dépit des péripéties et des incertitudes, le bilan n'est pas aussi mince qu'on pourrait le penser :

- une pratique de recherche intégrée *inter- ou pluri-disciplinaire* ;
- l'introduction, dans la problématique de l'étude monographique de communautés villageoises, de la préoccupation des rapports marchands, et ce faisant des problèmes internationaux, que les micro-économistes ont eu tendance à négliger quelque peu.
- peut-être le souci d'une meilleure articulation des systèmes économiques avec les systèmes sociaux qui les supportent ou, tout du moins, le sentiment que la formulation des problèmes économiques à des niveaux micro- ou méso-économique avaient affaire avec les données sociologiques.
- du fait de la place, notamment faite par l'anthropologie économique "intégrée" à l'histoire, l'importance de celle-ci dans l'analyse des processus de développement.
- enfin, et si on fait référence à l'anthropologie considérée comme une *méthode de terrain*, il s'agit là d'un acquis dont on a pu mesurer les limites, mais qui reste incomparable, notamment lorsqu'on veut faire du *qualitatif approfondi* pour faire ressortir les liaisons intimes des phénomènes généraux qui n'apparaissent pas, ou apparaissent mal, à la surface ou en investigation extensive.

NOTES ET REFERENCES

(1) MEILLASSOUX Cl., 1960, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, *Cah. d'Et. africaines*, La Haye et Paris, Mouton and Co, n° 4, décembre, pp. 38-39 :

"Face aux paradoxes apparents que présentent les phénomènes économiques dans les sociétés traditionnelles, les réactions des économistes ont été de trois ordres.

"La première consiste à nier l'existence d'un problème économique (...)

"Une seconde attitude (...) envisage de restituer au "primitif" sa condition d'homme en le gratifiant (...) des qualités (...) de *l'homo economicus* (sic).

"Une troisième attitude consiste à *dépasser ces deux positions pour admettre* (c'est nous qui soulignons) :

1^o) : Que ces sociétés ont une forme d'économie (...)

2^o) : Que ces économies obéissent à des lois qui leur sont propres (...)"

Le propos est clair et net. On est en 1960 ; vient juste de paraître (en 1957, aux Etats-Unis) *Trade and Market in the Early Empires* qui va servir de pâture pendant plus de vingt ans aux réflexions et ratiocinations de générations d'anthropologues, sociologues, économistes, historiens français, britanniques, américains - entre autres -. Par ailleurs, l'on se trouve devant la résurgence du concept de *mode de production asiatique* qui paraît commencer dès 1952 (voir Maxime RODINSON, Une querelle théorique dans le monde marxiste sur le mode de production asiatique, *Le Monde*, 1964, et va servir de modèle pour "articuler" pendant deux décennies les modes de production (G. DUPRE, 1982, *Un ordre et sa destruction*, Paris, ORSTOM, Mémoire n° 93, p. 10 : "Tout le monde se mit à articuler des modes de production (...)"

En 1965, c'est l'envol, de la théorie, à défaut du *take off* des développeurs : "L'anthropologie économique a pour objet l'analyse théorique compa-

rée des différents systèmes économiques réels et possibles" (M. GODELIER? 1965, *Objet et méthodes de l'anthropologie économique, L'Homme*, La Haye et Paris, Mouton and Co, tome V, n° 2, avril-juin, p. 32. Repris in extenso en 1966 in *Rationalité et irrationalité en Economie*, Paris, François Maspéro ; puis en 1971 , même titre, Paris, FM/Petite collection Maspéro, tome II, p. 131 et suiv. Publié à nouveau en 1983, mêmes références : cela ne veut-il pas dire que ce "domaine contesté" (notes 4 et 5 et infra) serait incontestable ?

(2) Dans le processus d'éditions en "rafale" qui se dessine dès avant 1965, tout se passe comme s'il s'agissait d'un rallye automobile au sein duquel différents concurrents ne sauraient se laisser durablement dépasser les uns par les autres.

(3) A la suite du pamphlet de WITTFOGEL sur *Le despotisme oriental* publié en 1957 sous le titre *Oriental Despotism* (et édité en français en 1964 aux Ed. de Minuit avec une nécessaire et bonne introduction de P. VIDAL-NAQUET) et quelques articles dans *La Pensée*, l'étape déterminante est la publication des trois cahiers :

- 1967 *Premières sociétés de classe et mode de production asiatique*, présentation par J. SURET-CANALE in *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, n° 57-58, Paris, Ed. de la Nouvelle Critique.
- 1969 *Sur le mode de production asiatique*, préface de R. GARAUDY, Editions sociales, Centre d'Etudes et de Recherches marxistes.
- 1970 *Sur les sociétés précapitalistes*, préface de M. GODELIER, Ed. Sociales, C.E.R.M.

Mais ces cahiers concernant "l'asiatisme" ont paru parallèlement à la création des premières oeuvres qui concernent l'anthropologie économi-

que marxiste française :

- MEILLASSOUX Cl., 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, La Haye, Mouton.
- TERRAY E., 1969, *Le marxisme devant les sociétés primitives*, Paris, François Maspéro (reconstruction de la formation sociale Gouro précoloniale).
- REY P.-Ph., 1971, *Colonialisme, Néo-Colonialisme, et transition au Capitalisme (Exemple de la COMILOG du Congo-Brazzaville)* Paris, Maspéro.

Un bon résumé du contenu et des tendances de cette anthropologie est constitué par MONIOT H., 1976. En France : une anthropologie d'inspiration marxiste in *L'Anthropologie économique. Courants et problèmes*, sous la direction de Fr. POUILLON, Paris, François Maspéro, pp. 33-56.

La réflexion sur les modes de production a continué et s'est enrichie de la construction de nouveaux modèles. Citons, sans prétendre à l'exhaustivité :

- COPANS J., 1969, A propos du "mode de production asiatique", *L'Homme*, IX, 1, janvier-mars, pp. 92-95.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1969, Recherche sur un mode de production africain, *La Pensée*, 144. Repris in *Sur le Mode de production asiatique*, Ed. sociales, C.E.R.M., 1974, 2ème éd.
- MEILLASSOUX Cl., 1967, Recherche d'un niveau de détermination dans la société cynégétique, *L'homme et la Société* 6. Repris en 1976, *Le grain et la sueur*.
- SAHLINS M., 1972, *Stone Age Economics*
Traduit en français en 1976 sous le titre : *Age de pierre, âge d'abondance*, (Sur le mode de production domestique).

- MEILLASSOUX Cl., 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro (à propos du mode de production domestique).
- REY P.-Ph., 1969, Articulation des modes de dépendance et des modes de production dans deux sociétés lignagères (Punu et Kunyi du Congo-Brazzaville), *Cahiers d'Etudes Africaines*, IX, 35, pp. 415-440.

(4) GODELIER M. 1973, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, François Maspéro. Voir aussi: *Un domaine contesté : l'anthropologie économique* par le même auteur, 1974, Paris-La Haye, Mouton Ed.

(5) *Un domaine contesté...*, op. cit., Cf. par ex. pp. XIV-xv, 285-286, 288.

Citons aussi cette phrase marquée au coin du bon sens : "Il s'agit de tout autre chose que de développer une discipline de plus, l'anthropologie économique. Mais c'est certainement le moyen de faire converger les travaux des anthropologues, des historiens, des sociologues, des économistes (...)" in Préface de M. GODELIER à K. POLANYI et C. ARENSBERG, 1975, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse. Traduction de K. POLANYI, C. ARENSBERG, H.W. PEARSON, 1957, *Trade and Market in the Early Empires. Economics in History and Theory* the Free Press, Glencoe (Illinois).

(6) Ne négligeons pas les efforts d'ouverture et de novation des sciences économiques enseignées à l'Université. Mais l'engouement pour les mathématiques, la formalisation, la pression informatique tendent à une simplification de l'explication économique alors que les réalités économiques deviennent plus complexes (cf. P. DROUIN, *Somnambulisme*, *Le Monde*, 8 décembre 1984). Ceci à l'échelle des nations. Au niveau du "terrain" demeure le poids des structures sociales que la formation de l'économiste ne permet pas d'appréhender.

(7) J.-Y. WEIGEL, 1982, *Migration et production domestique des Soninké du Sénégal*, Paris, ORSTOM, coll. "Travaux et documents", n° 146.

P. DELAUNAY, 1984, *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal*, Paris, ORSTOM,

coll. "Travaux et Documents".

J.-P. MINVIELLE (sous presse) , *Paysans migrants du Fouta Toro*, Paris, ORSTOM, coll. "Travaux et Documents".

Un compte rendu et une mise en perspective de ces travaux dans l'ensemble des recherches effectuées dans la vallée du Sénégal a été publié par Ph. COUTY et A. LERICOLLAIS en 1982 in *Vers une méthode pratique d'analyse régionale : Le cas de la Vallée du Sénégal (1957-1980)*. Repris in Ph. COUTY et alii, *Terroir, Ethnie, Région. Pratiques de recherches en milieu rural africain (ORSTOM, 1960-1980)*. Economica (à paraître).

(8) Il s'agit en grande partie d'un faux débat amorcé dans *Trade and Market* (réf. note 5 ci-dessus) pour justifier l'intérêt porté par cette équipe américaine d'anthropologie économique à l'analyse des institutions au sein des processus économiques. Comme l'écrit excellemment M. GODELIER, la définition substantive est celle de Platon à A. Smith considérant l'économie comme la richesse matérielle des sociétés (*Rationalité et irrationalité en Economie* , II, 1971, p. 134). La définition dite formaliste (ou formelle) est celle, néo-classique, tirée souvent de Lionel ROBBINS (science du comportement comme une relation entre des fins et des moyens qui ont des usages alternatifs. *The Subject Matter of Economics* 1932, p. 6). Il faut bien noter qu'il s'agit d'un débat polémique : les économistes n'ont jamais proposé que des définitions (tout court) de l'économie ; ce sont les chercheurs de l'équipe *Trade and Market* qui ont qualifié ces définitions de formelles ou formalistes, afin de les distinguer de leurs définitions, "substantives", qu'ils proposent.

(9) Ce que les anthropologues économistes de *Trade and Market* ont exprimé en disant que l'économie était "encastrée" (*embedded*) dans la structure sociale (*Trade and Market* , 1957, p. 250). Mais Marx avait dit à peu près cela un siècle plus tôt en remarquant que ce n'était qu'en émergeant dans le marché capitaliste que l'économie acquérait une sphère autonome.

(10) BOUTILLIER J.-L., 1960, *Bongouanou, Côte d'Ivoire. Etude socio-économique d'une subdivision*. Paris, Berger-Levrault. coll. "L'Homme

d'Outre-Mer", nouv. sér. , n° 2.

(11) BOUTILLIER J.-L. et alii, 1962, *La Moyenne Vallée du Sénégal*, Paris, P.U.F.

(12) COUTY Ph., 1964, *Le commerce du poisson dans le Nord-Cameroun*, Paris, ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 5.

COUTY Ph., 1965, Note sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun), *Cah. ORSTOM, sér. sc. hum.* vol. II, n° 4, pp. 3-88.

COUTY Ph., DURAN P., 1968, *Le commerce du poisson au Tchad*, Paris, ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 23.

COUTY Ph., 1966, *Sur un secteur intermédiaire dans une économie de savane africaine. Le natron.* Paris, ORSTOM, multigr.

(13) Ph. COUTY propose d'améliorer la typologie des économies africaines par la reconnaissance d'un secteur intermédiaire entre le traditionnel et le moderne. (Ph. COUTY, 1967, *La structure des économies de savane*, Dakar, ORSTOM multigr.). Il examine aussi les différences de niveau de la technologie et leurs effets sur les circuits commerciaux. (in *Cah. ORSTOM, Sér. Sces Humaines*, vol. X, n° 4, 1973, pp. 311-320) les rapports entre l'évolution économique et la fonction commerciale (*Cah. ORSTOM, Sér. Sces Humaines*, vol. XV, n° 3, 1978, pp. 281-304), les rapports entre l'histoire et le développement (1982 : Les Mourides et l'arachide au Sénégal in *Histoire de développer, Revue Tiers Monde*, Tome XXIII, n° 90, pp. 311-314 ; J.-P. CHAUVEAU et Ph. COUTY, 1983, Problème de l'approche historique du développement, in : *Le Développement : Idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM*, Paris, ORSTOM, n° 28, pp. 210-212 ; Ph. COUTY, 1981-1982, Le temps, l'histoire et le planificateur, *Cah. ORSTOM Sér. Sces. Humaines*, Vol. XVIII, n° 2, pp. 261-266.

(14) ROBINEAU Cl., 1966, *Société et économie d'Anjouan (océan indien)*, ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 21.

(15) Lire à ce sujet les trois cahiers cités en tête de la note 3 ci-dessus. Sur la notion de "formation économique et sociale", on peut voir :

GODELIER M., 1973, le concept de "formation économique et sociale" : l'exemple des Incas, in *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, pp. 83-92 (cf. note 4 ci-dessus). Repris de *La Pensée*, n° 159, oct. 1971.

(16) L'anthropologue a, évidemment, dans ses bagages, tout ce qui concerne le structuralisme. Ce mouvement, bien connu, n'exige pas qu'on s'y arrête davantage. Il a, en outre, à sa disposition, une méthodologie pointilleuse concernant la validité des faits sociaux qui a été le souci de G. CONDOMINAS dès ses premières oeuvres : la distinction entre *l'observation*, (plus ou moins rendue subjective par l'interférence des théories explicites ou implicites de l'observateur ; la *théorie autochtone*, représentation que les autochtones se donnent des faits et idéalisation de ces faits par leur pensée, qui est évidemment conditionnée par leur idéologie ou l'idéologie qu'ils construisent à des fins bien particulières ; enfin, *la pratique sociale* qui peut différer, et le plus souvent diffère largement de la théorie. Nous avons repris cette distinction dans les *Préliminaires à Tradition et modernité aux îles de la Société* (Cl. ROBINEAU, 1984, *Livre I : du Coprah à l'Atome*, Paris, Ed. de l'ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 100, p. 381). Sur cette distinction, voir :

CONDOMINAS G., 1957, *Nous avons mangé la forêt*, Paris, Mercure de France, Avant-propos pp. 7-12.

Du même auteur, 1980, *L'espace social à propos de l'Asie du Sud-Est* Paris, Flammarion, p. 101.

(17) G. GURVITCH, 1968, *La vocation actuelle de la sociologie* Paris, P.U.F., (4e édit.)

G. BALANDIER, 1971 *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, P.U.F. (3e édit.)

G. BALANDIER, 1971 *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, P.U.F.

(18) J.-M. GASTELLU, 1981, *L'Égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, ORSTOM, coll. "Travaux et Documents", n° 128.

(19) J. CHARMES, 1973a, *Les blocages socio-culturels au développement en tant que manifestations de rapports de domination*, ORSTOM, Antananarivo,

multigraph.

- 1973b, *Les effets d'une action de vulgarisation dans une communauté villageoise en déstructuration. L'opération productivité riz et le projet Tanety de mise en valeur des collines à Antanimasaka-Manjakandriana*, ORSTOM, Antananarivo, 3 vol. multigraph.

- 1972a, Processus de stratification sociale et action de vulgarisation sur les hauts plateaux malgaches, *Terre malgache* n° 13, pp. 69-95.

- 1972b, La monographie villageoise comme démarche totalisante. Application à la paysannerie des Hauts Plateaux malgaches, *Revue Tiers Monde* , n° 55, pp. 639-652.

(20) Pour ce compte rendu des travaux de J. CHARMES sur l'informel, on se réfère à J. CHARMES, 1983, Méthodes et résultats d'une meilleure évaluation des ressources humaines dans le secteur non structuré d'une économie en voie de développement, cah. ORSTOM; *Sér. Sces Humaines*, vol. XIX, n° 1, pp. 93-106 ; le secteur non structuré en Tunisie : son importance, ses caractéristiques, et ses possibilités de promotion, mêmes références, pp. 107-117.

(21) DALTON George, 1969, Theoretical Issues in Economic Anthropology, *Current Anthropology* , February, vol. 10, n° 1, pp. 63-102.

(22) ROBINEAU Cl., 1984, *Tradition et Modernité aux îles de la société, Livre I : Du Coprah à l'Atome* (références en note 16). Livre II : *Les Racines*.

(23) RAYNAUT Cl., 1984, Etudes sur la région de Maradi (Niger) in Luc CAMBREZY et alii, Le Développement et la région, *Le Développement rural en questions*, Paris, Ed. de l'ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 106.

(24) COUTY Ph., et WINTER G., 1983, *Qualitatif et quantitatif : deux modes d'investigation complémentaires*, Brochure AMIRA n° 43, Paris, INSEE, p. 63

Communication

*Ôte-moi d'un doute. Trois questions
sur l'anthropologie économique*

par Ph. COUTY

Ah l'heureux temps que celui des manifestes ! L'écho de ceux qu'on entendait pendant les années 60 n'est pas encore éteint. Rappelez-vous MEILLASSOUX, discret mais ferme :

*Ces sociétés (traditionnelles) ont une forme d'économie.
Ces économies obéissent à des lois qui leur sont propres.*
(MEILLASSOUX, 1960: 39)

GODELIER, un rien pompeux :

*L'anthropologie économique a pour objet l'analyse théorique
comparée des différents systèmes économiques réels et possi-
bles* (GODELIER, 1965: 32)

DALTON, tout en nuances, et ne disant ce qu'il pense qu'après une longue série de restrictions circonspectes :

*To put interesting questions about the organization of
traditional, primitive economies, and primitive peasant
economies undergoing change, growth and development,
requires conceptual categories different from those used in
conventional economics.* (DALTON, 1969: 66).

A la vérité, certaines de ces formulations laissent perplexe. De là vient leur charme, d'ailleurs. Par exemple, que pouvaient bien être les "systèmes économiques possibles" de GODELIER ? La Cité du Soleil de

CAMPANELLA ? Le Nouveau Monde Industriel et Sociétaire du chimérique
FOURIER ? Mystère. J'éprouve aussi de la gêne devant la critique sommaire
des "économistes", de la "théorie économique libérale" (MEILLASSOUX, 1960:
38), voire de la "science économique bourgeoise" (REY, 1969: I,I). De
cet amalgame, la composition n'est pas claire. Y a-t-on mis les économistes
allemands du XIXème siècle, de ROSCHER à SCHMOLLER ? Y inclut-
on Max WEBER ? Que fait-on des institutionnalistes américains, de VEBLEN
notamment ? Bref, ne s'est-on pas donné quelques facilités en condamnant
si vite une science simplifiée pour les besoins de la cause ? Les néo-
classiques eux-mêmes, tant décriés, étaient rien moins que d'affeux logiciens
incurieux des réalités sociales. Alfred MARSHALL n'a pas écrit que
ses *Principes*, il est aussi l'auteur d'un ouvrage d'histoire considérable :
Industry and Trade. Et le non-conformiste de LUND, WICKSELL, recomman-
dait à temps et à contre-temps à ses étudiants d'acquérir une solide
culture historique...

Tout cela n'est pas grave. Quand on a besoin d'adversaires, il est
de bonne guerre de les caricaturer. Venons-en à des questions plus importan-
tes;

I. Première question : l'anthropologie peut-elle être économique ?

Lorsque les économistes de I'ORSTOM, dont je suis, ont abordé le
terrain vers 1960, nombre d'entre eux, en tout cas les ruralistes, ont
cru devoir s'intéresser à des questions sociologiques ou ethnologiques
qui, à proprement parler, sortaient du champ de leur discipline. La
tradition s'est d'ailleurs maintenue, de BOUTILLIER à DELAUNAY,
MINVIELLE, WEIGEL, LANGLOIS, en passant par OTTINO, ROBINEAU,
GASTELLU, WEBER, et d'autres encore (1).

Cet esprit et cette volonté d'ouverture n'ont pas forcément conduit

(1) Plusieurs de ces chercheurs se sont expliqués sur ce point, soit au début
d'un ouvrage d'ensemble : OTTINO 1963, GASTELLU 1981, ROBINEAU
1984, soit dans un texte de méthode : BOUTILLIER 1968, MINVIELLE
1978. Cette liste n'est pas exhaustive.

les chercheurs concernés à partager le credo théorique élaboré - sous diverses variantes - par l'Anthropologie Economique française des années 60 et 70. Il me semble même qu'un économiste élargissant sa perspective au point d'étudier les relations de parenté ou l'appartenance ethnique des paysans devait se trouver déconcerté de voir des anthropologues, par une démarche apparemment inverse, amoindrir et limiter leur discipline en l'affublant du qualificatif "économique".

Expédiés sur des terrains auxquels la Faculté (de Droit, pour les plus âgés d'entre nous...) ne nous avait nullement préparés, nous découvriions, avec l'appétit d'autodidactes maladroits, des sujets de recherche insécables qui nous commandaient de devenir, tout de suite, autre chose et bien plus que des économistes. Saisis par le vertige de l'improvisation, nous nous trouvions obligés de pratiquer vaille que vaille une science de l'homme unitaire, c'est-à-dire une anthropologie. Hélas ! A peine avions-nous goûté la saveur de cette discipline absolue, et voilà qu'elle se laissait découper en rondelles, devenant piteusement, et séparément, économique, politique, religieuse, et sans doute bien d'autres choses encore. Il y avait là, pour certains du moins, une évidente contradiction avec le généreux projet d'embrasser le fait social total.

J'entends bien. Si une certaine anthropologie s'est dite économique à partir des années 60, c'est qu'elle adhérait au matérialisme historique. Base de la vie en société, la production des biens matériels engendre une superstructure politique, institutionnelle, religieuse, et l'anthropologue étudiant cet ensemble ne peut pas ne pas reconnaître la hiérarchie des niveaux (1). Puisque tout repose sur l'économique, puisque tout est déterminé par lui, l'anthropologie ne saurait être, en dernière analyse, autre chose qu'économique. On peut croire cela. On peut aussi ne pas le croire.

Il s'est trouvé des chercheurs qui ont continué à penser que la dynamique des représentations et des symboles peut avoir un cours autonome, qu'elle peut même influencer ou déterminer - temporairement - ce qui se passe dans le registre économique. L'anthropologie alors devient une

(1) De ce point de vue, Jean COPANS écrit : "C'est l'analyse des rapports sociaux de production, extérieurs à toute conscience individuelle, qui permet l'explication de toutes les productions humaines, qu'elles soient matérielles ou intellectuelles" (COPANS, 1971 : 424).

discipline englobante, qui tente de saisir l'*interaction* de l'économique et du reste, sans préjuger du sens des liaisons. Dans ce cas, il ne saurait plus être question de restreindre son domaine par un qualificatif quelconque : l'anthropologie est totale, ou bien elle n'est pas. Je ne suis pas sûr que cette proposition soit vraie, mais il me semble juste que la question soit posée. J'observe aussi que donner ce sens au mot "anthropologie", c'est se conformer à l'étymologie : pour Aristote, *ἄνθρωπο-λόγος*, cela veut dire : qui parle sur l'homme (1), sans limitations.

II. Deuxième question : l'anthropologie économique micro-marxiste est-elle praticable ?

Nul ne nie les vertus heuristiques des approches marxistes non-dogmatiques, accordant une large place au "sentiment très vif de la résistance que le réel offre à notre volonté" (VEYNE, 1979 :74). Mais si, à ce point de vue au moins, nous sommes tous marxistes, c'est parce que nous cherchons à identifier des effets d'ensemble, des évolutions longues, des phénomènes globaux et massifs. Les interprétations marxisantes ne sont plausibles qu'à grande échelle, et en très longue période. En revanche, elles deviennent peu sûres, et en tout cas nullement opératoires, quand on les applique à des problèmes ponctuels et passagers : "Quiconque fait confiance à la synthèse marxiste, dans son ensemble, aux fins d'interpréter les situations et problèmes actuels, a toutes chances d'être déplorablement induit en erreur" (SCHUMPETER 1965 :77).

Le paradoxe, c'est que de bons observateurs ont cru pouvoir qualifier l'anthropologie économique française de "micro-marxiste". L'expression se trouve chez HIRSCHMAN (1977), elle est reprise par EICHER et BAKER dans leur précieux ouvrage sur la recherche et le développement agricole africain (EICHER et BAKER, 1982 :38-40). Soyons naïfs avec ces Hurons, lisons ce qu'ils écrivent. Il est toujours instructif de se voir avec les yeux de l'Ingénu.

(1) Morale à Nicomaque, 4, 8, 31.

Pour EICHER et BAKER, les anthropologues micro-marxistes sont d'abord des personnages très négatifs. C'est bien simple, ils refusent tout. Ils ne veulent pas qu'on interprète le développement africain à partir de généralisations marxistes-léninistes fondées sur l'histoire européenne ou américaine. Ils refusent l'anthropologie de FIRTH, BOHANNAN, DALTON, POLANYI, parce qu'elle s'intéresse trop aux formes de l'échange et de la redistribution, et pas assez aux modes de production et à la théorie de la reproduction (CLAMMER, 1975). Ils ne croient pas que les concepts économiques nés du capitalisme soient applicables à l'analyse de systèmes économiques différents. Ils s'intéressent enfin assez peu, en tout cas nettement moins que ne le font les théoriciens macro-marxistes de la dépendance, aux modalités d'extorsion du surplus et à l'échange inégal. De quoi donc, à en croire les Hurons, s'occupent les anthropologues micro-marxistes ?

Avant tout, d'analyser les interactions entre modes de production pré-capitalistes et capitalistes. Donc de repérer, d'identifier et d'analyser les modes de production précapitalistes, notamment africains. C'est exactement ce que note G. DUPRE, non sans humour, au début de son livre sur les Nzabi :

La problématique de l'articulation des modes de production... fit fortune. Tout le monde se mit à articuler des modes de production, et, manié avec prodigalité par les experts en développement, le mode de production lignager devint une panacée (DUPRE, 1982, 10).

Se référant aux travaux de MEILLASSOUX, de COQUERY-VIDROVITCH et de HYDEN, EICHER et BAKER félicitent les micro-marxistes d'étudier, selon les cas, le fonctionnement des communautés villageoises, le rôle des modes de production pré-capitalistes dans le processus de développement, la transition vers l'agriculture commerciale, les inégalités sociales. Ils concluent de la sorte :

The ability of French Marxist anthropologists to ask what some scholars call the key questions about development undoubtedly explains the growing number of translations of Marxist works into English over the past seven

or eight years (1). But, over the next decade, the micro-Marxists also must face the challenge of translating their insights into recommendations which can provide guidance to policy makers and donor agencies (EICHER et BAKER, 1982 :40).

Ce défi pose question, c'est le moins qu'on puisse dire.

III. Troisième question : l'anthropologie économique est-elle inutile ?

Au fond, on ne parvient jamais à sortir de la contradiction inhérente à toute approche marxiste ou marxisante. A trop bien identifier les lois inéluctables du fonctionnement et du devenir des sociétés, on ruine toute possibilité d'intervention pratique dans quelque sens que ce soit. Plus précisément : ces interventions, bien ou mal intentionnées, entrent elles-mêmes dans le champ quadrillé par le chercheur, qui sait d'avance où les ranger, comment les interpréter, et pourquoi elles sont inutiles (parce qu'elles vont soit contre, soit dans le sens de l'histoire). DUPRE l'a dit sans ambages :

Pratiquement, la démonstration de l'inexorable pouvoir de domination du capitalisme, à laquelle se ramènent tous ces travaux, rend sans objet toutes recherches anthropologiques, et, ce qui est plus grave, désarme ceux qui, en Afrique, voudraient prendre en charge la transformation radicale de leur société (DUPRE, 1982 :11).

L'hypothèse d'une évolution créatrice au sens bergsonien, c'est-à-dire d'une résolution inventive et imprévisible d'indéterminations mises bout à bout, se trouve explicitement ou implicitement écartée. Funeste impasse. Si vraiment tel et le cours des choses, si vraiment les choses ne peuvent aller autrement, contentons-nous d'attendre. Et s'il suffit d'attendre, pourquoi observer et analyser ? Pour le sombre plaisir de vitupérer la colonisation, pour idéaliser la *Merrie Africa* décrite par HOPKINS, ou plus simple-

(1) On a vu notamment paraître en 1981 une traduction de *Femmes, Greniers et Capitaux*, sous un titre orné d'une allitération charmante : *Maidens, Meal and Money. Capitalism and the Domestic Community*.

ment pour écrire des thèses de doctorat ? Qu'est-ce qui (a) fait courir les anthropologues économistes ?

Après tout, peu importe. Non sans insistance, l'anthropologie économique française de tendance marxiste a donné, pendant un temps une tonalité intéressante au bruit de fond théorique dont les intellectuels ne sauraient se passer. Elle a aussi, et surtout, inspiré de remarquables travaux de terrain, qui dureront. Plaise au Ciel que l'on continue à en faire de tels ! On s'avise aujourd'hui que l'anthropologie économique, l'anthropologie tout court, la sociologie, l'ethnologie (à mon tour d'amalgamer), sont probablement de trop dans une liste des sciences sociales où figure déjà l'histoire. Cela, Paul VEYNE l'avait dit dès 1971 (dans un ouvrage réédité en 1979) :

L'histoire seule existe vraiment : la sociologie n'est que le vain travail de codifier le $\chi\tau\eta\mu\alpha$ ἐς ἀεί, cette expérience professionnelle qui ne connaît que des cas concrets et ne comporte pas de ces principes constants qui seuls feraient d'elle une science. D'où vient alors que la sociologie existe, et que son utilité est supérieure à celle d'une phraséologie à l'usage des historiens ? Du fait que l'histoire ne fait pas tout ce qu'elle devrait, et laisse à la sociologie le soin de le faire à sa place, quitte à dépasser le but. Bornée par l'optique des événements au jour le jour, l'histoire contemporaine abandonne à la sociologie la description non événementielle de la civilisation contemporaine ; bornée par la vieille tradition de l'histoire narrative et nationale, l'histoire du passé s'attache trop exclusivement au récit suivi d'un continuum spatio-temporel ; elle ose rarement répudier les unités de temps et de lieu et être aussi de l'histoire comparée... Or, on peut constater que si l'histoire se décide à être complète, à devenir complètement ce qu'elle est, elle rend la sociologie inutile (VEYNE, 1979, 182).

Si la sociologie est inutile, l'anthropologie l'est aussi, et l'anthropologie économique avec elle, micro-marxiste ou pas.

- BERGSON (H.) - 1983 - *L'évolution créatrice*, Paris, PUF/Quadrige, 372 pages.
- BOUTILLIER (J.L.) - 1968 - *L'enquête d'ethnologie économique*
in : *Ethnologie générale*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, pp. 214-256
- CLAMMER (J.) - 1975 - *Economic Anthropology and the Sociology of Development : liberal Anthropology and its French critics*,
in : OXAAL (I.), BARNETT(T.) et BOOTH (D.) : *Beyond the sociology of development. Economy and Society in Latin America and Africa*, Londres et Boston, Routledge & Kegan Paul, pp. 208-228
- COPANS (J.) - 1971 - Pour une histoire et une sociologie des études africaines, *Cahiers d'Etudes Africaines* , Vol. XI, 3, 43, pp. 422-447.
- DALTON (G.) - 1969 - Theoretical issues in Economic Anthropology, *Current Anthropology*, vol. 10, 1, pp. 63-80.
- DUPRE (G.) - 1982 - *Un ordre et sa destruction*
Mém. de l'ORSTOM n° 93, ORSTOM, Paris, 446 p.
- EICHER (C.K.) et BAKER (D.C.) - 1982 - *Research on Agricultural Development in Sub-Saharan Africa : a critical survey*.
Michigan State University, 335 p.
- GASTELLU (J.M.) - 1981 - *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*,
Trav. et Doc. de l'ORSTOM n° 128, ORSTOM, Paris, 808 p.
- GODELIER (M.) - 1965 - Objet et méthodes de l'anthropologie économique, *L'Homme* , V, n° 2, pp. 32-91.
- HIRSCHMAN (A.O.) - 1977 - A generalized linkage approach to development, with special reference to staples, *Economic Development and cultural change*²⁵ (supplément), pp. 67-98.
- HOPKINS (A.G.) - 1973 - *An economic history of West Africa*
Londres, Longman, 337 p.
- MEILLASSOUX (Cl.) - 1960 - Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, *Cahiers d'Etudes Africaines* , 4, pp. 38-67.
- MINVIELLE (J.P.) - 1978 - Méthodologie d'une étude sur les systèmes de production paysans dans la Moyenne Vallée du Sénégal, *Cahiers de l'ORSTOM* , Sér. Sc. Hum., vol. XV, n° 3, pp. 221-244.
- OTTINO (P.) - 1963 - *Les économies paysannes du bas-Mangoky*,
Paris, Berger-Levrault, 375 p.
- REY (P. Ph.) - 1969 - *Sociologie économique et politique des Kuni, Punu et Tsangui de la région de Mossendjo et de la boucle du Niari (Congo-Brazzaville)*.
Thèse de Doctorat de recherche ès sociologie, ORSTOM, Paris, Tome I (XXXVIII p.) Tomes 2 et 3 (623 p.) multigr.
- ROBINEAU (Cl.) - 1984 - *Du coprah à l'atome* , Mémoires de l'ORSTOM n° 100, ORSTOM, Paris, 489 p.

SCHUMPETER (J.) - 1965 - *Capitalisme, socialisme, et démocratie*
Paris, Pet. Bibl. Payot n° 55, 433 p.

VEYNE (P.) - 1979 - *Comment on écrit l'histoire.*
Paris, Seuil, Coll. Points, 242 p. (réédition de l'ouvrage
paru en 1971).

Compte-rendu des débats par
M.H. DURAND

En réponse à l'exposé fait par X. LE ROY pendant la matinée précédente, J. SCHMITZ présente une méthode de généalogies par âges, qui permet d'intégrer les données d'un recensement démographique et celles d'enquêtes d'ordre plus général en les représentant sur un même graphique (1).

La séance est ensuite introduite par Cl. ROBINEAU, qui présente un résumé de son "Plaidoyer pour une anthropologie économique". M.H. DURAND souligne alors la nécessité de faire l'historique de ce courant. Elle demande si la difficulté de situer l'anthropologie économique, révélée par les débats, ne provient pas d'une confusion sous un même vocable ambivalent de deux conceptions différentes des disciplines concernées.

L'anthropologie économique de beaucoup d'économistes relève d'une *méthode*, autrement dit de la nécessité, résultant elle-même de raisons diverses, d'une approche pluridisciplinaire, qualitative, empirique. Un des objets de l'économie est l'étude de l'usage des richesses, donc de ses représentations, de ses fonctions, ce qui commande une approche dite sociologique ou anthropologique selon les terrains.

(1) SCHMITZ J., 1976, *Présentation de généalogies suivant le critère de l'âge relatif*, ORSTOM, Dakar, 17 p. multigr.

NEEDHAM R., 1974, *Remarks and inventions : a sceptical essay about Kinship*, Londres.

Mais l'anthropologie économique a une histoire, qui est celle d'une *théorie*. La création d'un ensemble de concepts, d'un vocabulaire propre, le succès de certains travaux qui se présentent sous un intitulé d'anthropologie économique, ont assuré à cette discipline une définition qui la limite à l'étude des rapports de production et de l'articulation des modes de production.

Alors parle-t-on de la même chose ? Pourquoi vouloir délimiter une *anthropologie économique* par l'amalgame, né d'une convergence temporaire, d'une manière de faire (la "méthode") et d'une "théorie" historiquement datée ?

Enfin, la science économique se veut opératoire, et l'anthropologie économique partage les économistes. Les uns pratiquent l'économie dans un but de connaissance, la finalité est alors théorique ; les autres travaillent pour l'action, la prise de décision. Ce partage, cette spécialisation des personnes, rend difficile la jonction des approches. Les économistes pratiquant l'anthropologie économique sont isolés dans leur discipline.

A propos de la présentation de Cl. ROBINEAU, J.M. GASTELLU préfère distinguer plusieurs sensibilités chez les économistes de l'ORSTOM. On pourrait les représenter sous la forme d'une pyramide à trois étages, avec une implication de plus en plus forte par rapport à la théorie marxiste. Le socle de cette pyramide est constitué par l'ensemble des économistes de la section, qui ont tous eu une approche "substantive". Le premier étage, plus étroit, est composé des économistes qui ont utilisé des outils et des concepts marxistes (surplus, moyens de production, ...) sans adopter l'ensemble de la démarche théorique. Enfin le dernier étage, le moins large, assemble les économistes qui ont adhéré à des schémas d'explication marxiste en termes de domination et de dépendance, de modes de production, etc...

Les exigences du terrain, suggère Ph. COUTY, et les contacts avec les sociologues et les géographes, ont peu à peu engendré une pratique de recherche commune qui laisse entrevoir la possibilité d'une science sociale unitaire.

J. SCHMITZ pose la question de l'aptitude de l'économie à s'appliquer aux sociétés non marchandes. Dans ce sens, Ph. COUTY assure avoir pu utiliser sans difficulté dans ses premiers travaux, des explications en termes de marché, ou d'offre et de demande ; il est vrai qu'il s'agissait de recherches menées au Cameroun et au Tchad sur le commerce des produits vivriers. La difficulté provient de la rupture entre la logique de l'action, théorisée par les néo-classiques (logique abstraite d'explication), et l'histoire totale couvrant l'ensemble du domaine social.

A la suite de la présentation de la communication de Ph. COUTY, J. SCHMITZ apporte une réponse à la première des questions posées dans ce texte : l'anthropologie peut-elle être économique ? Pour lui, l'existence de l'anthropologie économique correspond à la division en instances d'ALTHUSSER, division qui semble remise en question aujourd'hui. On s'oriente plutôt vers une étude des interactions entre phénomènes, de façon à dépasser le duel entre structuralisme et fonctionnalisme ("Logique des pratiques"). Pour A. QUESNEL, cette tendance est à mettre en parallèle avec l'analyse systémique. On cherche à savoir comment la rupture surgit à l'intérieur d'un système, comment la logique de certains éléments se transforme en engendrant des contradictions (M. SERRES, STENGERS et PRIGOGINE, PASSERON). Dans cette approche, on ne cherche plus à hiérarchiser les instances, l'analyse est transversale.

Ph. COUTY pose la question de l'avenir de l'anthropologie économique. Sur ce point, un échange de vues animé s'instaure. Pour J.Y. WEIGEL, la raréfaction des travaux de terrain joue contre la poursuite des recherches en anthropologie économique. D. DELAUNAY rappelle combien il est difficile, et peu habituel, au moins pour le moment, de faire du terrain en Amérique Latine. Selon J. SCHMITZ, on assiste à une spécialisation croissante des chercheurs, qui se traduit par un éclatement de l'anthropologie en diverses orientations, par exemple : l'étude des techniques et des cultures (ethnologie de l'acte traditionnel efficace), l'écologie et l'anthropologie alimentaire différentielle, l'analyse des systèmes agraires, la *farming system research*, etc...
